Renault Trucks K





renault-trucks.com

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS K

Vous voici en possession de votre nouveau véhicule.

Nous souhaitons qu'il vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre et qui ont été à l'origine de votre choix.

Cette notice d'utilisation réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule RENAULT TRUCKS et, par là même, de bénéficier pleinement et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté,
- de garantir la permanence d'un fonctionnement optimal par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien,
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

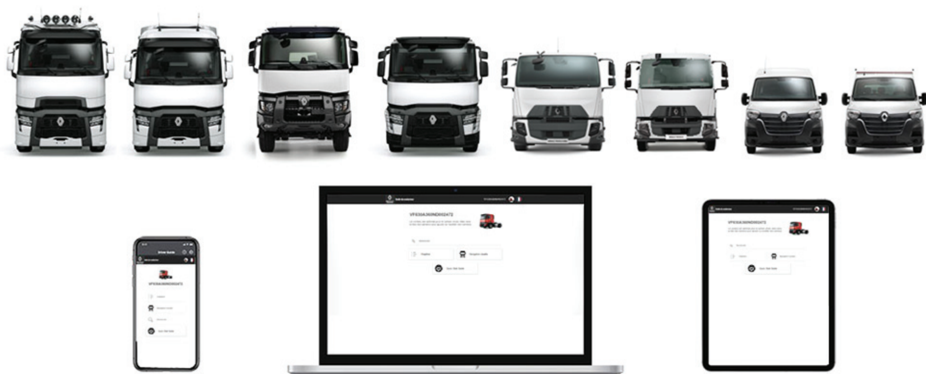
Renault Trucks

Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 536 077

Le constructeur se réserve le droit d'apporter à sa production les modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence cette notice d'utilisation ne peut être prise comme spécification type du modèle mentionné.

TABLE DE MATIÈRES

Accès au Guide du conducteur



Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.

ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.



Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.



Avant-Propos

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.



Bien que créée au plus proche de votre configuration de véhicule, cette notice peut parfois montrer certaines options absentes sur ce véhicule ou des images qui présentent des solutions légèrement dfifférentes de celles montées sur votre véhicule.
En cas de doutes, contactez le point de services Renault Trucks le plus proche.

Langue de référence

Nos notices sont éditées en français puis traduites dans votre langues par des traducteurs professionnels. Des erreurs de traduction peuvent malgré tout se glisser dans nos lignes, ainsi, en cas de doutes, la version française du Driver Guide digital fera toujours fois sur toutes les autres.

Mode de lecture :

Les repères, chiffres ou lettres, mentionnés dans le texte renvoient à deux types d'illustrations :

- *Les chiffres correspondent aux figures ou photos qui se trouvent a proximité du texte.*
- *Les lettres, éventuellement suivies d'un chiffre, correspondent au schéma du tableau de bord du véhicule qui se trouve à l'intérieur de cette notice.*

Bonne route au volant de votre véhicule RENAULT TRUCKS !

RENAULT TRUCKS : un service sans frontières

RENAULT TRUCKS 24/7 fonctionne en Europe depuis plusieurs années déjà.

19 centraux d'appel d'urgence sont à l'écoute de vos appels 365 jours par an.

La pièce de rechange homologuée par RENAULT TRUCKS satisfait aux exigences du cahier des charges ainsi qu'à celles de la réglementation. Elle seule peut vous apporter :

- la sécurité d'une parfaite conformité,
- la garantie du constructeur,
- le maintien des caractéristiques et performances d'origine.

Règles générales d'utilisation des véhicules industriels

Que vous soyez un conducteur professionnel, un transporteur conduisant son propre véhicule, ou un transporteur confiant le matériel à un collaborateur de son entreprise, vous devez respecter et faire respecter les règles indiquées ci-après ; elles ne sont qu'un rappel des bases du métier et des règles de l'art et n'ont en aucun cas vocation à être exhaustives. Vous tirerez ainsi le maximum de profit de votre matériel et éviterez les risques d'accidents ou d'incidents.

1. Quelques consignes de base

- Le conducteur doit posséder tous les certificats de capacité nécessaires et ne prendre le volant que lorsque son état de santé et de repos est satisfaisant.
- Le véhicule doit être conforme aux réglementations du ou des pays traversés durant la mission.
- Les éventuels panneaux indicateurs de matière dangereuse doivent être présents et en bon état.
- Le chargement :
  - les poids totaux ou par essieu (réglementaires ou techniques) ne doivent pas être dépassés,
  - l'opération de chargement et l'arrimage de celui-ci doivent être effectués selon les règles de l'art. La bâche et les rideaux latéraux doivent être bien tendus et fixés, les portes et les ridelles doivent être verrouillées, etc.
- Dans la cabine :
  - ne jamais transporter de produits dangereux (essence, trichlo, diluant, etc.),
  - Les personnes vulnérables (personnes agées, jeunes enfants, personnes sous l'emprise d'un état alcoolique ou ayant consommé des stupéfiants) et les animaux devront être isolés du poste de conduite.
- Accès et descente :
  - utilisez les marches et les poignées prévues à cet effet. Ne sautez jamais du véhicule. En descendant, prenez garde au flux de circulation, tout particulièrement après une longue période de roulage,
  - redoublez de prudence lorsque les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, verglas) ou lorsqu'il fait nuit.



- UTILISATION EN LOCAL FERMÉ :
  - NE LAISSEZ JAMAIS FONCTIONNER LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE DANS UN LOCAL FERMÉ ET/OU MAL VENTILÉ. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENTS CONTIENNENT DES COMPOSANTS TRÈS TOXIQUES. LEUR CONCENTRATION PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES TRÈS GRAVES POUR VOTRE SANTÉ.

2. Avant de monter à bord, vérifiez :

- visuellement, l'état général de votre véhicule (suivant notice),

- l'état des pneumatiques, leur pression (y compris roue de secours) et l'absence de tout corps étranger entre les roues jumelées,
- la propreté des vitres, du pare-brise, des rétroviseurs, des projecteurs et feux, des plaques d'immatriculation,
- le fonctionnement des feux réglementaires et optionnels,
- la présence et le contenu du lot de bord,
- en hiver, la présence des chaînes antidérapantes et la sécurité de leur rangement.
- que les véhicules équipés de panneaux et de barres de protection latérales sont pourvus en permanence de cet équipement. Lors d'une dépose/pose, assurez-vous du bon verrouillage des verrous et serrez les vis modérément.

3. À bord

- Contrôlez la qualité du revêtement antidérapant sur les pédales.
- Veillez à ce que les commandes de sécurité (volant, pédales, levier de vitesse, etc.) ne soient jamais nettoyées avec un produit glissant (genre silicone).
- Réglez votre position de conduite,
  - volant : assurez-vous du blocage de la colonne de direction,
  - siège : assurez-vous de son bon verrouillage,
  - rétroviseurs,
  - ceinture de sécurité : son port est obligatoire, utilisez-la,
  - enfant(s) à bord : respectez la législation en vigueur.
- Avant la mise en route, vérifiez :
  - que le sélecteur de vitesses est en position neutre.
- Contrôlez que toutes les indications du tableau de bord sont correctes (en cas de doute, reportez-vous à la présente notice de conduite).

4. En roulant

- Si vous percevez une anomalie dans le fonctionnement du véhicule, arrêtez-vous et cherchez quelle en est la cause.
  Ne repartez que si vous êtes certain qu'elle ne présente pas de gravité sur les plans technique et sécurité.
- L'utilisation, en roulant, de certains équipements de série, optionnels ou rajoutés, est à proscrire (toit ouvrant ou trappe à manœuvre directe, télévision, téléphone à bord, CB...) ou à effectuer en prenant toutes les précautions indispensables à la sécurité de roulage (allume-cigare, recherche manuelle radio...).
- Adaptez votre conduite aux caractéristiques de votre chargement (dévers ou virage, en cas de centre de gravité haut, etc.), aux conditions climatiques et aux périodes de la journée.
  Réglez, si nécessaire, l'assiette des phares.
- N'arrêtez jamais le moteur lorsque le véhicule roule (suppression de l'assistance de direction et risque d'insuffisance de freinage).

5. Véhicule en stationnement

- Assurez-vous que le véhicule est correctement stationné (pas de gêne à la circulation ou à la sécurité des installations environnantes).
- En cas d'arrêt prolongé, utilisez une ou plusieurs cales pour garantir l'immobilisation du véhicule (fuite d'air sur semi-remorque, verglas...).
- Vérifiez que :
  - le frein de stationnement est verrouillé et permet l'immobilisation de l'ensemble routier complet (position test),
  - le sélecteur de vitesses est en position neutre,
  - le coupe-batterie(s) est coupé, selon l'équipement du véhicule,
  - le ralentisseur électromagnétique n'est pas sous tension,
  - les ouïes d'aération ne sont pas bouchées (chauffage autonome).
- Ne laissez pas dans la cabine :
  - des documents importants (personnels, véhicule, chargement),
  - de personnes vulnérables (jeunes enfants ou personnes agées) seules,
  - d'animaux seuls.

6. Démarrage en côte

- Pour éviter le recul du véhicule lors d'un démarrage en côte, il est conseillé d'utiliser le frein de stationnement.

7. Interventions sur le véhicule

- Vérifiez le serrage des écrous de roues selon préconisations.
- Avant de basculer la cabine :
  - assurez-vous que l'espace nécessaire est disponible à l'avant du véhicule,
  - assurez-vous que le frein de stationnement est serré,
  - délimitez, autour de la cabine, un périmètre de sécurité à l'intérieur duquel vous veillerez à ce que personne ne pénètre ou stationne pendant les manœuvres de basculement de la cabine, mais aussi lorsque celle-ci est basculée,
  - arrêtez le moteur,
  - placez le sélecteur de vitesses en position neutre,
  - assurez-vous qu'aucun objet ne tombera sur le pare-brise,
  - fermez les portes,
  - basculez totalement le pare-buffle si le véhicule en est équipé,
  - ouvrir le capot / la calandre,
  - basculez totalement la cabine. En cas de basculement partiel, calez-la.
- Moteur fonctionnant :
  - n'approchez pas des pièces en mouvement (ventilateur, courroies...),
  - ne coupez jamais le courant électrique (arrêtez d'abord le moteur).
- Le gazole est inflammable : bouchon ouvert, ne fumez pas, évitez toute flamme et n'utilisez pas de téléphone portable à proximité.

- Les batteries d'accumulateurs contiennent des acides (risques de blessures graves); manipulez-les avec précaution.
- Dans le cas d'utilisation de source extérieure de démarrage :
  - utilisez les câbles adéquats,
  - respectez les polarités.
- En cas de changement de fusible, remplacez-le par un fusible de même calibre.
- Toute installation supplémentaire de ligne électrique est l'affaire d'un spécialiste.
- Toute installation pneumatique supplémentaire doit faire l'objet d'une étude technique réalisée ou agréée par le constructeur.
- Le chauffage des canalisations en polyamide (tuyauterie de freinage) est formellement interdit.
- Levage du véhicule avec un cric : calez les roues avant tout début d'intervention.
- Immobilisation du véhicule : utilisez une ou plusieurs cales selon nécessité.
- Pneumatiques et roues :
  - ne jamais contrôler la pression et gonfler ou dégonfler un pneumatique à chaud,
  - ne jamais se mettre en face de la roue pour contrôler la pression et procéder au gonflage,
  - au montage, veillez tout particulièrement au centrage des roues équipées de "crapauds" (pour les roues Trilex, positionnez le "crapaud" à l'intersection des segments).
- Intervention sur route : recueillez les liquides vidangés (huile, gazole, liquide de refroidissement...).
- Par souci du respect de l'environnement, tenez compte de la législation en vigueur (récupération huiles / antigel / cartouches).

Lors de la vidange de l'huile (moteur / boîte de vitesses / pont), risques de brûlures (huile chaude).

Lors de la vidange du liquide de refroidissement, risques de brûlures (liquide chaud).

- L'utilisation des chaînes antidérapantes impose le démontage des ailes arrière, de rouler à une vitesse réduite et de contrôler régulièrement leur tension.

Toute modification, et plus particulièrement de circuit (électrique, électronique, pneumatique, hydraulique, ...) peut avoir des conséquences graves. Elle ne peut être entreprise qu'avec l'accord du constructeur. RENAULT TRUCKS décline toute responsabilité en cas de non-conformité de montage.

Seules les pièces d'origine RENAULT TRUCKS et les circuits définis par le constructeur garantissent la qualité, la sécurité et la fiabilité.

L'observation de ces règles doit vous permettre d'utiliser votre véhicule dans les meilleures conditions. Elle ne vous dispense pas de lire attentivement la notice de conduite et de vous adresser au réseau RENAULT TRUCKS chaque fois que vous souhaitez une information complémentaire.

Nous vous rappelons que l'application de la garantie contractuelle par RENAULT TRUCKS est soumise, entre autre, à la preuve par le client que la maintenance et l'entretien du véhicule ont été réalisés suivant nos préconisations (périodicités, opérations à effectuer, qualité des ingrédients et des consommables garantie par les pièces d'origine ou préconisées, qualité et formation des intervenants et utilisation des outillages spécifiques...). Le respect de ces préconisations est aussi le garant de la fiabilité à long terme du véhicule.

La maintenance et l'entretien par le réseau RENAULT TRUCKS sont une garantie du respect de ces préconisations. Si ces opérations sont réalisées hors de notre réseau, le client aura la charge de la preuve formelle du respect de nos préconisations.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Cybersécurité

Risques cybernétiques

Renault Trucks effectue des tests approfondis sur l'architecture électronique des camions pour s'assurer qu'ils résistent aux cyberattaques.

Cependant, il y a toujours un petit risque que des façons innovantes d'attaquer un véhicule émergent. Toutes attaque a besoin pour sévir d'accéder au camion, que ce soit physiquement ou à distance. Nous vous conseillons donc de ne pas connecter d'appareils non sécurisés à votre camion, par exemple, via des connexions sans fil, des ports USB ou d'autres ports.

En cas de doute, rendez-vous chez votre concessionnaire Renault Trucks.

Déclaration de Confidentialité pour les Données du Véhicule

Lorsque vous conduisez un produit fabriqué par notre entreprise, certaines données générées par le véhicule (consommation de carburant, profil de la route, profil d'utilisation du véhicule) peuvent être traitées. Ces données peuvent inclure des données personnelles et sont traitées pour développer et offrir des produits et services innovants. Nous aimerions que vous soyez pleinement informés sur la façon dont nous pouvons traiter ces informations, ainsi que vos droits. Nous devons toujours être transparents sur les données collectées, comment elles sont utilisées, avec qui elles sont partagées et qui contacter en cas de problème. Les politiques de Renault Trucks sont conformes à la réglementation sur la protection des données personnelles.
Si vous souhaitez en savoir plus sur la politique de protection des données personnelles de Renault Trucks, veuillez visiter le site web - https://www.renault-trucks.fr

Logiciels "open source"

Votre véhicule Renault Trucks contient différents programmes informatiques. Certains de ces programmes sont des logiciels "open source", ce qui signifie notamment que vous pouvez accéder au code source. Dépendamment des conditions de licence des logiciels

concernés, tel que convenu entre Renault Trucks, ces filiales, et les concédants de licence respectifs.
Pour plus d'informations sur l'utilisation des logiciels "open source" par Renault Trucks, et sur les manière d'accéder au code source correspondant, ainsi que pour les mentions relatives aux droits d'auteur, crédits de développement, conditions de licence et mentions légales applicables, visitez le site : https://corporate.renault-trucks.com/fr/opensource/.

Mise à jour logiciel

Boitier télématique

Le boitier télématique (Telematics Gateway) connecte votre véhicule aux systèmes centraux et permet l'utilisation de tous les services connectés et à distance pour votre véhicule . Il est capital que le boitier télématique soit régulièrement mis à jour pour maintenir son fonctionnement et pour disposer de toutes les améliorations de sécurité. De nouvelles versions de logiciel sont téléchargées et installées en arrière-plan, sans interférence avec le fonctionnement de votre camion.

Si vous le désirez, vous trouverez des informations sur le contenu de chaque mise à jour depuis le Renault Trucks Customer Portal, dans la section "Détail Véhicule", "notes de mise à jour de l'ECU".

Pour désactiver (non recommandé) ou activer les mises à jour d'arrière-plan, contacter votre atelier Renault Trucks.

Déclaration de conformité

Equipements radioélectriques du véhicule

La remarque suivante est valable pour tous les composants commandés par radio du véhicule et des systèmes d'information et appareils de communication intégrés au véhicule :

Les composants du véhicule commandés par radiofréquence et basse fréquence monté de série sur la gamme RENAULT TRUCKS sont conformes aux exigences essentielles et aux autres dispositions correspondantes de la directive RED 2014/53/UE.

Compatibilité électromagnétique

La compatibilité électromagnétique des composants du véhicule a été testée et approuvée conformément à la version actuellement en vigueur du règlement ECE-R 10.

Déclaration de conformité simplifiée pour le SEM

Le SEM est le boîtier qui gère la radio et l'affichage de l'écran multifonction.

Par la présente, Aptiv Services Deutschland GmbH, 42367 Wuppertal déclare que ce module de service et de divertissement est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/UE (RED). La déclaration de conformité originale est accessible au lien suivant www.aptiv.com/automotive-homologation

Certification du SEM

Bandes de fréquences et puissances de sortie		
Application	Fréquence	Puissance de sortie maximum
AM	148.5 - 283.5kHz; 526.5 - 1606.5kHz	-
FM	87.5-108 MHz	-
DAB	174.0 – 240.0 MHz	-
Bluetooth	2402-2480 MHz	9.5 dBm (9 mW)
WLAN 2.4GHz	*Voir les fréquences WLAN par pays (module de service et de divertissement uniquement)*	*14 dBm (25 mW) EIRP*
WLAN 5GHz - Lower Band	*Voir les fréquences WLAN par pays (module de service et de divertissement uniquement)*	*12 dBm (16 mW) EIRP*
WLAN 5GHz – Upper Band	*Voir les fréquences WLAN par pays (module de service et de divertissement uniquement)*	*14 dBm (25 mW) EIRP*

Les lignes en italique ci-dessus doivent être interprétées en fonction de la fréquence disponible dans votre pays. La disponibilité de la fréquence WLAN change en fonction des réglementations nationales.

Pour les pays utilisant la bande 5Ghz 5 170 - 5 250 MHz : Restriction CE d'utilisation en intérieur. La fréquence de fonctionnement de 5 150 à 5 350 MHz est limitée à une utilisation en intérieur uniquement. Comme l'a conclu la CEPT ECC, l'intérieur des voitures (voitures particulières, camions, bus) dans la bande 5 150-5 250 MHz est autorisé à un E.I.R.P maximal de 25 mW, car cette restriction de puissance entraîne une atténuation au moins équivalente à celle prévue pour le fonctionnement du RLAN à l'intérieur des bâtiments et, par conséquent, l'atténuation nécessaire pour faciliter le partage est donc assurée.

Avertissements

Dans ce document, les consignes de sécurité sont symbolisées de la façon suivante :



POINT SÉCURITÉ QUI NÉCESSITE UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE AVANT REMISE SUR LA ROUTE. LE NON RESPECT DE LA PROCÉDURE DÉCRITE RISQUE DE PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.



Attire l'attention sur des points particuliers importants, des procédures ou des réglementations en vigueur à respecter impérativement.

ATTENTION ! Toute méthode de travail différente et inappropriée risque d'entraîner des dommages aux personnes et aux produits.



NOTA ! Attire l'attention sur des points particuliers et importants de la méthode.



Verrouillage

Verrouillage

Votre véhicule est équipé du verrouillage centralisé. Vous disposez de plusieurs moyens pour vérouiller ou déverouiller la cabine : la clé pliable, la télécommande, la poignée de porte intérieur et l’interrupteur en planche de bord

Clés

Notez ici les numéros de vos clés et de votre télécommande :

- Contact :
- Portes :
- Télécommande :

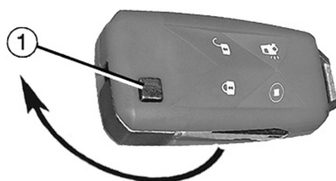
Clé pliable

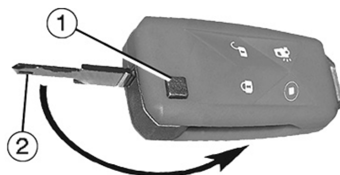
Ouverture

Appuyez sur le bouton (1) afin de libérer le panneton.

Fermeture

Appuyez sur le bouton (1) et repliez le panneton (2) jusqu'au verrouillage.





Portes

Ouverture de l'extérieur

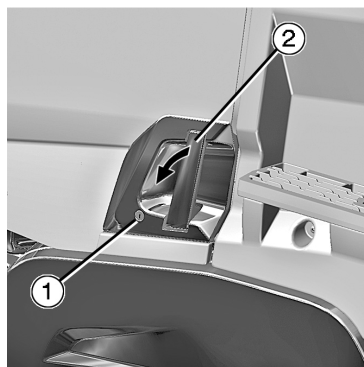
Déverrouillage à clé par la serrure (1).

Basculez la poignée (2) vers le bas et tirez la porte.

Fermeture

Poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique.

Verrouillage à clé par la serrure (1).





L'ouverture de la porte actionne l'éclairage du plafonnier.

Ouverture de l'intérieur

Déverrouillage :



Levez la poignée (3) et poussez la porte.

Fermeture :

Tirez la porte jusqu'à enclenchement.

Verrouillage :

Porte fermée, basculez la poignée (3) vers le bas.



Porte ouverte, on ne peut pas basculer la poignée (3) vers le bas.

Verrouillage centralisé de l'intérieur :

Le verrouillage centralisé se fait :

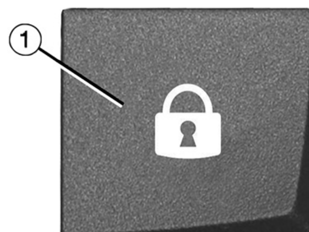
- Manuellement, portes fermées, en basculant la poignée (3) vers le bas,



- par la télécommande, portes fermées, en pressant sur le bouton (2) ou (3),



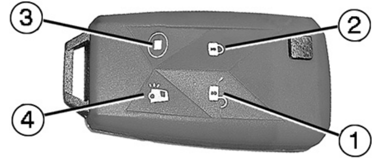
- par l'interrupteur (1) en planche de bord.





Porte ouverte, le verrouillage centralisé est neutralisé.

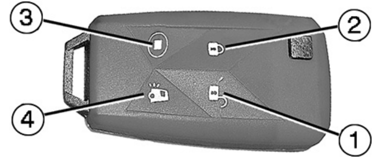
Déverrouillage des portes



- déverrouillage de la porte côté conducteur par une impulsion sur le bouton (1) de la télécommande,
- déverrouillage de la porte côté passager par une seconde impulsion sur le bouton (1) de la télécommande,
- déverrouillage d'une porte en tournant la clé dans la serrure

Avec la télécommande

Verrouillage des portes uniquement



En pressant sur le bouton (2) de verrouillage, les indicateurs de direction clignotent 4 fois.

Verrouillage des portes et mise hors tension du véhicule

Pressez sur le bouton (3). Cette action, signalée par 4 clignotements des indicateurs de direction ordonne :

- l'éclairage des clignotants pendant 1.5 seconde(s),
- le verrouillage des portes,
- l'ouverture de l'interrupteur général.

Déverrouillage des portes et mise sous tension du véhicule

Pressez sur le bouton (1). Cette action, signalée par un éclairage des clignotants, ordonne :

- la fermeture de l'interrupteur général,
- le déverrouillage des portes.

Protection des moteurs de portes

Si vous effectuez 10 fois l'action de verrouillage et de déverrouillage en moins de 30 secondes, une protection inhibera les moteurs de portes pendant 30 secondes.



Si, durant une commande de verrouillage, les clignotants ne s'éclairent pas (malgré un fonctionnement normal de ceux-ci), cela signifie :

- *qu'au moins une des portes est mal fermée,*
- *qu'il y a un défaut des actionneurs de verrouillage des portes,*
- *qu'il y a un défaut du récepteur. Dans ce cas, verrouillez le véhicule avec la clé.*

Verrouillage automatique

Si vous déverrouillez les portes avec le bouton (1) de la télécommande sans ouverture d'une porte, le véhicule se verrouillera automatiquement au bout de 30 secondes.



En cas d'accident, les portes ne se déverrouilleront pas automatiquement.



En cas de tentative de verrouillage avec une porte ouverte, cette porte se verrouillera puis se déverrouillera immédiatement.

Feux d'approche



Pressez 1 fois sur le bouton (4). Cette action ordonne :

- l'allumage des feux de position,
- l'allumage des indicateurs de direction en continu,
- l'allumage de l'emmarchement et de l'éclairage en cabine.

Pressez une 2ème fois sur le bouton (4) pour couper les feux d'approche.

Eclairage intérieur

Le véhicule est doté de deux plafonniers, en desserte supérieure.

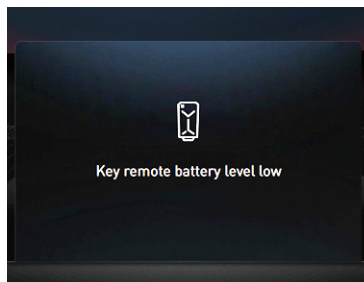
L'allumage de ces lampes est lié à l'ouverture et à la fermeture des portes, au verrouillage et déverrouillage du véhicule et enfin à la position de la clé dans le contact.

- Au déverrouillage des portes par la télécommande, les lampes s'allument pour une durée de 15 secondes.
- A l'ouverture d'une porte, les lampes s'allument ou restent allumées, si elles l'étaient déjà, pour une durée de 5 minutes.
- Après la fermeture des portes, les lampes restent allumées 15 secondes environ.
- L'arrêt du moteur déclenche l'allumage des lampes pour une durée de 15 secondes environ.
- Le verrouillage des portes provoque l'extinction immédiate des lampes.

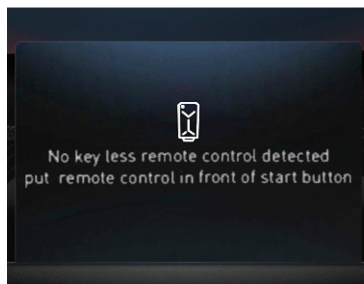
L'allumage ou l'extinction des plafonniers peuvent être forcés par leurs interrupteurs respectifs.

Remplacement de la pile

Si la pile de la télécommande devient trop faible, un message vous en avertira sur l'afficheur principal. Prévoyez alors rapidement de remplacer cette pile.



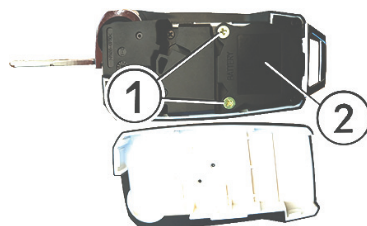
Lorsque la pile de la télécommande devient trop faible pour être détectée par le véhicule, un message apparaît sur l'afficheur pour vous inviter à la remplacer.





Si la clé n'est pas détectée, plaquez-la sous le bouton de démarrage, comme indiqué dans le chapitre Démarrage moteur.

Dévissez les vis de fermeture (1) puis retirez le capot de protection (2).



Mettez en place la nouvelle pile (3) en la faisant glisser sous les deux crochets.

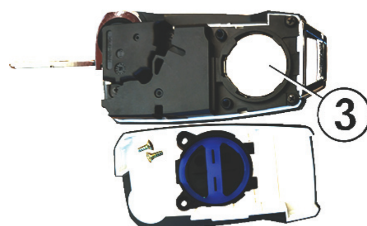
Respectez la polarité gravée sur le support de la pile.

Appuyez sur la pile jusqu'à l'engagement des deux clips de maintien.

Remettez le cache pile en position, et revissez les vis de fixation.

Refermez le boîtier.

Utilisez une pile de type Alcaline : CR 2032-3V.





Risque d'explosion si la pile est remplacée par une pile de type incorrect ou si la polarité n'est pas respectée.

Déposez la pile usagée dans un endroit prévu à cet effet.



N'oubliez pas d'enregistrer le numéro de vos clés. En cas de perte, ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommandes, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS. Indiquez-lui les numéros des clés et présentez-lui les papiers du véhicule.



Environnements extérieurs

Accès au véhicule en toute sécurité

La façon dont vous accédez au véhicule est importante pour garantir votre sécurité.

Que ce soit pour accéder à votre poste de conduite, aux équipements, ou au pare-brise, appliquez toujours ces règles simples :

- À la montée comme à la descente, faites toujours face au véhicule.
- Une main deux pieds... Un pied deux mains... Gardez toujours au moins trois appuis sur le véhicule.
- Regardez où vous posez vos pieds et vos mains.
- Prenez le temps de sécuriser un appui avant de mettre votre poids dessus. Les surfaces peuvent être glissantes !

Accès cabine



- Montée
  Utilisez toutes les marches et poignées prévues à cet effet.

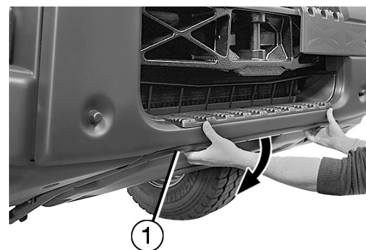
- **Descente**
  Utilisez toutes les marches et poignées prévues à cet effet.

Ne sautez jamais du véhicule.

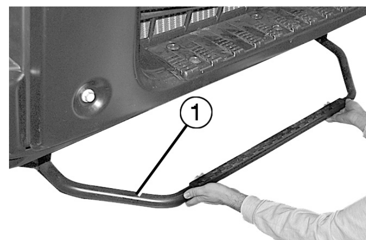
Accès pare-brise

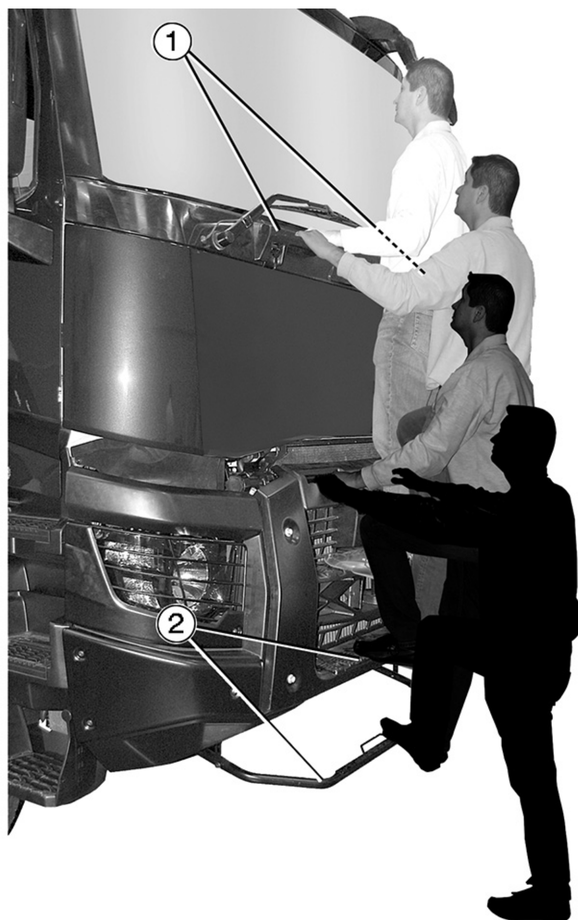
Marchepied

Le marchepied (1) pivote. Il doit être escamoté lorsque le véhicule roule.



Lors de la mise en place du marchepied (1), retenir ce dernier.





Commande d'essuie-vitre sur la position arrêt, utilisez les poignées (1) et les marchepieds (2) pour accéder au pare-brise.

STOP

SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLEF SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE IL Y A DES RISQUES DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DE CERTAINS SYSTÈMES, COMME LES ESSUIE-GLACE PAR EXEMPLE.

Fermez le marchepied (1) après utilisation.



Prenez garde à ne pas mettre de coups de pieds dans le radar anti-collision avant (3).



Accès équipements métiers



Pour accéder aux équipements métiers, utilisez la marche et les poignées prévues à cet effet.

STOP

NE SAUTEZ JAMAIS DU MARCHEPIED.

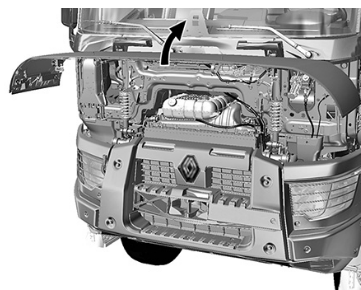
Capot

En soulevant le capot de votre véhicule, vous aurez accès a des organes importants, comme la tringlerie d'essuie-vitre ou le vase d'expansion.

Déverrouillez le capot en actionnant le crochet (1).



Tirez la partie inférieure du capot pour l'ouvrir.
Repoussez pour le fermer.





LORS D'UNE INTERVENTION SUR LA FACE AVANT DU VÉHICULE, CAPOT OUVERT, ASSUREZ-VOUS QUE LA COMMANDE DES ESSUIE-VITRES EST SUR LA POSITION ARRÊT. EN EFFET IL PEUT ÊTRE DANGEREUX DE PLACER LES MAINS SUR LA TIMONERIE DES ESSUIE-VITRES.



SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLEF SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE IL Y A DES RISQUES DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DE CERTAINS SYSTÈMES, COMME LES ESSUIE-GLACE PAR EXEMPLE.

Réservoirs de carburant

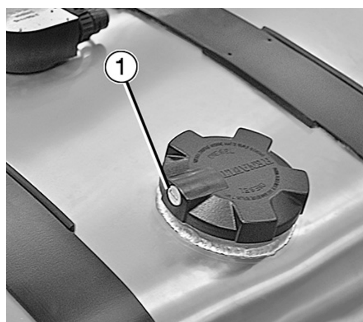
N'OUBLIEZ PAS de toujours observer la plus grande propreté lors de la manipulation du carburant diesel.

Veillez à ce que le réservoir soit parfaitement rempli afin d'éviter la formation de condensation. Mais ne remplissez pas trop non plus pour éviter les déversements de carburant sur la chaussée.

Pendant le réapprovisionnement en carburant, vous devez toujours vous assurer que la zone autour de l'orifice de remplissage et du bouchon de remplissage est propre. Veillez à filtrer le carburant de votre propre réservoir ou fût et vérifiez que tous les conteneurs sont propres.

Bouchon de remplissage

Le verrouillage du bouchon est assuré par une serrure (1).





Afin d'éviter de repartir sans remettre en place le bouchon sur le réservoir, la clé ne peut être retirée de celui-ci lorsqu'il est déposé.



N'utilisez que du gazole pour véhicules automobiles vendu dans le commerce (Norme EN 590).



Ne pas utiliser la clé pour un usage autre que le verrouillage et déverrouillage du bouchon du réservoir.

Ne remplissez pas trop votre réservoir de carburant.

Le bouchon de remplissage n'est pas étanche, il doit laisser passer l'air pour compenser le pompage du carburant pendant le fonctionnement et la dilatation naturelle de l'air et du carburant sous l'effet de la température.



Un réservoir trop rempli laissera du carburant s'échapper régulièrement et surtout dans les virages, rendant la chaussée glissante pour les autres usagers.

Etiquettes de carburant

Les moteurs modernes sont très sensibles à la qualité du carburant utilisé. Afin de garantir un fonctionnement optimal et une dépollution des gaz d'échappement la meilleure possible, le législateur a décidé d'imposer aux constructeurs et aux distributeurs de carburant une codification claire et précise, détaillée dans ce chapitre.

Mode de lecture des étiquettes

Etiquettes de compatibilité des carburants

Sur le(s) réservoir(s) de votre véhicule, une étiquette comme celle représentée ci-dessous vous indique quels types de carburants sont compatibles avec votre véhicule, en fonction du niveau de certificat de votre véhicule.

Les logos (1) représentés sur l'étiquette sont ceux que vous retrouverez sur les pompes à carburant en station service.

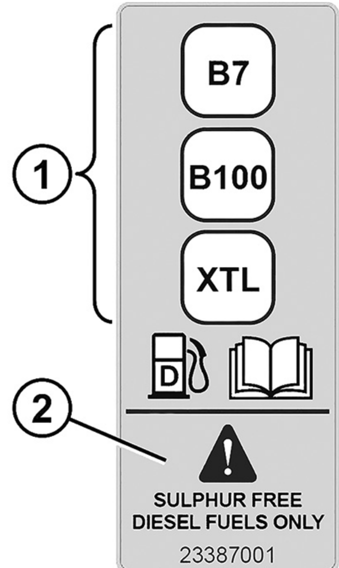
Référez-vous au tableau signification des logos pour plus de détails.



L'annotation (2) vous informe que seuls les carburants contenant moins de 10 ppm de soufre sont autorisés.



Avant de mettre du carburant dans votre véhicule, référez-vous à l'étiquette apposée sur le(s) réservoir(s) du véhicule. Celle-ci vous indique avec quel type de carburant votre véhicule est compatible.



Signification des logos présents sur les étiquettes

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la signification de chacun des logos existants.

LOGO	Norme correspondante	Indique que votre véhicule est compatible avec
B7	EN-590	Les caburants contenant jusqu'à 7% de Biodiesel (Diesel de référence en Europe)
B10	EN-16734	Les caburants contenant jusqu'à 10% de Biodiesel
B20	EN-16709	Les caburants contenant de 14 à 20% de Biodiesel
B30	EN-16709	Les caburants contenant de 24 à 30% de Biodiesel
B100	EN-14214	Les caburants contenant jusqu'à 100% de Biodiesel (Voir Attention* ci-dessous)
XTL	EN-15940	Les carburants paraffiniques obtenus par synthèse ou hydrotraitement (exemple : HVO, GTL, ...)



**Lorsque le logo B100 est présent sur l'étiquette, votre véhicule est compatible avec les carburants type B7, B10, B20, B30 et B100, à la stricte condition qu'ils respectent les normes mentionnées.*

Autres informations concernant les biocarburants

Réapprovisionnement local

Dans la mesure du possible, ne remplissez vos réservoirs qu'avec du carburant pompé dans une station service, chez un professionnel.

En cas de force majeure, il vous est possible d'utiliser une pompe locale dans votre atelier, mais à condition que:

- Le carburant soit filtré en sortie de pistolet avec un filtre ne laissant pas passer les impuretés de plus de 2 micromètres.
- Le carburant ne soit jamais stocké dans les cuves plus de deux mois.



Des capteurs analysent en permanence la qualité de votre carburant. Ces données sont enregistrées dans les calculateurs du véhicule, et comparées aux données de référence.
Si les procédures décrites ci-dessus ne sont pas respectées, le véhicule pourrait appliquer des phases de réduction de couple, voir de tomber en panne.

Température de fonctionnement

Les carburants B100 supportent très bien les climats tempérés. Toutefois, si la température descend en dessous de 10°C, nous vous conseillons d'utiliser du carburant B7.

Interrupteur général



Lorsque le circuit électrique est ouvert, les systèmes de climatisation ne sont plus opérationnels.

A l'arrêt du véhicule, selon l'équipement de votre véhicule, si vous ne coupez pas l'alimentation électrique par la télécommande, le système se met automatiquement en mode consommation basse au bout de :

12 heures si vous laissez la clé dans la cabine,

2 heures si vous retirez la clé de la cabine.

Ce délai est paramétrable par un point de services RENAULT TRUCKS.



Pour le fonctionnement avec la télécommande de verrouillage électrique des portes couplée avec la commande de l'interrupteur général, reportez-vous au chapitre ***Verrouillage et Alarme*** *pour son utilisation.*



Basculement cabine

Généralités sur le basculement de la cabine

Avant de basculer la cabine, vérifier que :

- le contact est coupé,
- le frein de stationnement est activé,
- la commande de boîte de vitesses en position "N" (point mort),
- les coffres de rangement sont verrouillés,
- aucun objet à l'intérieur de la cabine ne peut être projeté vers le pare-brise,
- les portes sont bien fermées,
- la zone devant le véhicule est dégagée.



Ne manoeuvrez pas la cabine, moteur en marche.

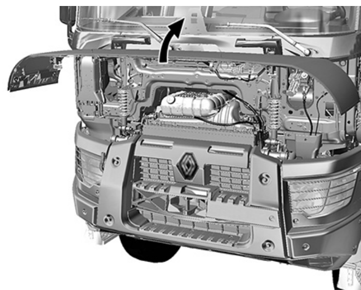
Avant la mise en marche du moteur, vérifiez :

- cabine levée : la position au point mort de la boîte de vitesses,
- cabine baissée : la position au point mort de la boîte de vitesses en vous assurant de son fonctionnement correct.

En cas d'intervention sous la cabine (sur moteur, etc...), celle-ci doit être totalement basculée.

Toute intervention sur le circuit hydraulique de basculement cabine nécessite l'application de consignes de sécurité et doit s'effectuer dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Le panneau de service doit être ouvert avant que la cabine soit inclinée pour éviter tout dommage.



Les portes doivent être totalement ouvertes, ou correctement fermées.

Basculement cabine

Avant de basculer la cabine :

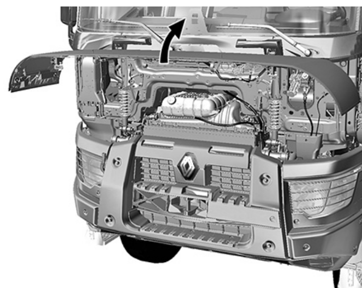
- ouvrez le capot,
- verrouillez les coffres de rangement,

- videz le range-bouteilles,

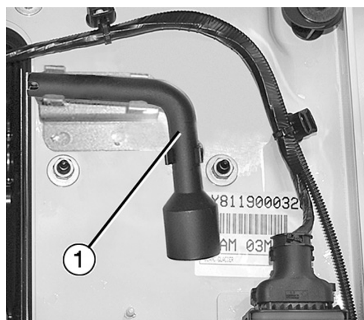
Commande mécanique

Véhicule immobilisé, moteur arrêté, levier de vitesses au point mort, portes bien fermées, assurez-vous qu'aucun objet à l'intérieur de la cabine ne peut être projeté vers le pare-brise. Dégagez la zone devant la cabine.

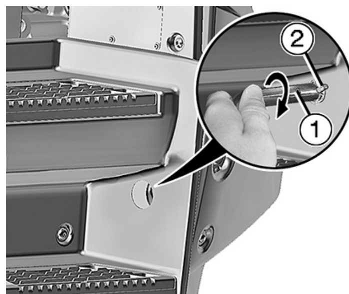
Ouvrez le capot.



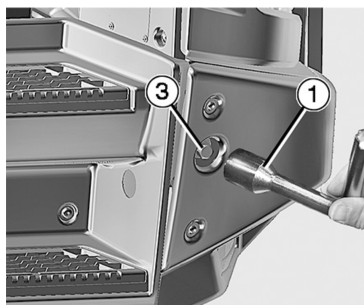
Déclipsez la barre de commande (1).



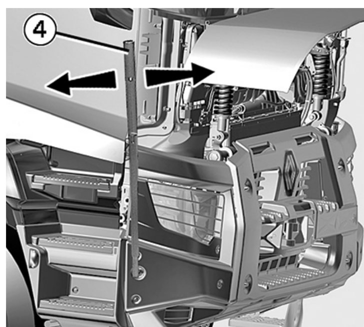
Positionnez le levier (2) sur "Montée". Utilisez la barre de commande (1).



Positionnez la barre de commande (1) sur la pompe du basculement cabine (3).



Le déverrouillage étant automatique, pompez jusqu'au basculement total de la cabine. Utilisez la barre de cric (4) du lot de bord, à assembler en complément de la barre de commande (1). Enfoncez bien à fond la barre de cric.



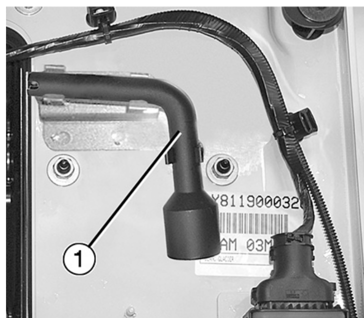
Pour ramener la cabine en position route, positionnez le levier (2) sur "Descente". Pompez jusqu'au verrouillage automatique de la cabine et au durcissement du levier de pompage.

Vérifiez que le soufflet de l'admission d'air soit bien positionné.

Assurez-vous que les deux crochets de verrouillage de la cabine soient bien fermés.

Clipsez la barre de commande (1).

Fermez le capot.



Selon l'équipement de votre véhicule



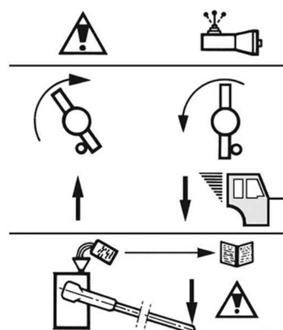


Dans certains cas, le pictogramme (2), et le témoin STOP accompagné d'un message au tableau de bord s'affichent pour vous informer du mauvais verrouillage de la cabine.

Dans ce cas, effectuez à nouveau la manoeuvre du basculement cabine.

Si l'anomalie persiste, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.





Dans le cas de difficultés de basculement, amenez la cabine en position route et contrôlez le niveau d'huile. Complétez le niveau si nécessaire.

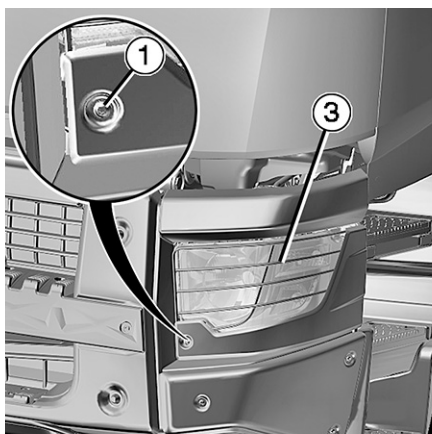
Effectuez avec prudence une manoeuvre complète de basculement (aller et retour). En cas de mauvais fonctionnement, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

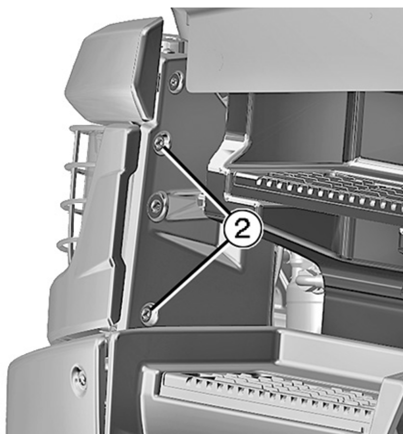
Circuit hydraulique de basculement cabine

Circuit hydraulique de basculement cabine

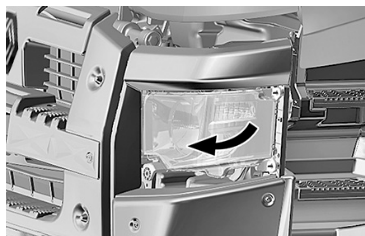
Pour accéder au circuit hydraulique de basculement de la cabine, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.





Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.

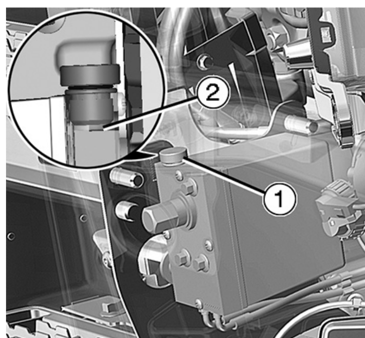


Remplissage et niveau

Cabine en position route, faites le plein d'huile par l'orifice de remplissage (1) du réservoir.

Contrôlez le niveau : l'huile doit affleurer le haut du piston (2) quand celui-ci est en position basse.

Effectuez avec prudence une manœuvre complète de basculement (aller et retour) et contrôlez à nouveau le niveau. En cas de mauvais fonctionnement, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS.





Environnement conducteur

Position de conduite

Une bonne installation à votre poste de conduite est primordiale. Elle vous permettra de :

- toujours garder une bonne visibilité de la route ainsi que sur vos afficheurs et tableau de bord,
- vous assurer d'un accès rapide à toutes les commandes,
- bénéficier d’un meilleur confort pour limiter votre fatigue.

Suivez bien, dans l'ordre, les différentes étapes d'installation dans votre véhicule :

1. réglez la position de l'assise de votre siège,
2. réglez votre volant,
3. réglez votre siège,
4. réglez vos rétroviseurs et antéviseurs,
5. attachez votre ceinture de sécurité.

STOP

RÉGLEZ VOTRE POSITION DE CONDUITE UNIQUEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT !



Même s'ils peuvent représenter des prises tentantes, n'utilisez pas les commodos, la planche de bord, ou la commande de frein de park comme appui pour vous redresser.

Priviligiez des appuis directement sur le siège, les poignées montoires ou les accoudoirs qui sont prévus à cet effet.

Réglage de la position de l'assise de votre siège

Bien assis au fond du siège, tendez votre jambe gauche au fond du compartiment, là où se trouverait une pédale d'embrayage sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Le bon réglage est atteint lorsque, cuisse bien à plat sur l'assise, votre jambe est légèrement fléchie.

Pour régler votre assise, rendez-vous au chapitre Sièges, voir Sièges en page 49.

Réglage du volant

Une fois réglée la position de l'assise, passons au volant : son positionnement doit vous permettre de voir correctement l'intégralité de l'afficheur, sans que la couronne ne rentre en contact avec vos jambes, même lorsque vous les déplacez depuis la pédale accélérateur vers la pédale de frein, et inversement.

Pour régler votre volant, rendez-vous au chapitre Réglage du volant, voir Réglage du volant en page 65.

Réglage du dossier du siège

Bras tendus, poignets reposant sur le haut du volant, en position "9h15", ramenez le dossier de votre siège jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec votre dos. Ramenez aussi l'appuie-tête pour qu'il soit au contact de votre tête.

Pour régler votre siège, rendez-vous au chapitre Sièges, voir Sièges en page 49.

Réglage des rétroviseurs et antéviseurs

Procédez maintenant au réglage de vos rétroviseurs. Les réglages doivent être effectués tête reposant sur l'appuie-tête. Vous devez garder une vue sur votre véhicule sur une petite partie du miroir pour vous garantir des repères visuels.

Pour régler vos rétroviseurs, rendez-vous au chapitre Rétroviseurs extérieurs à commande électrique, voir Rétroviseurs et visibilité en page 64.

Réglage de la ceinture de sécurité

La ceinture doit passer impérativement sur :

- la clavicule,
- le sternum,
- la hanche.

Elle doit être positionnée bien à plat, sans vriller. La ceinture doit être bien plaquée sur vous : les pinces et autres dispositifs écartant la ceinture sont à proscrire, car ils diminuent l'efficacité de la ceinture en cas de choc.

Pour régler votre ceinture de sécurité, rendez-vous au chapitre Ceintures de sécurité, voir Ceintures de sécurité en page 118.

Sièges

Les sièges de votre véhicule Renault Trucks disposent de capacités de réglages afin de s'adapter à votre morphologie et d'assurer votre confort.



Il est impératif pour votre sécurité de retirer le film plastique de protection lors de la mise en service du véhicule.

Sièges à commandes pneumatiques

Les commandes fonctionnent lorsque la pression d'air est suffisante.

Sièges conducteur et passager



Selon l'affectation du siège (conducteur, passager, conduite à droite ou à gauche), les commandes sont placées d'un côté ou de l'autre du siège. Le type de siège représenté n'indique qu'une solution.

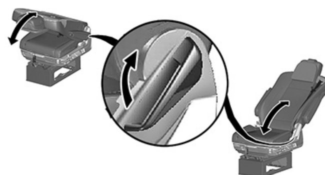


POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, TOUS LES RÉGLAGES DES SIÈGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS VÉHICULE À L'ARRÊT.

VÉHICULE ROULANT, TOUTE UTILISATION DES SIÈGES DANS UNE POSITION AUTRE QUE DOSSIER RELEVÉ EST DE LA RESPONSABILITÉ DES UTILISATEURS.

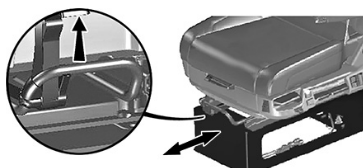
Réglage inclinaison du dossier (conducteur / passager)

Manette de réglage de l'inclinaison du dossier et de passage en position repos (il est interdit d'utiliser cette position pour conduire).

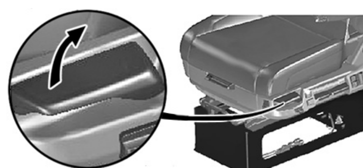


Réglages assise

Réglage longitudinal du siège (conducteur / passager).

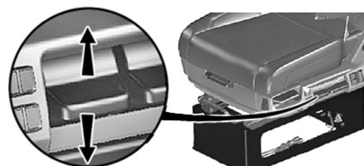


Réglage de l'inclinaison du siège conducteur.



Réglages suspension verticale

Réglez la souplesse de la suspension en fonction de l'état de la route et du poids de l'utilisateur.



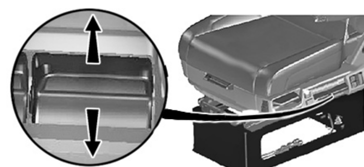
Réglage de souplesse de la suspension "verticale" du siège conducteur.

En haut : suspension dure.

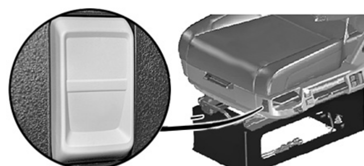
En bas : suspension souple.

En plaçant la commande tout en bas la suspension se retrouve bloquée dans la position choisie.

Réglage de la hauteur du siège conducteur.



Abaissement rapide de la suspension (siège conducteur)



Réglage accoudoirs

Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir correspondant.

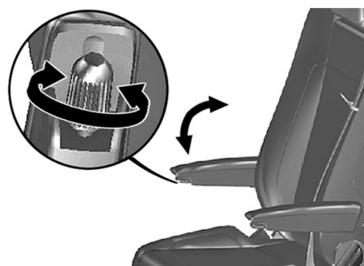
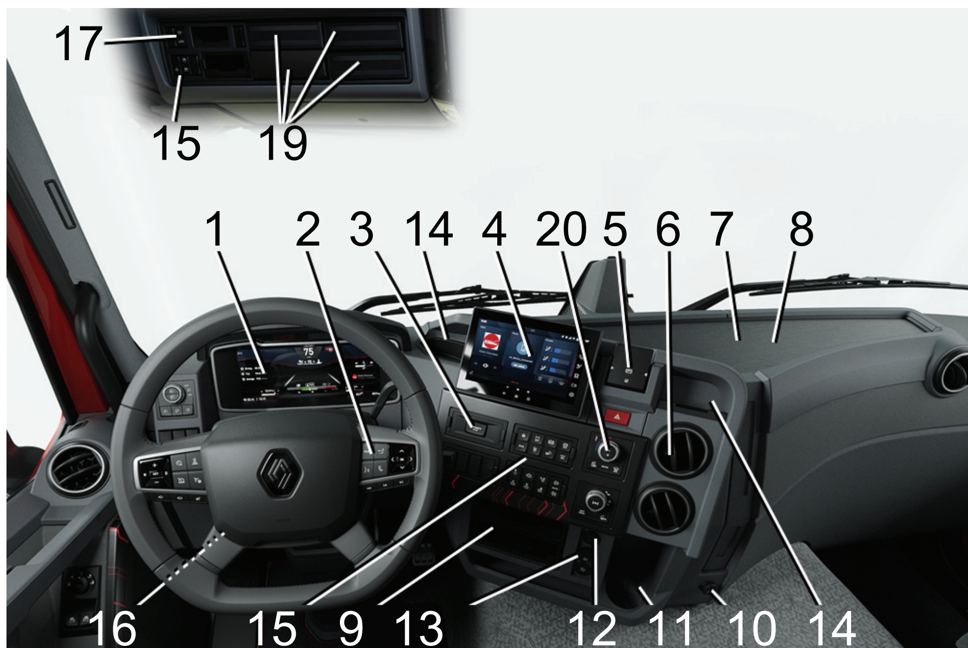


Planche de bord

Familiarisez-vous bien avec la planche de bord de votre véhicule Renault Trucks. Ainsi, vous saurez précisément comment optimiser votre confort, et comment utiliser chaque fonction.



1	- Afficheur principal
2	- Interfaces de commande afficheur
3	- Bouton Start and Stop
4	- Écran multifonction
5	- Commande de frein de stationnement
6	- Aérateurs
7	- Fusibles
8	- Tablette avec surface antidérapante (à utiliser uniquement véhicule à l'arrêt)
9	- Tiroir de rangement
10	- Prise 24V (360W maxi)

11 - Cendrier mobile / porte goblet

12 - Prises micro-USB

13 - Prise 12V (120W maxi)

14 - Tiroirs et espaces de rangement (Les espaces de rangement ne sont à utiliser que quand le véhicule est à l'arrêt)

15 - Interrupteurs

16 - Commande de réglage du volant

17 - Prises micro-USB et data

18 - Micro

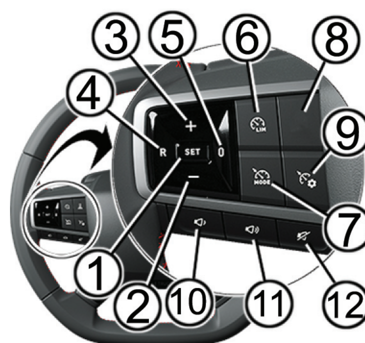
19 - Emplacements pour prédispositions

20 - Commande tournante de gestion du confort thermique

Commandes au volant

Depuis le volant, vous pouvez commander le régulateur de vitesse, les menus et les fonctions d'infodivertissement.

Clavier gauche



1. Valider le mode de régulation sélectionné.
Enregistre comme cible la vitesse courante du véhicule.
2. Appui court : diminue la vitesse de 1.
Appui long : diminue la vitesse de 5.
3. Appui court : augmente la vitesse de 1.
Appui long : augmente la vitesse de 5.
4. Reprendre la vitesse réglée ou le régime moteur réglé.
5. Appui court : désactiver temporairement la sélection actuelle.
Appui long : désactiver et remettre à zéro la sélection actuelle.

6. Sélection du mode limiteur de vitesse.
7. Sélection du mode de pilotage du régime moteur en ralenti accéléré.
8. Non utilisé.
9. Gestion des paramètres de dépassement du régulateur de vitesse.

10. Appui court : diminue le volume.
    Appui long : diminue le volume rapidement.
11. Appui court : augmente le volume.
    Appui long : augmente le volume rapidement.
12. Couper le son du média.

Clavier droit

1. Naviguer vers le haut.
2. Naviguer vers le bas.
3. Naviguer vers la gauche.
4. Naviguer vers la droite.
5. En fonction du contexte, entrer dans le menu, valider un choix ou fermer les pop-up sur l'afficheur principal.
6. En fonction du contexte :



    appui court : retour au menu précédent, fermer les pop-up sur l'afficheur principal,
    appui long : activation de l'afficheur sombre.
7. Ouvrir ou fermer le menu.
8. Reconnaissance vocale
9. Sans appel en cours : ouvrir le journal d'appel sur l'afficheur.
   Appel entrant : décrocher.
   Appel sortant: raccrocher.
10. Choix de la source (Radio, Auxiliaire, ...).
11. Station radio ou piste précédente.
    En recherche de station de radio : aller à la station précédemment détectée.
12. Station radio ou piste suivante.
    En recherche de station de radio : aller à la station détectée suivante.

Légende des interrupteurs

Prenez le temps, avant de démarrer, de repérer ou déplacer les interupteurs des fonctions qui vous sont utiles.

Commutateurs déplaçables

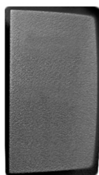
L'emplacement de la plupart des commutateurs peut être facilement adapté à vos besoins. Cependant, certains ne peuvent pas être déplacés pour des raisons de sécurité. Pour plus d'informations, contactez un atelier Renault Trucks agréé.

Planche de bord (emplacement latéral)

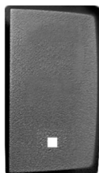


L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.

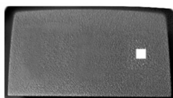
Une commande tournante vous permet de contrôler l'allumage et le réglage de vos phares. Son fonctionnement est expliqué dans le paragraphe "Combiné lumière et avertisseur".



- Obturateur



- Commande de l'équipement carrossier

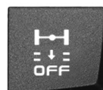


- Commande de l'équipement carrossier

Planche de bord (emplacement central)



L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.



- Commande d'inhibition de l'ASR



- Commande de gyrophare(s)



- Commande de la prise de mouvement



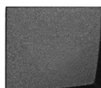
- Commande de boîte de vitesses pour conduite en terrain difficile (Optidriver)



- Commande de l'accélérateur manuel en terrain difficile



- Commande de l'équipement carrossier



- Obturateur



- Commande du bruiteur de recul



- Commande de blocage du véhicule lors des arrêts courts



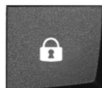
- Commande du couplage frein / ralentisseur



- Commande du plafonnier



- Commande des feux déportés



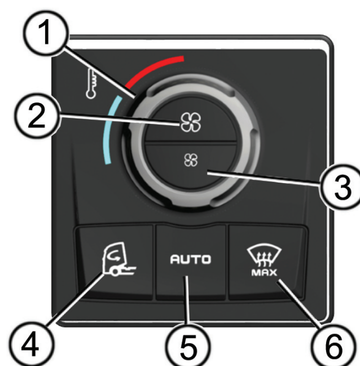
- Commande de la fermeture centralisée des portes



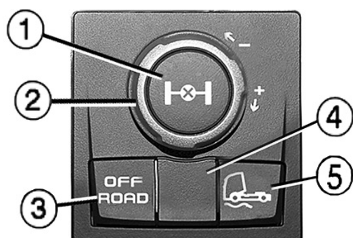
- Commande de désactivation du frein de stationnement automatique, voir Fonctionnement automatique en page 171

Commande tournante du confort thermique

1. Rotation dans le sens horaire : augmenter la température.
   Rotation dans le sens anti-horaire : diminuer la température.
2. Augmente la vitesse de la ventilation.
3. Diminue la vitesse de la ventilation.
4. Recyclage de l'air cabine.
5. Mode automatique.
6. Désembuage du pare-brise.



Commande tournante des blocages différentiels



1 - Commande de désengagement des blocages du différentiel

2 - Commande tournante d'activation des différents blocages

3 - Commande de boîte de vitesses pour conduite en terrain difficile (Optidriver)

4 - Obturateur

5 - Commande de l'accélérateur manuel en terrain difficile

Desserte



L'emplacement des interrupteurs est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en usine suivant les options du véhicule.

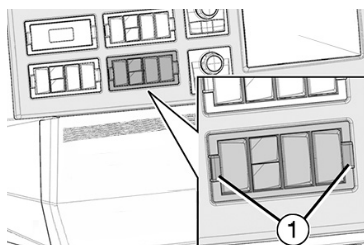


- Micro

Interrupteurs repositionnables

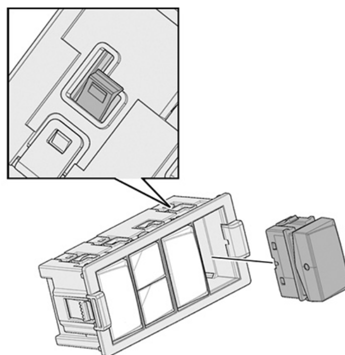
Dépose d'un interrupteur repositionnable

Retirez préalablement le module de la planche de bord en tirant sur les deux languettes (1).



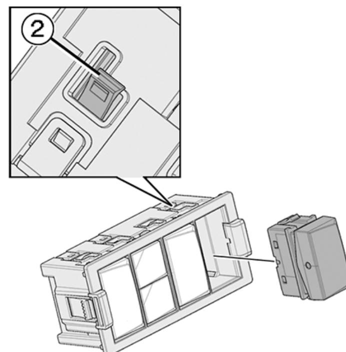
Pressez sur les languettes.

Retirez l'interrupteur du module.



Pose d'un interrupteur repositionnable

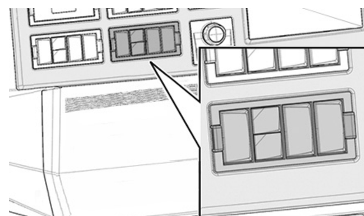
Emboîtez l’interrupteur repositionnable à l'emplacement choisi.





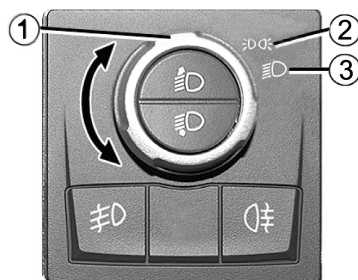
Assurez-vous que l'interrupteur soit suffisamment enfoncé, pour cela vérifiez visuellement la position du clip (2).

Repositionnez le module dans son emplacement.



Combiné lumière et avertisseur

Éclairage



Mode feux de jour "DRL" automatique. C'est le mode sélectionné par défaut lors de la mise en route de votre véhicule. Dans ce mode, les feux de jour "DRL" sont automatiquement allumés quand les feux de croisement et de position sont éteints et si le moteur du véhicule est en marche.

À l'aide de la commande tournante (1), vous pouvez sélectionner:

Mode feux de position (2).

Mode feux de croisement (3).

Feux de position (veilleuses)

Tournez la commande (1) jusqu'à la position (2).

Le témoin (6) s'allume, indiquant que vous êtes en feux de position.



Feux de croisement (codes)

Tournez la commande (1) jusqu'à la position (3).

Le témoin (7) s'allume, indiquant que vous êtes en feux de croisement.





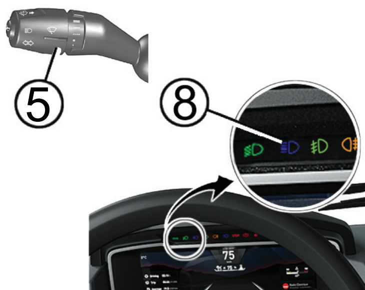
En cas de non-éclairage du témoin des feux de croisement, vérifiez leur fonctionnement ; si nécessaire, remplacez la lampe défectueuse (reportez-vous au chapitre ***Maintenance et entretien****).*

Si l'anomalie ne vient pas des lampes, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Feux de route (phares)

Feux de croisement allumés (commande (1) en position (3)), déplacez la commande au volant (5) vers vous. Le témoin (8) s'éclaire.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la commande au volant (5) vers vous.



Extinction

Tournez la commande (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à l'extinction des feux de position.

Les feux de jour "DRL" seront automatiquement allumés lors de l'extinction des feux de position.

Alarme sonore

À l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche et un avertissement apparait sur l'afficheur pour vous signaler que les feux sont restés éclairés alors que le contact est coupé (décharge des batteries d'accumulateurs).

Projecteurs antibrouillard et feux antibrouillard

En feux de position ou de croisement, appuyez sur les boutons (1) pour allumer les projecteurs avant et (2) pour allumer les feux antibrouillard arrière. Les témoins correspondant s'éclairent sur l'afficheur principal, voir Afficheur principal en page 68.





Lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés, il n'est pas possible d'utiliser les feux de route.



Le bouton (1) pilote les projecteurs antibrouillard situés à l'avant du véhicule.
Le bouton (2) pilote les feux antibrouillard situés à l'arrière du véhicule.

Réglage minimal de la luminosité

Un appui long sur le bouton (1) baisse au minimum l'intensité de l'éclairage de vos afficheurs.

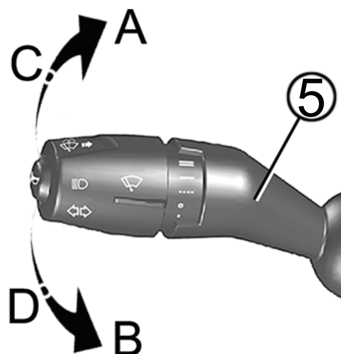
Pour revenir à l'intensité normale de l'éclairage de l'afficheur multifonction, appuyez sur le bouton "MENU".





L'intensité de l'éclairage de l'afficheur multifonction revient automatiquement à la normale en cas d'affichage d'un message d'alerte.

Indicateurs de direction



Manoeuvrez la commande (5) dans le plan du volant.

Position (A) : clignotant permanent droit.

Position (B) : clignotant permanent gauche.

Position (C) : clignotant transitoire droit.

Position (D) : clignotant transitoire gauche.

La commande est impulsionnelle: elle revient en position dès que vous la lâchez.

Si vous emmenez la commande jusqu'en position (A) ou (B), Les clignotants restent actifs tant que le système SACS (Smart Auto Cancellation System) n'aura pas atteint ses critères de désactivation automatique (sans action du conducteur).

Les critères du SACS varient en fonction des informations fournies par le système (caméra, capteurs, vitesse etc…) et de la situation de conduite (rond-point, virage, autoroute etc…).

Si vous emmenez la commande jusqu'en position (C) ou (D), les clignotants sont en mode transitoire. Il s'allument 5 fois, puis sont désactivés jusqu'à la prochaine impulsion.



Les témoins associés à l'indicateur de direction vous informent sur l'état du système.

En cas de défaillance du système

Si les indicateurs de direction restent en fonction au-delà de 5 secondes après l'alignement final des roues après votre changement de direction, il reste possible de les désactiver manuellement.

Pour cela, poussez la commande 5 jusqu'à la position intermédiaire opposée à la direction des clignotants permanents en cours, puis relâcher. Cette manipulation aura toujours la priorité sur le système SACS.

L'indicateur de direction est alors désactivé jusqu'à sa prochaine utilisation.

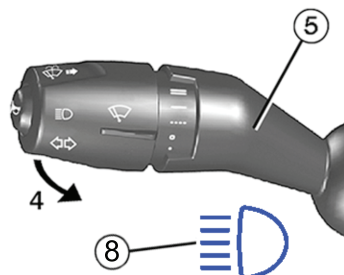
Avertisseur sonore

Appuyez sur le bouton (3) de la commande au volant (5).



Avertisseur lumineux (appels de phares)

Exercez une pression vers vous sur la commande au volant (5). Le témoin (8) s'éclaire.



Commande essuie-vitre et lave-vitre

Maintenez la commande en position (1), vous actionnez en même temps l'essuie-vitre et le lave-vitre.

Lorsque vous cessez la pression sur la commande, le fonctionnement de l'essuie-vitre s'interrompt après quelques balayages.

Selon l'équipement de votre véhicule

Manoeuvrez la commande dans le plan du volant.

Position (2) : mode par impulsions.

Position (3) : arrêt.

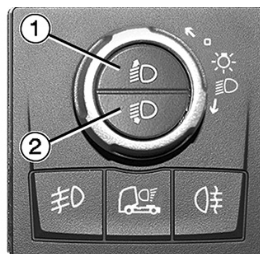
Position (4) : balayage intermittent.

Position (6) : balayage rapide.



Vous retrouverez l'activation du "capteur de pluie" dans le menu Réglages de votre véhicule, voir Réglages depuis le menu véhicule en page 95.

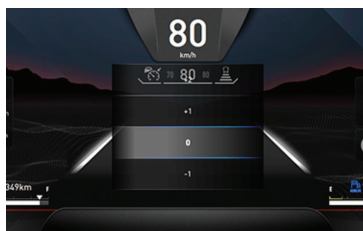
Réglage des projecteurs



Pour voir correctement et être vu sans éblouir les autres usagers de la route, prenez soins de régler la hauteur d'éclairage de vos projecteurs pour tout changement de charge du véhicule.

Véhicule à vide : appuyez sur le bouton (1) pour lever le faisceau des projecteurs.

Véhicule en charge : appuyez sur le bouton (2) pour baisser le faisceau des projecteurs.

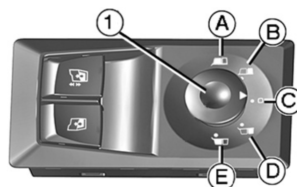


La valeur du réglage apparaît quelques secondes sur l'afficheur principal.

Rétroviseurs et visibilité

Afin de garantir votre sécurité et celles des autres usagers de la route, il est indispensable de prendre soin du réglage de vos rétroviseurs extérieurs.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



Positionnez la commande (1) :

- sur (A) pour régler le rétroviseur inférieur gauche,
- sur (B) pour régler le rétroviseur supérieur gauche,
- sur (C) pour la rendre inactive,
- sur (D) pour régler le rétroviseur supérieur droit,
- sur (E) pour régler le rétroviseur inférieur droit.

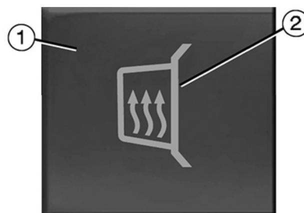
Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à régler puis manoeuvrez la commande. Celle-ci est omnidirectionnelle.

Dégivrage

Le dégivrage est assuré par la commande (1) de la platine de confort thermique.

Le témoin (2) s'éclaire pendant la fonction dégivrage.

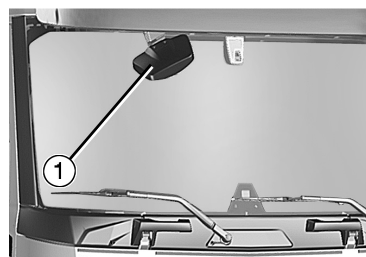




La fonction dégivrage des rétroviseurs est active uniquement moteur tournant.

Antéviseur

L'antéviseur (1) est un miroir donnant une vue panoramique sur l'avant du véhicule depuis le poste de conduite.





L'antéviseur (1) doit être impérativement replié lors d'un lavage du véhicule au rouleau.

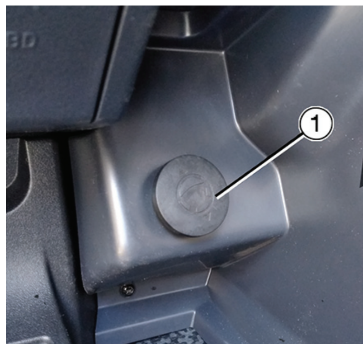
Réglage du volant

Le volant de votre camion Renault trucks dispose de capacités de réglage afin de s'adapter à votre morphologie pour assurer votre confort.



AVANT DE DÉVERROUILLER LA COLONNE DE DIRECTION, ASSUREZ-VOUS QUE LE VÉHICULE SOIT ARRÊTÉ DANS UN ENDROIT SÛR, ET QUE LE FREIN DE PARC EST ACTIVÉ.

Déverrouillage



Appuyez sur la commande (1) avec le pied gauche.

Tant que vous gardez le pied appuyé sur la commande, vous pourrez procéder au réglage que vous souhaitez.



La commande (1) fonctionne lorsque la pression d'air du circuit est suffisante.



Options de réglage :

- avant,
- arrière,
- haut,
- bas,
- angulaire.

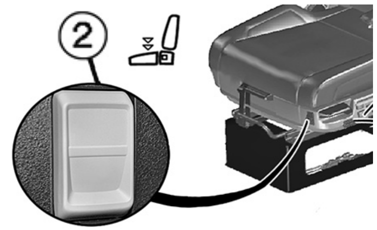
Verrouillage

Relâchez la commande (1) avec le pied gauche.



N'exercez pas d'efforts latéraux sur le volant lorsque le système est déverrouillé pour l'ajustement de la position.

La position **Easy access** (2) vous permet de descendre et monter plus facilement dans le véhicule.



Afficheur principal

Toutes les informations requises pendant la conduite ou pour votre confort sont compilées dans les instruments. Votre véhicule vous propose deux écrans pour vous permettre de communiquer avec lui.

En face de vous, derrière le volant, l'afficheur central offre les informations et les messages d'avertissement les plus importants et liés à la conduite, lorsque cela est nécessaire.

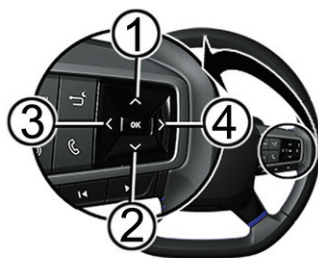
Que ce soit le régime moteur, votre vitesse ou le statut de votre boîte de vitesses, tout est compilé ici.

La navigation dans cet écran (choix des menus, validation des informations, ...) se fait à l'aide des commandes au volant situées sur les branches droite et gauche de votre volant.

Occupant une position plus centrale sur la planche de bord, l'écran multifonction vous apporte essentiellement des informations concernant votre confort et la vie à bord. Vous souhaitez gérer la ventilation, changer de station de radio ou gérer vos systèmes de sécurité et d'aide à la conduite ? Son écran tactile vous permettra de naviguer dans ses menus et de sélectionner les options qui correspondent le mieux à vos besoins.

Utilisez les commandes Haut (1), Bas (2), Gauche (3) et Droite (4) des commandes au volant côté droite sur le volant de direction pour changer l’affichage et la configuration de l'afficheur.

Si vous avez souscrit à l'abonnement GPS, trois environnements sont possibles.



Aspect général de l'afficheur principal

Si vous disposez d'un abonnement valide au système de navigation, l'afficheur principal (1) pourra vous présenter trois aspects différents.



Le bandeau superieur de l'afficheur (2) est reservé aux témoins les plus importants:

Description des témoins

A B C D E F G H I J K L

STOP

- A - Feux de position
- B - Feux de croisement
- C - Feux de route
- D - Feux anti-brouillard avant
- E - Feux anti-brouillard arrière
- F - Feux longue portée
- G - Témoins d'état : arrêt immédiat nécessaire
- H - Frein de parc
- I - Ceinture de sécurité
- J - Préchauffage en cours
- K - Problème moteur
- L - Téléchargement de données



En fonction de la configuration de votre véhicule, il est possible que certains de ces témoins ne s'éclairent jamais, car ne correspondant à aucune fonction.

L'allumage d'un témoin sera le plus souvent accompagné d'un message en pop-up apparaissant sur l'afficheur (1) vous précisant la nature de l'information.

Différentes vues de l'afficheurs principal

Si vous disposez d'un abonnement au service de navigation, l'afficheur principal vous offre trois vues:

- Vue principale
- Vue navigation
- Vue construction



Vous pouvez passer de l'une à l'autre en utilisant les commandes (1) et (2) des commandes au volant côté droit.

Affichage Principal

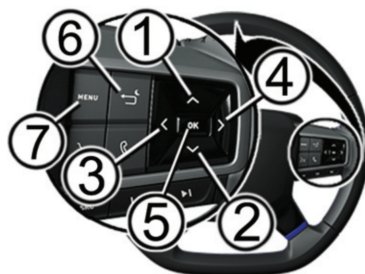


5. Symboles relatifs, par exemple, à la température extérieure, à l'éclairage ou aux avertissements d'état des systèmes de sécurité.
6. Clignotants.
7. Compteur de vitesse.
8. Champ d'affichage dédié aux pictogrammes des fonctions de régulation de vitesse.
9. Champ d'affichage dédié aux avertissements des systèmes de détection des autres usagers de la route. En cas de proximité, des pictogrammes jaunes ou rouges encadreront le compteur de vitesse à ce niveau.
10. Zone des jauges. Utilisez les commandes (3) et (4) des commandes au volant côté droite pour faire défiler les jauges suivantes:

- Jauges de pression d'air,
- température d'huile moteur,
- température du circuit de refroidissement,
- niveau d'huile moteur,
- pression d'huile moteur,
- voltmètre et ampèrmettre des batteries prinicpales,
- si concerné, information module(s) carrossier(s).

Plus d'informations sur les jauges sont disponibles dans le chapitre Vérification quotidienne, voir Indicateurs sur l'afficheur en page 140.
11. Rappel de la vue de l'afficheur en cours d'utilisation.
12. Compteur kilomètrique et journalier.
13. Rappel d'état du système audio.
14. Jauge de niveau d'AdBlue.
15. Indicateur d'utilisation du ralentisseur.

16. Zone d'affichage des messages temporaires (menus, notifications, gestion des demandes d'écarts avec le véhicule devant vous, lumières exterieures, ...).
En appuyant sur la commande (7) des commandes au volant à droite, vous ferez apparaitre des menus. Vous naviguerez dans ces menus à l'aide des flèches (1) (2), (3) et (4). Validez vos choix en appuyant sur la commande "OK" (5), effacez les messages ou sortez des menus sans modifications avec le bouton retour (6).
Les menus proposés sont:



- Gestion des compteurs partiels et journaliers,
- Rappel des notifications,
- Journal des appels téléphoniques,
- Maintenance. Le menu maintenance vous proposera les choix suivants:
  - vérifications avant le départ,
  - information entretien,
  - vidange de l'eau du pré-filtre à carburant,
  - rappel des informations,
  - téléchargement de logiciels,
  - confirmation de la version de logiciel.

17. Afficheur des informations d'état de boîte de vitesses.

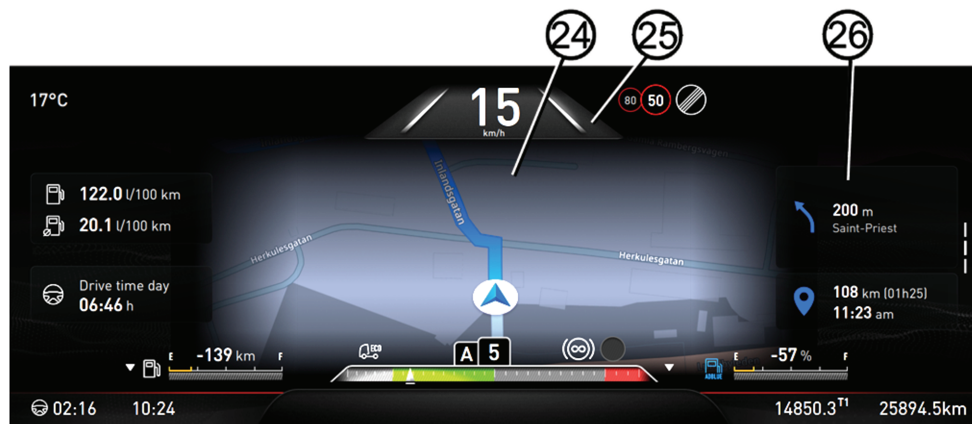
18. Compte-tours. L'aiguille du compte-tours se déplacera le long de la frise pour vous indiquer le régime moteur. Respectez bien les marquages de couleur des différentes zones!

- Zone verte : plage d'utilisation idéale.
- Zone bleue : plage d'efficacité maximale du ralentisseur.
- Zone rouge : Zone de sur-régime, à éviter impérativement pour ne pas endommager votre moteur.

19. Jauge de carburant.
20. Horloge et rappel des informations tachygraphe.
21. Affichage des informations de consommation instantanée, consommation moyenne et information tachygraphe journalière.

Affichage Navigation (soumis à abonnement)

Cette seconde vue n'est disponible que si vous avez souscrit un abonnement au service de navigation par GPS. Les fonctionnalités et certains affichages restent identiques.



Une carte s'affiche dans la partie centrale (24) vous permettant de suivre votre navigation en gardant les yeux toujours proches de la route.

L'indicateur de l'alerte de franchissement de ligne passe en partie haute (25), il encadre désormais le compteur de vitesse.

Les informations de votre navigation vous sont rappelées sur le côté de l'afficheur (26).

Affichage construction

L'affichage construction vous permet de garder à l'oeil en permanance l'horamètre (30) et l'état de vos blocages de différentiel (31).
Dans cette vue, les jauges (11) passent sur le côté gauche de l'afficheur.



Messages d'alertes



Si le véhicule doit vous communiquer une information, ou si un défaut est détecté, un message apparaitra sur l'afficheur principal.

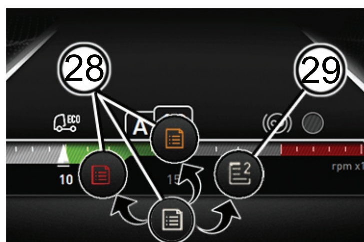
Plusieurs types de messages peuvent s'afficher, selon leur importance :

- Pour une information liée à la conduite ou à un équipement : message blanc ou gris.
- Pour une information importante, ou un défaut requérant votre attention : message orange.
- Pour un défaut majeur imposant l'arrêt immédiat du véhicule : message rouge associé au témoin "stop" (27).



Vous pouvez consigner les messages en appuyant sur la commande retour (6) des commandes au volant côté droit. S'il s'agit d'un défaut associé au témoin **"STOP"**, il réapparaîtra après 30 secondes sans aucune action de la part du conducteur.

Une icône (28) indique que des messages ont été consignés, elle est de la couleur du message le plus critique. Le nombre de messages acquittés est rappelé sur l'icône (29).



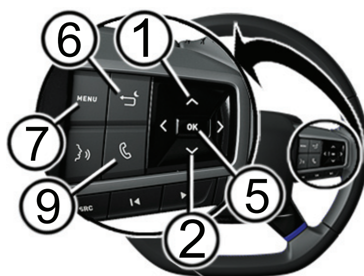
Menus de l'afficheur principal

Avec les commandes au volant coté droit, vous pourrez faire apparaitre et naviguer dans des menus situés au milieu de la partie centrale de l'afficheur.

Menu mémoire d'appels

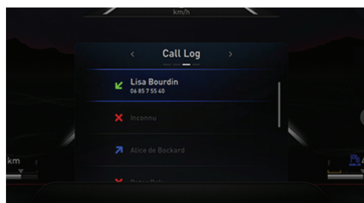
Si votre téléphone est connecté en Bluetooth à votre véhicule, alors vous disposez d'un raccourci pour accéder à votre historique d'appels et rappeler un correspondant.

En appuyant sur la commande (9), vous ouvrirez le menu Historique des appels sur l'afficheur central.



Une fois ce menu ouvert, naviguez dans la liste en utilisant les flèches (1) et (2). Si vous voulez rappeler l'un des contacts, positionnez-vous dessus, puis appuyez sur la commande OK (5), ou sur la commande téléphone (9).

Si vous préférez refermer le menu, appuyez sur la commande retour (6).



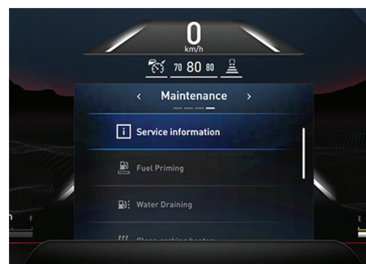
Autres menus rapides

A tout moment de la conduite, pressez la commande menu (7) pour accéder rapidement aux menus suivants :

- Compteurs journaliers,
- Rappel des notifications,
- Historique des appels,
- Maintenance.

Dans le menu Maintenance, vous trouverez les options suivantes :

- vérifications avant le départ,
- information entretien,
- vidange de l'eau du préfiltre à carburant,
- rappel des informations,
- téléchargement de logiciels,
- confirmation de la version de logiciel.





Vous pouvez passer d'un menu à l'autre en appuyant sur les flèches (3) et (4).

Pour valider un choix dans l'un des menus, appuyez sur la commande OK (5). Pour refermer le menu, appuyez sur la commande retour (6).

Téléchargement de logiciels

Grâce au boîtier télématique (Telematic GateWay) installé dans votre véhicule, la connectivité permet de vous envoyer des mises à jour de logiciel à distance :

- Pour anticiper d’éventuelles problématiques qualité.
- Pour dépanner les véhicules.
- Pour installer de nouvelles prestations dans les véhicules (kits de conversion logicielle).

Le logiciel est téléchargé et stocké dans le véhicule jusqu’à ce que vous trouviez un moment pour l’installer. Le témoin (1) s'allume alors pour vous informer qu'une mise à jour est disponible.

Au démarrage et pendant 28 jours après réception des logiciels, un message sur l’afficheur vous indique la durée d’installation, vous permettant d’organiser votre emploi du temps.





Si après 28 jours vous n'avez pas eu l'occasion d'installer le logiciel, alors il sera supprimé et devra être installé lors d'une prochaine visite à l'atelier.

Lancement de la mise à jour

Stationnez le camion sur un terrain plat.

Coupez le moteur.

Mettez le véhicule en mode contact et laissez-le dans cette position pendant toute la mise à jour.

Avec les commandes au volant côté droit, naviguez jusqu'au menu téléchargement de logiciels. Vous pourrez alors vous laisser guider par l'afficheur qui vous indiquera les conditions pour que l’installation soit effective, comme l'application du frein de stationnement, le maintien du mode contact, ...

Important : le véhicule doit rester en mode contact pendant toute la durée de l’opération.



Pendant la procédure, il est fréquent que le système redémarre, ce qui peut provoquer un écran noir pendant quelques instants sur l'afficheur.



Attendez la fin de l'opération de mise à jour avant de manipuler les fonctions du véhicule : ne manipulez pas les boutons du tableau de bord, laissez l'afficheur secondaire éteint et rangez la télécommande de couchette dans son logement avant le début de l'opération.

À la fin du téléchargement, le message « Mise à jour terminée. Le véhicule est à présent prêt à être utilisé. » s’affiche.

En cas d’échec de l’installation, un message vous informant que l’installation n’a pas pu commencer apparaitra sur l'afficheur.

Le véhicule reste disponible et peut reprendre la route. Vous pourrez à nouveau effectuer l'opération lorsque toutes les conditions seront réunies ou lors d’une prochaine visite en atelier.

Dans de très rares cas, vous risquez de rencontrer une erreur critique pouvant aller jusqu'à faire relâcher le frein de stationnement et empêcher le redémarrage du moteur. Dans ce cas, contactez le 24/7 au +800 777500 00 qui vous portera assistance gratuitement ou contactez l’atelier le plus proche.

Où trouver les pictogrammes?

Pour communiquer avec vous et vous aider dans votre conduite, votre véhicule pourra vous montrer différents pictogrammes sur l'afficheur principal en fonction des conditions du moment.

Certains sont purement informatifs, d'autres peuvent vous permettre de mener des actions nécessaires pour améliorer votre consommation de carburant ou préserver votre mécanique.

Le plus souvent, les pictogrammes seront associés à un texte vous décrivant les actions à mener.

Les pictogrammes sont très intuitifs et seront le plus souvent accompagnés d'un message vous précisant leur nature.

Ils sont aussi rappelés lorsque nécessaire dans la présente notice.

Enfin, une table récapitulative est disponible dans le Driver Guide à l'adresse https://driverguide.renault-trucks.com/, ou en suivant le QR code suivant :



Écran multifonction

Écran multifonction

Situé sur le milieu de la planche de bord, l'écran multifonction est une interface indispensable à la conduite du véhicule. Son écran tactile vous permet de gérer la radio, le téléphone, la ventilation et certaines des fonctions fondamentales de votre véhicule.

Présentation générale des commandes

Deux interfaces sont à votre disposition pour naviguer sur l'écran multifonction :

- L'écran lui-même. Votre écran multifonction est tactile, ainsi, vous pouvez naviguer dessus directement en l'effleurant avec vos doigts.
- Les commandes au volant (pour les fonctions téléphone et volume de la radio).

Commandes au volant côté gauche

1. Baisser le volume de la radio.
2. Augmenter le volume de la radio.
3. Couper / remettre le son de la radio.

Un appui court sur les commandes (1) ou (2) incrémente la valeur du volume sonore de 1. Gardez appuyée la commande jusqu'à obtenir la valeur de réglage souhaitée.



Commandes au volant côté droit

4. Décrocher / raccrocher le téléphone connecté en Bluetooth.
5. Choix du mode (radio, auxiliaire, ...)*.
6. Appui court : sélection de la plage précédente. Appui long : retour rapide.
7. Appui court : sélection de la plage suivante. Appui long : avance rapide.



*En fonction des périphériques externes en votre possession, et connectés au système.

Écran tactile (accueil)



8. Bandeau Android. Affiche l'heure et l'état de votre système (appareils connectés, réseaux, alarmes programmées, ...).
9. Menu audio. Vous permet d'ouvrir l'appli média en cours d'utilisation.
10. Menu téléphone*. Vous permet d'accéder au menu de votre téléphone connecté en BlueTooth.
11. Ventilation et confort thermique.
12. Menu de gestion des applications véhicule, voir Accès aux applications en page 85. En fonction de la configuration de votre véhicule et des services activés, vous pourrez ici:

- connecter ou déconnecter les services d'aide à la conduite (ADAS),
- accéder au menu navigation de votre GPS,
- contrôler les angles morts de votre véhicule à l'aide des caméras arrière ou latérales,
- gérer l'interface de votre chronotachygraphe,
- gérer l'interface de votre compteur journalier,
- gérer l'interface de votre réveil.
- vérifier les températures de votre cargo, le verrouilage des portes, ...

Beaucoup d'autres fonctions sont disponibles via ce menu, comme une calculatrice, le chauffage autonome, les fonctions de contrôle du poids du véhicule ou de la pression des pneumatiques. Nous vous invitons à mettre vos arrêts à profit pour vous familiariser avec ce menu.
13. Affichage immédiat des vues de la caméra de contrôle.
14. Panneau de réglage

- luminosité,
- volume,
- audio,
- connexion wifi/Bluetooth, ...,
- choix de la langue,
- heures et date,
- choix des unités,
- ...

15. Rappel des pages de widgets que vous avez configurés.
16. Choix des widgets de l'écran d'accueil et de leur configuration.
17. Zone d'affichage principale (ici sur l'écran d'accueil).
18. Accès aux notifications (effleurez le doigt du haut de l'écran vers le bas).

*En fonction des périphériques externes en votre possession, et connectés au système.

Démarrage du système

Le système démarre automatiquement quand le véhicule est mis en mode "Accessoire" ou "Marche". Sinon, appuyez sur le bouton "Marche/Arrêt" (22) de l'écran.

Le démarrage du système peut nécessiter un délai d'attente d'environ 2 minutes.



Arrêt et mise en veille du système

Pour mettre le système en veille, vous pouvez :

- mettre le véhicule en position arrêt à l'aide du bouton START/STOP (si vous retournez en mode vie à bord, le système restera en fonction),
- appuyer sur le bouton "Marche/Arrêt" de l'écran.

Le système dispose d'un économiseur d'écran qui désactive l'afficheur après 15 minutes d'inactivité. Pour réactiver l'afficheur, touchez le.



Afin de ne pas perdre de données, il est impératif de ne pas fermer le coupe-batterie avant d'avoir retiré la carte conducteur du chronotachygraphe ou coupé le contact.

Écran

Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt du pupitre de commande pour activer ou éteindre le système.

La navigation dans les menus s'effectue soit à l'aide de l'écran tactile, soit avec la commande au volant.
L'écran est tactile ; utilisez vos doigts pour vous déplacer dans le système.



N'utilisez pas d'objet (stylo, objet pointu) pouvant endommager la surface de l'écran.

Entretien de l'écran

Système arrêté, nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre.

Pour nettoyer les parties en plastique, utilisez des produits de nettoyage ordinaires utilisés pour l'intérieur de la cabine. Essayez d'abord sur une partie légèrement cachée pour vous assurer que le produit n'endommage pas la surface.



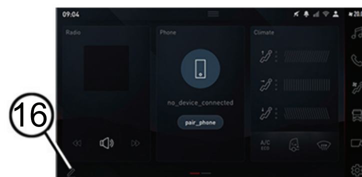
Ne jamais ouvrir le boîtier de l'écran.



Attention à ne pas renverser de liquide sur l'écran.

Choix des widgets

En appuyant sur le bouton (16), choix des widgets, vous pourrez paramétrer l'écran d'accueil.



Sélectionnez le widget que vous voulez modifier dans la partie centrale (105). Choisissez ensuite celui que vous voulez inclure dans la liste proposée (106).

Vous retournerez à la page précédente en appuyant sur la flèche de retour (107).

Vous pourrez aussi naviguer sur l'outil de gestion de la page (108).



Dans le menu de gestion de la page, vous pourrez choisir une zone et la supprimer dans la partie centrale (109). Vous pourrez choisir une architecture de page différente dans le bandeau (110) et ajouter des pages secondaires avant ou après la page courante en appuyant sur les "+" (111).

Le retour à la page précédente se fait par la flèche (112).

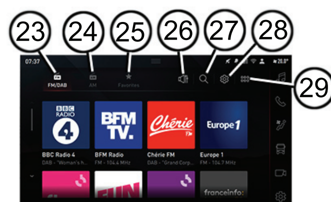


Menu audio

Dans ce menu, vous pourrez naviguer entre les différentes sources accessibles à votre système et les piloter.

Écran principal du menu audio

23. Liste des radios FM et DAB accessibles.
24. Liste des radios AM accessibles.
25. Liste des radios sauvegardées dans les favoris.
26. Raccourcis vers les réglages audio.
27. Menu de recherche.
28. Raccourcis vers les réglages.
29. Sélection des sources (radio, USB, téléphone en Bluetooth, ...).



Mode radio

En mode radio, appuyez sur le pictogramme de la station que vous souhaitez écouter.

Un rappel de la station sélectionnée s'affichera sur la droite de l'afficheur principal (30), et en bas à gauche de l'écran multifonction (31).

En appuyant sur l'icone s'affichant en bas à gauche de l'écran multifonction, vous pourrez :



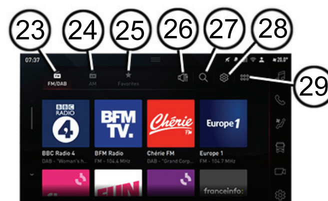
32. Retourner à l'écran précédent.
33. Accéder au tuner radio pour un réglage manuel.
34. Reculer d'une piste/station précédente.
35. Couper/remettre le son.
36. Avancer d'une piste/station suivante.
37. Ajouter aux favoris.



Le système affiche indifféremment les stations FM et DAB. L'information est précisée en dessous du logo affiché, avec la fréquence de reception (pour les radios FM) ou les renseignements sur le programme reçu (pour les radios DAB).

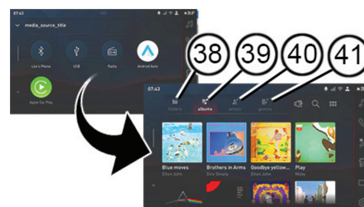
Sélection des sources

En appuyant sur le choix (29), sélection des sources, vous aurez accès, en fonction des appareils connectés à votre véhicule, au contenu de votre téléphone (via Bluetooth), au contenu d'un matériel auxiliaire connecté en USB, au tuner radio, ...



Vous pourrez alors choisir de retrouver votre contenu en fonction du dossier dans lequel il est rangé (38), de l'album de provenance (39), de l'artiste qui en est l'auteur (40) ou de son genre (41).

Le fonctionnement de votre interface est le même que celui expliqué pour la radio.

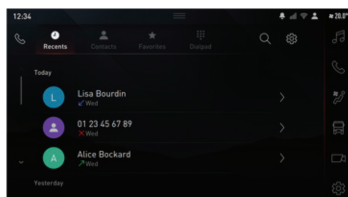


Utilisation d'un téléphone appairé

Si vous avez appairé votre téléphone à votre véhicule en Bluetooth, vous pourrez alors profiter de nombreuses fonctions.

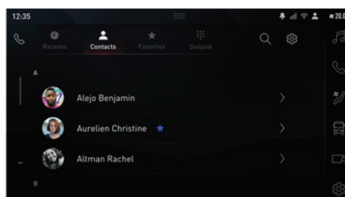
Pour appairer votre téléphone, rendez-vous au chapitre réglages, voir Réglages en page 89.

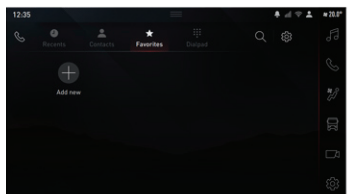
Depuis votre écran multifonction, vous aurez accès au journal des appels (42), à votre répertoire (43), à la gestion des favoris (44) et au pavé numérique (45).



42

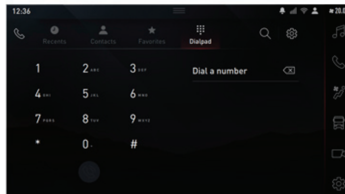
43





44

45



Appuyez sur un contact pour l'appeler.

Appuyez sur la flèche en face du contact pour l'ajouter aux favoris ou l'enregistrer.

Lorsque vous recevez un appel, appuyez sur le bouton (4) pour décrocher.

Vous entendrez votre correspondant depuis le système audio de votre véhicule.

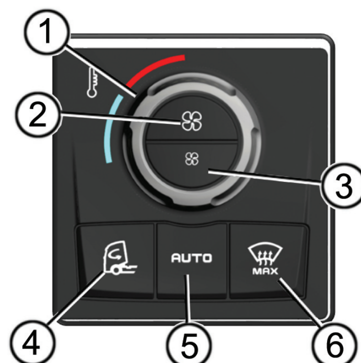


Gestion du confort thermique

Deux interfaces vous permettent de gérer le confort thermique et la ventilation de la cabine.

- Depuis l'écran multifonction.
- Depuis la roue de sélection sur la platine centrale.

Commande tournante du confort thermique



1. Rotation dans le sens horaire : augmente la température.
   Rotation dans le sens anti-horaire : diminue la température.
2. Augmente la vitesse de la ventilation.
3. Diminue la vitesse de la ventilation.
4. Recyclage de l'air cabine.
5. Mode automatique.
6. Désembuage et dégivrage du pare-brise et des vitres latérales.

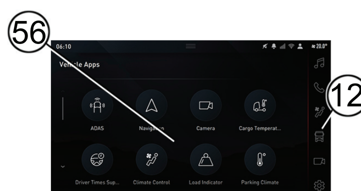
Commandes principales depuis l'écran



46. Choisissez ici le partage du flux d'air (vers le haut, vers vous, vers le bas). Vous pouvez choisir de moduler le flux dans plusieurs directions en même temps.
47. Force de la ventilation.
48. Arrêt du système.
49. Mise en marche ou extinction de la climatisation.
50. Mode automatique.
51. Renouvellement de l'air intérieur.
52. Désembuage/dégivrage du pare-brise et des vitres latérales.
53. Dégivrage des rétroviseurs.
54. Consigne de température demandée.

Pour plus de détails sur ces fonctions, rendez-vous dans les chapitres dédiés.

Accès aux applications



Votre écran multifonction vous propose une série de menus pour vous aider dans la conduite et les vérifications inhérentes à votre véhicule.

Vous y accéderez en sélectionnant le pictogramme associé sur la droite de l'écran multifonction représentant votre camion vu de face (12).

Dans ce menu vous trouverez les accès vers :

- les systèmes d'aide au contrôle du véhicule (ADAS),
- le système de navigation,
- suivant l'équipement du véhicule, des outils de gestion des modules carrosserie, comme par exemple le contrôle de l'ouverture des portes cargo, le contrôle en plusieurs points des températures d'un caisson frigorifique, ...,
- le panneau de gestion du confort thermique,
- votre ordinateur de bord, vous permettant de contrôler votre consommation de carburant, les compteurs journaliers et de fixer des objectifs,
- le panneau de réglage de la fonction réveil de votre véhicule,
- une calculatrice.

Ces fonctions sont très simples et intuitives, mais nous vous invitons à les tester lors de vos temps d'arrêt pour les maîtriser pleinement.

Nous ne décrirons ici que les fonctions les plus complexes.

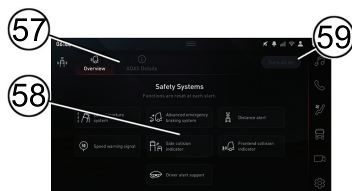
Au besoin, faites défiler l'écran vers le bas pour retrouver vos applications.

Aides au contrôle du véhicule

Renault Trucks travaille en permanence pour améliorer la sécurité de votre véhicule. Ainsi, il propose désormais une série d'assistance à la conduite qui vous aideront à garder le contrôle et anticiper certains risques.
Mais comme il peut arriver que sous certaines conditions, comme en mode manoeuvre par exemple, ces systèmes puissent devenir gênants, nous avons pensé important que vous puissiez les déconnecter. C'est donc dans ce menu que vous pourrez vérifier et modifier l'état de ces services.

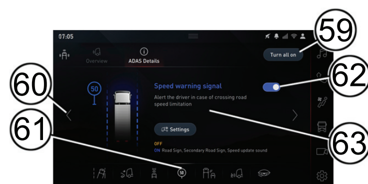
Deux onglets sont disponibles ici.

Dans le menu *Overview*, vous pourrez activer ou désactiver les aides indépendamment en cliquant dessus dans la zone (58). Lorsque au moins une application est désactivée, le bouton (59) s'active. Dès lors, vous pourrez choisir d'appuyer dessus pour réactiver toutes les aides, ou de les réactiver une par une.

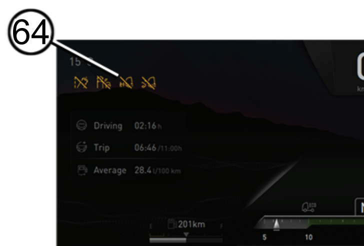


Sur le second onglet, *ADAS details* (57), le bouton (59) fonctionne de la même manière que sur l'onglet précédent.

Cet écran vous permet là aussi d'activer ou de désactiver les fonctions de l'ADAS à l'aide du bouton (62). Au milieu de l'écran, en (63), vous trouverez des informations vous décrivant ladite fonction. Pour certaines fonctions, des options de réglage seront disponibles.
Vous pourrez naviguer d'une fonction à l'autre en appuyant sur l'icône la représentant en bas de l'écran (61) ou avec les flèches de navigation (60).



Lorsque vous désactiverez un système, le pictogramme correspondant s'allumera en haut à gauche de l'afficheur principal (64).



Gestion du confort thermique

Cet onglet vous renvoie vers l'interface qui vous permettra de gérer le confort thermique et la ventilation de la cabine.

Commandes principales depuis l'écran

46. Choisissez ici le partage du flux d'air (vers le haut, vers vous, vers le bas). Vous pouvez choisir de moduler le flux dans plusieurs directions en même temps.
47. Force de la ventilation.
48. Arrêt du système.
49. Mise en marche ou extinction de la climatisation.
50. Mode automatique.
51. Renouvellement de l'air intérieur.
52. Désembuage du pare-brise.
53. Dégivrage des rétroviseurs.
54. Consigne de température demandée.



Navigation

Si vous avez souscrit un abonnement navigation, vous pouvez activer, programmer et paramétrer votre système de guidage depuis ce menu.

Pour plus d'informations, rendez-vous au chapitre Navigation, dans le Driver Guide.

Si vous désirez activer l'option, rendez-vous chez votre concessionnaire Renault Trucks.

Votre ordinateur de bord

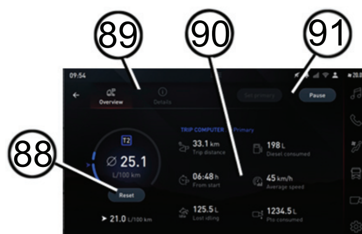
Votre ordinateur de bord vous permet de surveiller et remettre à zéro vos paramètres de conduite.

Sur le premier écran, vous pouvez avoir une vue générale des trois compteurs disponibles. Celui qui est activé au moment où vous le regardez voit son titre encadré, comme ici le T2 (84). Les compteurs montrent d'une flèche (85) votre objectif de consommation instantanée. Vous pourrez le modifier en choisissant le menu (86).



Enfin, en sélectionnant le menu (87), vous aurez accès à plus d'options :

- 88. Remise à zéro.
- 89. Choix entre la vue générale et la vue de détails.
- 90. Liste des données.
- 91. Passage du compteur en mode actif, ou mise en pause.



Le choix (89) vous permettra de contrôler votre consommation de carburant, votre consommation d'AdBlue, la température ambiante de l'air et la consommation de carburant au ralenti ainsi que le temps passé dans cette condition.

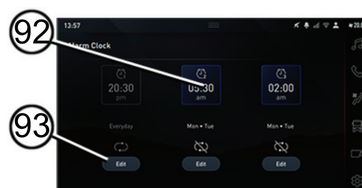
Fonction réveil

Depuis ce menu, vous pourrez activer, désactiver ou régler des alarmes de rappel.

Lorsque les alarmes sont grisées, elles sont inactives. Par contre, si la partie supérieure est surlignée en couleur, alors l'alarme sera active suivant les conditions indiquées en dessous.

Pour activer ou désactiver une alarme, il vous suffit d'appuyer sur le récapitulatif (92) de l'élément concerné.

Pour la modifier, rendez-vous sur le bouton (93) en dessous de celle que vous voulez modifier.



Depuis ce menu, vous pourrez régler l'heure (94), les récurrences et répétitions (95).

Une fois votre réglage effectué, sauvegardez le (96). Une fois sauvegardé, le système vous renvoie sur l'écran précédent.

Si vous préférez ressortir sans sauvegarder, appuyez sur la flèche (97).



Réglages

Le menu réglages (14) vous permettra de modifier certains paramètres de votre afficheur, comme la luminosité, le réglage de l'heure, mais aussi de configurer la connectivité du véhicule.

Dans ce menu, deux onglets sont disponibles. Le menu géneral (105), et le menu véhicule (106).



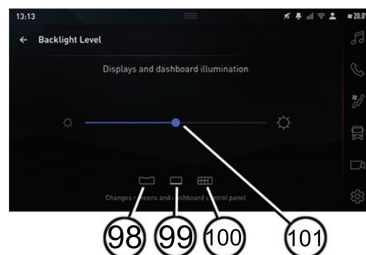
Réglages depuis le menu général

Suivant le niveau d'équipement de votre véhicule et les abonnements souscrits, les menus pourraient différer.

Luminosité

Le réglage de la luminosité vous permet de régler simultanément le niveau de lumière de l'afficheur principal (98), de l'écran multifonction (99) et le rétro-éclairage des interrupteurs (100).

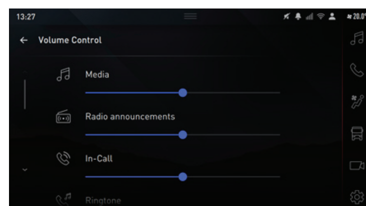
Ajustez le réglage en déplaçant le curseur (101) vers la gauche pour diminuer la luminosité ou vers la droite pour l'augmenter.



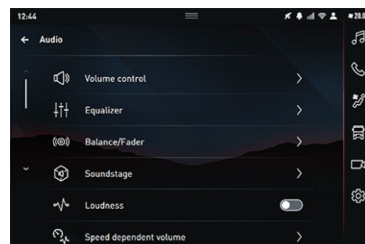
Sons

Dans les réglages sonores, vous pourrez indépendamment modifier le volume de vos médias, des annonces de la radio, de votre téléphone connecté en Bluetooth®, de la sonnerie des appels et de la navigation (si vous disposez d’une souscription valide à ce service).

Ajustez le réglage souhaité en déplaçant le curseur vers la gauche pour le diminuer ou vers la droite pour l'augmenter.



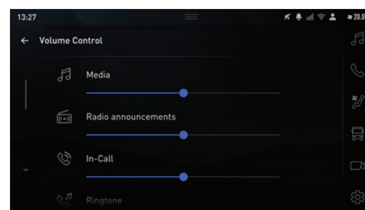
Audio



Dans le menu audio, vous pouvez accéder aux réglages suivants:

- Volumes.
- Egalisateur.
- Balance des sons.
- Scène sonore.
- Loundness.
- Asservissement à la vitesse.

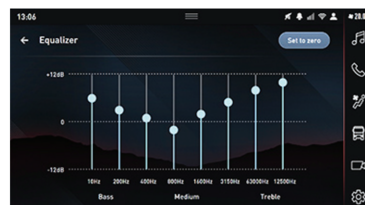
Réglage des volumes



Dans l'onglet réglage des volumes, vous pourrez indépendamment modifier le volume de vos médias, des annonces de la radio, de votre téléphone connecté en Bluetooth®, de la sonnerie des appels et de la navigation (si vous disposez d'une souscription valide à ce service).

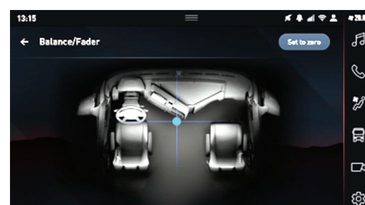
Ajustez le réglage souhaité en déplaçant le curseur vers la gauche pour le diminuer ou vers la droite pour l'augmenter.

Egalisateur



Dans l'onglet égalisateur, vous pouvez régler chaque fréquence sonore indépendamment afin de créer un équilibre tonal unique en fonction de vos préférences.

Balance des sons



Dans l'onglet de réglage de la balance des sons, en déplaçant le point bleu sur l'écran, vous pouvez choisir d'augmenter ou de diminuer le volume sonore provenant des différents haut parleurs de l'habitacle. La position du point diminue le volume dans la direction opposée où le point est déplacé. Attention toutefois, ce réglage impacte celui de la scène sonore.

Il est conseillé de le laisser à zéro si vous voulez profiter pleinement de la fonctionnalité scène sonore.

Scène sonore

Depuis l'onglet scène sonore, vous disposez de 3 scènes sonores prédéfinies que vous pouvez choisir au bas de l'écran : "Avant" , "Centré" ou "Coté".

Vous voulez avoir l'impression que l'orchestre joue juste devant vous pendant que vous conduisez ? Vous préférez avoir la sensation que le chanteur vous accompagne depuis le siège passager? Choisissez alors l'emplacement de la scène sonore qui vous convient le mieux.



Loudness et asservissement à la vitesse.

Activez ou désactivez l'augmentation de l'intensité sonore avec l'avant dernière ligne du menu, et enfin, choisissez, ou non, d'asservir le volume sonore à la vitesse du véhicule pour permettre au son de couvrir les bruits de la circulation sans vous assourdir à l'arrêt.

Wifi

Dans le menu Wi-Fi, vous pouvez activer ou désactiver le Wi-Fi et vous connecter à un réseau Wi-Fi.

Connexion à un réseau Wi-Fi

Pour vous connecter à un réseau Wifi, activez-le puis sélectionnez le réseau souhaité dans la liste. Saisissez le mot de passe (si nécessaire) et sélectionnez CONNECTER dans le coin supérieur droit.



Lorsque vous vous connectez à un point d’accès Wi-Fi, sélectionnez la bande 5 GHz si possible pour obtenir les meilleures performances.



Si vous utilisez un point d'accès Wi-Fi sur votre téléphone ou sur l'écran multifonction, cela peut parfois perturber la connexion Bluetooth pendant les appels téléphoniques.

Recommandations :

- *Utilisez le point d'accès Wi-Fi 5 GHz au lieu de 2,4 GHz sur votre téléphone.*
- *Limitez-vous à une seule connexion sur votre téléphone. Bluetooth ou Wi-Fi, pas les deux connexions en même temps.*
- *Assurez-vous que le système d'exploitation et les applications sont mis à jour avec la dernière version sur votre téléphone.*
- *Si possible, redémarrez le téléphone et reconnectez-vous.*

Déconnexion d'un réseau Wi-Fi

Pour vous déconnecter d'un réseau, sélectionnez-le dans la liste, puis appuyez sur OUBLIER dans le coin supérieur droit.

Bluetooth®

Dans le menu Bluetooth®, vous pouvez activer ou désactiver le Bluetooth® et gérer vos réglages et dispositifs Bluetooth®.

Pour activer ou désactiver le Bluetooth®, utilisez le commutateur digital (102) dans le coin supérieur droit. Lorsque le Bluetooth® est activé, vous pouvez voir tous les périphériques associés ou disponibles.

Un seul appareil peut être connecté, mais vous pouvez avoir plus d'appareils associés. Le système les liste alors sur l'écran (103).



Sous le nom de chaque appareil, il est indiqué si l'appareil est connecté ou non. Pour connecter ou déconnecter l'appareil, sélectionnez-le dans la liste.

Pour modifier les réglages d'un dispositif Bluetooth®, sélectionnez son icône réglages.

Dans l'écran qui s'ouvre, vous pouvez modifier le nom de l'appareil et ce pour quoi il est utilisé.

Pour modifier le nom, sélectionnez le nom actuel et saisissez celui que vous souhaitez lui attribuer.

Dans le camion, un dispositif Bluetooth® peut être utilisé pour les fonctions suivantes :

- Appels téléphoniques
- Médias audio
- Messages SMS
- Partage de contacts

Pour voir et modifier ce pour quoi l'appareil est utilisé, développez le menu à l'aide de la flèche « Utilisé pour ».

Activez ou désactivez une fonction à l'aide de son bouton de sélection.

Sélectionnez l'icône « Retour » dans le coin supérieur gauche pour quitter le menu et enregistrer vos réglages.

Dans le bas de l'écran, vous trouverez un menu (104) vous permettant d'appairer un nouvel appareil. En dernière ligne, le véhicule vous indiquera son numéro d'identification sur les réseaux Bluetooth®.

Jusque 10 appareils peuvent être appairés au véhicule.



Si la connexion Bluetooth® n'est pas stable (perte de connexion, fonctionnalités limitées, ...), éteignez, puis rallumez votre téléphone.

Si après avoir éteint puis rallumé votre téléphone, la connexion reste instable, renseignez-vous sur la compatibilité de votre téléphone, ou contactez votre point de service Renault trucks habituel.



La connection Bluetooth® est conçue pour supporter les échanges avec votre téléphone. Elle risque de mal ou ne pas fonctionner avec d'autres appareils, comme par exemple un casque.

Choix de la langue

25 langues sont pré-programmées dans la mémoire de votre véhicule. Vous pouvez dans ce menu choisir celle que vous souhaitez voir utiliser.

Date et heure

Le réglage de l'heure et de la date de vos afficheurs est extrêmement important.

En plus de vous informer, ces données permettent au véhicule de gérer votre réveil et sont utilisées pour l'enregistrement des données véhicule (utilisées par les services d'après-vente en cas de besoin de diagnostique).

Dans ce menu, vous pourrez régler:

- Choix du mode 12 ou 24 heures.
- Choix du fuseau horaire et réglage de l'heure et de la date
- Choix du format de la date
- Passage heure d'été/heure d'hiver.

Unités de mesures

Ce menu vous permettra d'adapter les unités utilisées par votre afficheur. Vous pourrez choisir les unités de:

- distance,
- vitesses,
- volume,
- pression,
- consommation de carburant,
- poids,
- température.

Réglages avancés

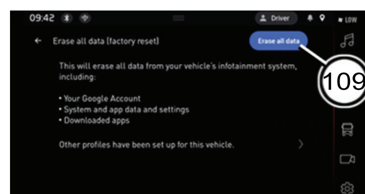
Dans cet onglet, vous aurez accès aux informations légales, aux notifications des applications, à leur réinitialisation, et à la rubrique vous permettant de consulter les versions de logiciels installés sur votre véhicule.

Réinitialisation des paramètres usine

Depuis le menu de réglages avancés, vous pouvez effectuer une remise à zéro du système.

Choisissez le menu système, puis option de remise à zéro. Vous aurez alors le choix de réinitialiser les réseaux, les préférences enregistrées dans les applications ou toutes les données.

Pour valider l'effacement de toutes les données et réinitialiser l'afficheur secondaire dans ces paramètres sortie d'usine, choisissez ce dernier menu, puis appuyez sur effacer toutes les données (109)



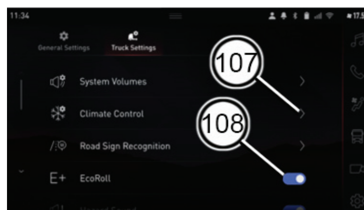
Réglages depuis le menu véhicule

Suivant le niveau d'équipement de votre véhicule et les abonnements souscrits, les menus pourraient différer.

Fonctions accessibles dans le menu véhicule

Le menu réglage véhicule vous propose des raccourcis vers d'autres fonctions de réglages, ou la possibilité de désactiver certaines fonctions.

Une flèche (107) indique un raccourci. Un curseur (108) permet d'activer ou désactiver une fonction.



Les menus accessibles sont :

- Accès vers les réglages sonores des effets véhicule.
- Accès vers les réglages de la climatisation.
- Activation ou désactivation des effets sonore du véhicule.
- Activation ou désactivation de l'ajustement automatique de la luminosité.
- Fonctions de freinage automatique.
- Mode banc à rouleaux.



Vie à bord

Vie à bord

Prise électrique

Une prise DIN ISO 4165 (type allume-cigare) 12 volts est disponible sur le côté de la desserte (1).



Deux prises USB-C sont disponibles sur le côté des rangements centraux (2).

Les prises USB-C offrent une puissance de 15W par prise.



Deux prises USB-C (3) sont disponibles en desserte supérieure.

Celle marquée du symbole USB vous permet, en plus de charger un appareil, de le connecter à l'écran multifonction pour, par exemple, écouter les musiques qui y sont stockées.

La puissance de charge de ces deux prises est de 27W.



Vitres électirques

Les commandes de lève-vitres électriques vous permettent de faire monter ou descendre les vitres d'une simple impulsion sur un bouton. Depuis la place du conducteur, vous pouvez commander à la fois votre côté et celui du passager.

Commandes lève-vitres électriques

Côté conducteur



(1) - Commande de la vitre latérale gauche.

(2) - Commande de la vitre latérale droite.

Utilisation des commandes

Descente : appuyez sur l'avant et maintenez la commande (1) en position intermédiaire (entre le point dur et la position relâchée), la vitre descend tant que vous tenez le bouton.

Montée : tirez sur l'avant et maintenez la commande (1) en position intermédiaire (entre la position relâchée et le point dur), la vitre remonte tant que vous tenez le bouton.

Utilisation des commandes côté passager :



Descente : appuyez sur l'avant de la commande (1) jusqu'au point dur, la vitre descend tant que vous tenez le bouton.

Montée : tirez sur l'avant de la commande (1) jusqu'au point dur, la vitre remonte tant que vous tenez le bouton.

Aérateur de pavillon

La cabine est équipée d'un toit ouvrant destiné à la ventilation et au passage de la lumière.

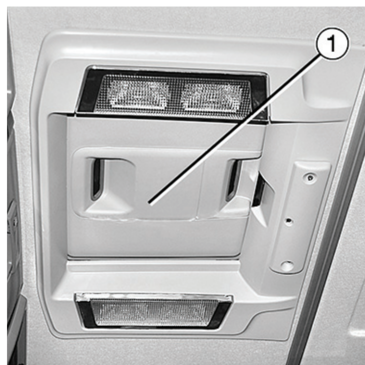
Ouverture

Poussez l'aérateur (1) jusqu'à l'ouverture désirée.

Fermeture

Ramenez l'aérateur à sa position initiale.

Avant de quitter votre véhicule, par précaution, assurez-vous que l'aérateur de pavillon soit bien fermé.



Avant de quitter votre véhicule, par précaution, assurez-vous que l'aérateur de pavillon est bien fermé.

Moustiquaire

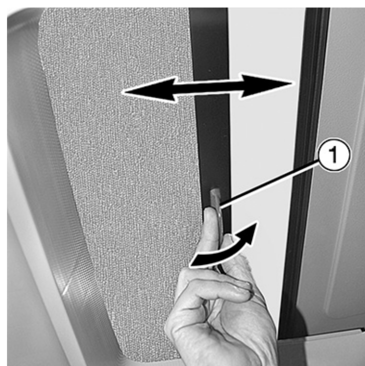
Pour votre confort, l'aérateur de pavillon est équipé d'une moustiquaire.

Fermeture

Pour fermer la moustiquaire, tirez le levier (1) sur l'avant jusqu'à son verrouillage.

Ouverture

Pour ouvrir la moustiquaire, orientez le levier (1) vers le haut pour le déverrouiller et maintenez-le ainsi jusqu'à l'ouverture complète de la moustiquaire.





Pour ne pas détériorer la moustiquaire lors de son ouverture, ne pas lâcher le levier (1).

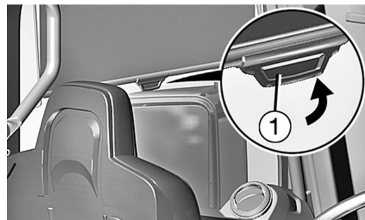
Rideaux pare-soleil

Les rideaux pare-soleil vous protègent de la lumière éblouissante du jour. Correctement utilisés, ils contribuent à l'amélioration de la sécurité routière.

Pare-soleil latéraux

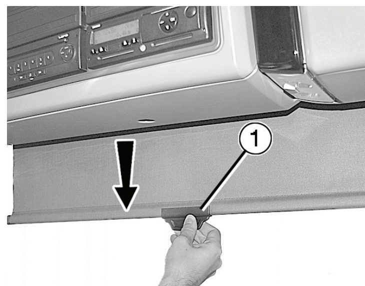
Pour descendre le pare-soleil, tirez le levier (1) jusqu'à la position désirée.

Pour remonter le pare-soleil, pivotez le levier (1) et maintenez-le jusqu'à la position désirée.

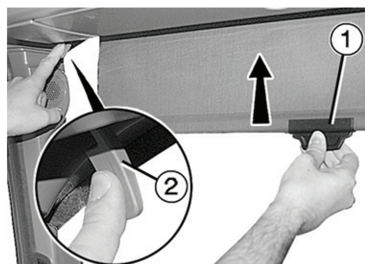


Pare-soleil frontal

Descente : tirez la poignée (1) jusqu'à la position désirée.



Montée : appuyez sur la commande (2) tout en maintenant le rideau pare-soleil par la poignée (1).



Extension de pare-soleil frontal

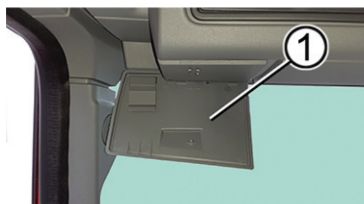
Appuyez sur l'extension de pare-soleil (1) pour la déverrouiller.





Ne pas tirer sur le volet (1) pour l'ouvrir, il suffit d'appuyer sur la zone en relief. C'est un système "push-push".

Pour fermer l'extension de pare-soleil (1), levez-la jusqu'à son verrouillage.



Coffre(s) de rangement

Le camion est doté d'espaces de rangement astucieux et vastes dans la cabine.

Rangements en desserte supérieure

(1) coffre de rangement. Pour ouvrir, tirez sur la poignée de la porte. Pour fermer, poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.

(2) Etagère avec filet de rangement.





Evitez de stocker des objets trop lourds pouvant occasionner des risques de chute et les blessures ou détériorations qui en résulteraient.

(1) - Coffre de rangement.

(2) - Etagère.

Pour ouvrir, tirez sur la poignée de la porte.

Pour fermer, poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique du verrouillage.



Evitez de stocker des objets trop lourds pouvant occasionner des risques de chute et les blessures ou détériorations qui en résulteraient.

Charge maximale supportée par chaque rangement de la desserte supérieure :

(1) - 1.8 kg.

(2) - 1.8 kg.

Si nécessaire, avant de basculer la cabine, videz la desserte.

Extension de pare-soleil avec fonction porte-carte

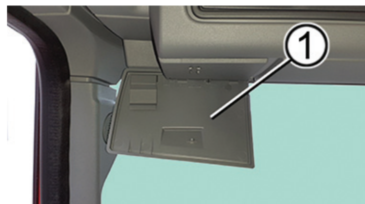


Pour accéder au porte-carte, vous avez deux solutions.

Appuyez sur le volet (1) afin d'avoir accès au porte-carte (2).



Ne pas tirer sur le volet (1) pour l'ouvrir, il suffit d'appuyer sur la zone en relief. C'est un système "push-push".



Pour fermer le volet (1) levez-le jusqu'à son verrouillage.



Accédez au porte-carte (2) par le dégagement (3) prévu dans la desserte supérieure.

Rangement en planche de bord



Des rangements sont disponibles dans la partie inférieure de la planche de bord (1).

La zone (1) est recouverte d'une surface antidérapante.



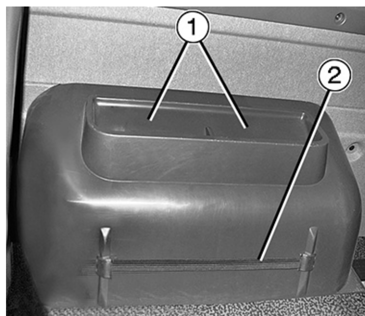


Utilisez la zone (1) uniquement véhicule à l'arrêt. Elle doit être libre de tout objet lors du roulage ou du basculement de la cabine.

Rangements centraux

(1) - Bac(s) de rangement.

(2) - Elastique et emplacement pour la tablette.



Autres accessoires

La cabine de votre camion Renault Trucks est équipée de façon à vous assurer un confort maximum.

Plus de confort, pour moins de fatigue et donc plus de sécurité.

Plafonniers cabine

Plafonniers

Selon l'équipement de votre véhicule

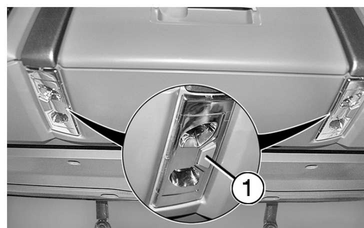
Le bouton (4) allume les plafonniers (6) de la cabine ainsi que l'éclairage au-dessus des portes à la puissance maximale.



Plafonnier de desserte

Chaque module d'éclairage de la desserte possède un interrupteur (1), un plafonnier et un lecteur de carte.

Le plafonnier et le lecteur de carte sont des LED commandées par l'interrupteur (1).



Support de tablette

Selon l'équipement de votre véhicule

Cet équipement est exclusivement destiné pour l'utilisation de l'application "MIXER ROLLOVER ALERT" sur tablette.



Pendant la conduite, cet équipement ne doit en aucun cas être utilisé pour des utilisations telles que le visionnage de films, de vidéos ou autres applications similaires pouvant détourner votre attention et qui se révélerait dangereuse.

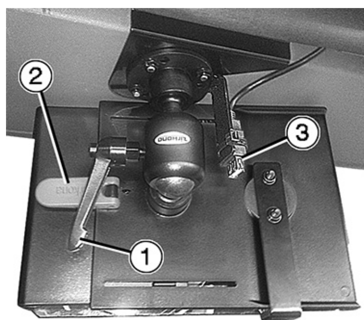
Le support de tablette (1) permet l'installation d'une tablette de 7 ou 8 pouces d'un poids maximum de 0,5 kg.



Réglage du support de tablette :

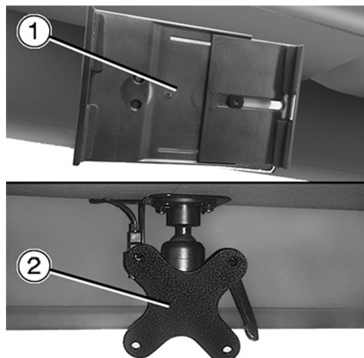
- ajuster l'orientation du support tablette à l'aide de la commande (1),
- ajuster le support à la taille de la tablette à l'aide de la commande (2).

Pour raccorder la tablette en alimentation électrique, utiliser la prise USB (3) fournit d'une puissance maximale de 5V / 2A.



Deux modèles de support de tablette sont fournis :

- un support de tablette réglable (1) suivant la taille de la tablette
- un adaptateur en croix (2) (VESA 75) permettant le montage d'autres supports de tablettes compatibles.





Vous devez toujours garder le contrôle de votre véhicule, adapter votre vitesse et votre conduite aux conditions de circulation (conditions météorologiques, état de la route, trafic) et respecter le code de la route et la réglementation. Vous devez à tout moment, être en mesure de réagir de manière adaptée et d'effectuer les manoeuvres appropriées de façon professionnelle. Vous devez toujours adopter un comportement prudent et respectueux vis-à-vis des autres usagers (véhicules et piétons).



RENAULT TRUCKS ne pourra pas être tenu responsable d'un mauvais usage ou d'un usage inapproprié de cet équipement.

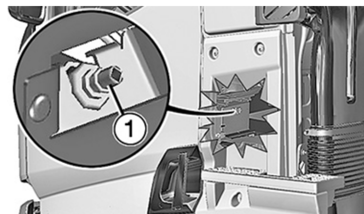
En aucun cas RENAULT TRUCKS ne peut être tenu de dédommager l'utilisateur ou les tiers en cas de dommages matériels et / ou corporels en lien ou causé par l'utilisation de cet équipement.

Prise d'air comprimé pour accessoires

Prise pour soufflette (1).



Il est interdit de rouler avec un accessoire branché sur la prise d'air.





Chauffage - Ventilation - Climatisation

Climatisation automatique optimisée

Le système de climatisation/ventilation/chauffage refroidit ou réchauffe, ainsi que déshumidifie l'air de la cabine. Les capteurs détectent la température dans la cabine pour activer le contrôle du débit d'air selon les conditions météorologiques prédominantes, et le souhait de l'utilisateur.

Il est normal que de l'eau de condensation coule sous le camion quand il fait chaud dehors.

Interfaces de commande

Vous pouvez piloter la gestion du confort thermique par deux interfaces :

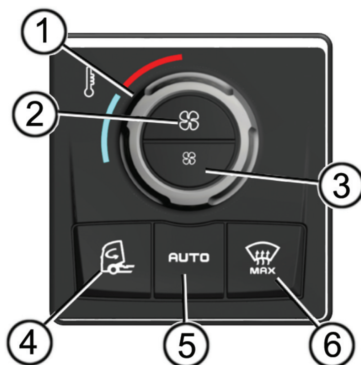
- La commande tournante du confort thermique, située sur la partie centrale de la planche de bord.
- L'écran multifonction.

La commande tournante vous propose des raccourcis vers les fonctions principales de la gestion du confort thermique, afin que vous ne soyez pas obligé de revenir sur l'écran de réglage pour les ajustements mineurs et les plus courants.

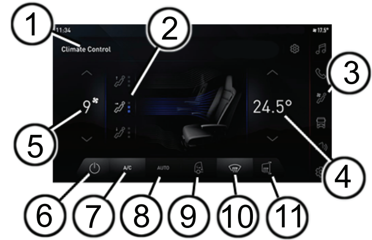
Toutes les fonctions sont pilotées depuis l'écran multifonction.

Commande tournante du confort thermique

1. Rotation dans le sens horaire : augmente la température.
   Rotation dans le sens anti-horaire : diminue la température.
2. Augmente la vitesse de ventilation.
3. Diminue la vitesse de ventilation.
4. Recyclage de l'air cabine.
5. Mode automatique.
6. Désembuage et dégivrage du pare-brise et des vitres latérales.



Fonctions pilotées par l'écran multifonction



1/ Indication du mode de fonctionnement.

2/ Contrôle de la distribution d'air.

3/ Bouton d'accès au panneau de gestion du confort thermique.

4/ Consigne de température souhaitée.

5/ Vitesse de la ventilation.

6/ Bouton marche / arrêt de l'unité de gestion du confort thermique.

7/ Bouton activation/désactivation de la climatisation.

8/ Mode automatique.

9/ Mode recyclage d'air.

10/ Mode désembuage du pare-brise.

11/ Mode dégivrage des rétroviseurs.



En fonction de la valeur de réglage prédéfinie, il peut s'écouler quelques minutes avant d'atteindre la température souhaitée pour juger du résultat et modifier légèrement la consigne si nécessaire.

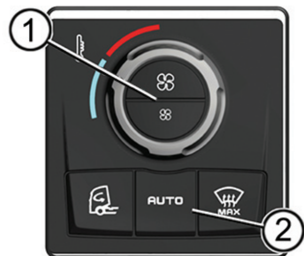
Fonctionnement

Le réglage de la température ambiante souhaitée et de la force de ventilation peut se faire depuis la commande tournante ou depuis l'écran multifonction.

Vous pourrez moduler la répartition du flux d'air sur la partie (1) de l'écran.

Mode de confort thermique automatique

Ce mode permet l'activation automatique de la ventilation, de la distribution d'air, du recyclage et de l'air conditionné. Appuyez sur la commande (2) ; le témoin "auto" s'éclaire.



En mode automatique, le système gère l'air conditionné ou le chauffage en fonction de la température extérieure, de la consigne de température sur l'afficheur, de l'activation de la

fonction recyclage d'air optimisée (à la place de la fonction recyclage d'air si elle est active).

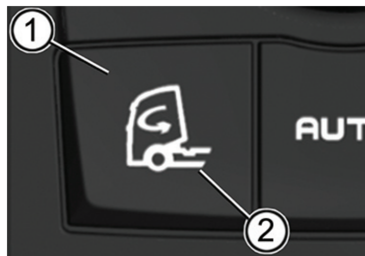
Afin d'assurer le meilleur confort possible, il sera amené à piloter la vitesse de ventilation et la distribution d'air.

Pour désactiver le mode confort thermique automatique, modifiez la vitesse de ventilation à l'aide des boutons (1) ou modifiez la distribution d'air.



L'activation du mode automatique désactive la fonction désembuage du pare-brise mais n'a aucun effet sur la fonction dégivrage des rétroviseurs.

Commande de recyclage de l'air



Pour activer la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage de l'air permet d'éviter de respirer de l'air extérieur vicié (tunnel routier, zone polluée....).

La fonction recyclage de l'air ne doit être que momentanée.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.

Commande de dégivrage - désembuage



Pour activer la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éclaire.

Pour optimiser son efficacité, la fonction dégivrage - désembuage pilote automatiquement la température, la ventilation, le recyclage et la répartition de l'air jusqu'à ce que le pare-brise et les vitres latérales soient dégagés.

Toute action sur la commande de ventilation ou la commande de répartion de l'air désactive la fonction dégivrage - désembuage.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur la commande (1), le témoin (2) s'éteint.



L'activation de la commande de dégivrage - désembuage coupe le mode ventilation automatique.

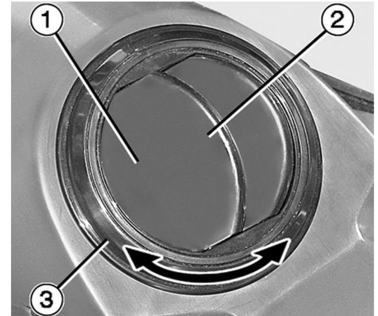
Toutes les fonctions avant la demande de dégivrage - désembuage sont mémorisées pour un retour à l'état précédent lors de l'arrêt de la fonction.

Bouches d'air

Ouverture du débit : appuyez sur la partie (1) de la bouche d'air.

Fermeture du débit : appuyez sur la partie (2) de la bouche d'air.

Orientation : saisissez la bouche d'air (3) et tournez-la jusqu'à la position désirée.





Sécurité

Ceintures de sécurité

Le code de la route vous impose de toujours porter la ceinture de sécurité à bord d'un véhicule automobile, quelle que soit votre position à bord.
Mettez toujours la ceinture de sécurité lorsque vous conduisez ! Une alarme sonore et l'affichage d'un pictogramme (1) sur le tableau de bord vous rappelera de la mettre le cas échéant.



Ceintures à enrouleur automatique

Déroulez lentement la sangle jusqu'à pouvoir engager le pêne (1) dans le verrou (2). S'il se produit un blocage, effectuez un léger retour en arrière et déroulez à nouveau.



Déverrouillage

Pressez sur le bouton (3) du boîtier (4), la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne (1) pour faciliter cette opération.





Si votre ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, un pictogramme rouge sur l'afficheur vous en informe.



Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements.

***Avant de démarrer** : procédez d'abord au réglage de votre position de conduite, puis ajustez correctement votre ceinture de sécurité.*



NE FAITES JAMAIS PASSER LA SANGLE BAUDRIER SOUS VOTRE BRAS, NI DERRIÈRE VOTRE DOS.

Sécurité enfants

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1.50 mètre et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ce dispositif.

Nous vous conseillons de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.



Respectez obligatoirement les lois en vigueur dans le pays où vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.



LES BÉBÉS ET LES ENFANTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TRANSPORTÉS SUR LES GENOUX DES OCCUPANTS DU VÉHICULE.

NE JAMAIS UTILISER UNE SEULE CEINTURE POUR ATTACHER DEUX PERSONNES.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum,

- redressez le dossier le plus verticalement possible,
- baissez l'assise au maximum,
- remontez l'appui-tête au maximum,
- réglez la hauteur de la ceinture de sécurité en position basse.

Systèmes automatisés

Les véhicules modernes, comme le vôtre, disposent d'énormément de systèmes d'aide à la conduite. Parfois, ces systèmes peuvent prendre le pas sur le conducteur et induisent des changements de vitesse du véhicule ; comme par exemple le système "Pulse and Glide" des véhicules équipés de moteur Turbo-Coumpound, qui induisent des changements de vitesse atteignant jusque 2 km/h, en ligne droite, sur le plat, ou l'éco cruise control qui sur certain véhicules peut faire varier le vitesse de 7 km/h!

Que votre véhicule soit équipé, ou non, de l'un de ces systèmes, ne vous laissez pas surprendre par son comportement, ou par le comportement d'un autre usager de la route. Le véhicule qui a subitement accéléré au moment où vous le dépassiez, ou encore celui qui a doucement ralenti après vous être passé devant n'est pas nécessairement conduit par un mauvais conducteur, mais peut-être par quelqu'un qui ne connait pas bien les systèmes dont dispose son véhicule.

Barre anti-encastrement arrière escamotable

Cette fonction de sécurité empêche les usagers de la route non protégés d'être coincés sous le véhicule en cas de collision arrière.

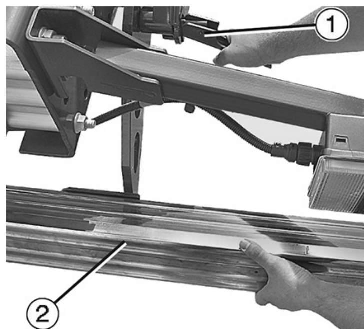


La barre anti-encastrement arrière doit toujours être en place et fixée correctement lors de l'utilisation du camion.

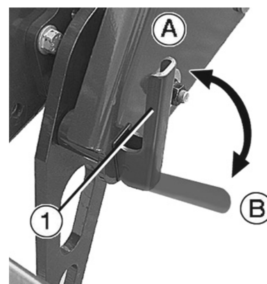
Véhicule porteur

Déverrouillage

Pour faciliter le déverrouillage de la poignée (1), soulagez la barre anti-encastrement (2) en la maintenant.



Baissez la poignée (1) pour l'amener de la position A à la position B.





Retenez la barre anti-encastrement pour la manoeuvrer de la position haute à la position basse, afin qu'elle ne tombe pas emportée par son poids.

Avant de déverrouiller la poignée (1), assurez-vous que vous pouvez le faire sans danger (véhicule à l'arrêt, accessibilité, risque de heurts).

Verrouillage

Levez la poignée (1) pour l'amener de la position B à la position A.

Assurez-vous que la barre anti-encastrement est bien verrouillée dans la position souhaitée.



Utilisation sur la voie publique :

- *verrouillez impérativement la barre anti-encastrement en position basse.*

Utilisation chantier :

- *verrouillez impérativement la barre anti-encastrement en position haute.*



Consignes d'utilisation du véhicule

Rodage

Pendant la période de rodage (environ 5 000 km) ne faites travailler le moteur à plein régime que sur de courtes distances. Ne faites pas tourner le moteur à un régime trop bas ou trop élevé. Surveillez attentivement la température du liquide de refroidissement, le niveau d'huile.

Le chargement du véhicule doit être le même qu'en utilisation normale.

Utilisation pendant l'hiver ou dans des pays froids

Par temps froid, il est nécessaire d'adapter l'usage de votre véhicule dans votre conduite, votre façon de le démarrer ou de le stationner.

Selon l'équipement de votre véhicule

Mise en marche du moteur

Reportez-vous au chapitre **Conduite**.

Avant de partir, laissez tourner le moteur quelques secondes pour être certain que la circulation d'huile est établie. Inutile de laisser chauffer trop longuement le moteur à vide ; démarrez à faible allure en restant sur une combinaison de vitesses suffisamment démultipliées. Ne demandez jamais le maximum de puissance au moteur tant que la température de 80°C n'est pas atteinte.

STOP

LA POSE D'UN RIDEAU DE RADIATEUR OU CACHE-CALANDRE EST ABSOLUMENT À PROSCRIRE POUR LE MOTEUR SURALIMENTÉ REFROIDI. CET ACCESSOIRE EMPÊCHE LE REFROIDISSEMENT DE L'AIR DU TURBOCOMPRESSEUR ET AFFECTE AINSI LE RENDEMENT ET LA TENUE DU MOTEUR.

Circuit de refroidissement moteur

Ce véhicule est livré avec un liquide de refroidissement "ULTRACOOLING PLUS" (produit RENAULT TRUCKS Oils) conforme au cahier des charges RENAULT TRUCKS. Selon sa destination, il est protégé contre le gel jusqu'à - 25°C ou - 40°C.

Véhicule équipé d'une boîte de vitesses robotisée

Mise en service par basse température

Respectez la consigne suivante :

Par des températures extérieures inférieures à -20°C, laissez tourner le moteur 10 minutes pour atteindre la température de fonctionnement de la boîte de vitesses.

Utilisation de l'essuie-vitre



*Dans des conditions d'usage **« neige très humide »**, nous vous recommandons de ne pas utiliser la ventilation du pare-brise au maximum de sa puissance, de façon à éviter une accumulation de neige pouvant altérer le fonctionnement du capteur de pluie. Dans ce cas, vous serez dans l'obligation d'utiliser le mode manuel pour l'essuyage du pare-brise.*

Utilisation pendant l'été ou dans des pays chauds

Il est nécessaire de toujours adapter l'usage de votre véhicule dans votre conduite, votre façon de le démarrer ou de le stationner aux conditions météorologiques.

Ne faites pas peiner le moteur, changez de vitesse aussi souvent qu'il est nécessaire pour maintenir le moteur à un régime optimal. La circulation du liquide de refroidissement sera activée et la température se maintiendra dans les normes de fonctionnement. Nettoyez fréquemment les ailettes du radiateur, où les insectes et les poussières peuvent obstruer la circulation de l'air, en soufflant de l'air comprimé par la face arrière. Assurez-vous du parfait état du radiateur ; faites-le détartrer si nécessaire.

Utilisation en atmosphère poussiéreuse

La surveillance rigoureuse du témoin de colmatage du filtre à air est recommandée tous les jours.

Filtre à air

N'oubliez pas que l'encrassement du filtre à air est fonction du régime moteur, suivant que l'utilisation nécessite l'emploi des petits rapports (parcours en montagne). Tenez compte davantage du temps que de la distance parcourue.

Un filtre obstrué peut provoquer des avaries graves.

Utilisation en altitude

L'utilisation du véhicule à une certaine altitude a des répercussions sur le comportement du moteur. La diminution de la puissance est de l'ordre de 10 % environ pour les moteurs à aspiration naturelle et de 5 % environ pour les moteurs suralimentés, par 1 000 m d'altitude. D'autre part, tenez compte du point d'ébullition de l'eau qui diminue de 3.5°C par 1 000 m d'altitude.

Conduite économique

Pour obtenir les meilleures performances avec votre boîte de vitesses, et particulièrement une plus faible consommation de carburant, respectez les règles de conduite suivantes :

- choisissez toujours la démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime. C'est dans cette plage que se trouve le couple maximal permettant la plus basse consommation,
- choisissez bien le rapport en fonction du profil de votre route,

- rappelez-vous que **tout changement de vitesse entraîne une augmentation de consommation de carburant.**

Turbocompresseur

Incidents sur turbocompresseur

Un fonctionnement incorrect du turbocompresseur se remarque par un manque de puissance du moteur, un bruit anormal, la présence d'huile dans le collecteur d'admission ou une fumée anormale à l'échappement.

En ce cas, joindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche. Aucune intervention interne ne doit être effectuée sur le turbocompresseur.



La présence du/des écran(s) thermique(s) sur le turbocompresseur est indispensable pour éviter tout risque d'incendie du véhicule ou de dégradation des organes environnants.



Toute intervention sur la ligne d'échappement et ses supports nécessite un serrage au couple. S'adresser à un point de services RENAULT TRUCKS.

Stationnement du véhicule

Le stationnement du véhicule est, comme la conduite, un point sur lequel vous devez être vigilent afin de ne pas mettre les autres usagers de la route en danger, mais aussi d'éviter certaines pannes.

Stationnements courts (moins de dix jours)

Assurez-vous de la planéité et de la stabilité du sol sous le véhicule.

Veillez à ce que le véhicule soit stationné correctement (pas de risque de perturber la circulation ou pas de risques pour la sécurité de la circulation, des personnes ou des installations environnantes, respect du code de la route).

Evitez de stationner le véhicule à proximité d'un virage, d'un croisement de route ou de panneaux de circulation où il pourrait géner la visibilité ou surprendre les autres usagers de la route.

Activez le frein de park.

Assurez-vous que tous les systèmes électriques sont éteints ou débranchés.

Ouvrez l'interrupteur général pour éviter la décharge des batteries.

Stationnement inferieur à 30 jours

Appliquez les conseils précédents.

Sécurisez le véhicule sans utiliser le frein de stationnement (pour empêche le collage garnitures). Pour se faire, câlez les roues du véhicule et assurez vous régulièrement de la stabilité du véhicule.

Relevez et protégez les balais d'essuie glace. Prenez garde de protéger le pare-brise pour éviter tout risques d'endommagement si les balais devaient se rabattre brutalement.
Protégez les parties plastiques, caoutchouc, et les vitrages des effets des rayons ultras violets.
Remplissez le réservoir de carburant pour éviter la condensation dans le reservoir.
Veillez à ce que la portée des pneus soit changée régulièrement (afin d'éviter la planéité des pneus).

Une fois par semaine :

Vérifiez qu'il n'y a pas de trace de fuite d'huile, de liquide de refroidissement, de combustible sous le véhicule.
Vérifier les niveaux : huile moteur, assistance direction, ….
Démarrez le moteur et laissez le tourner jusqu'à extinction du voyant pression d'air, surveillez les indications sur l'afficheur.

Stationnemment superieur à 30 jours

Vérifiez l'état des pneumatiques, y compris la roue de secours (pression, traces de choc ou craquelures sur les flancs…).

Vérifiez que les ouïes d'entrée d'air ne soient pas obstruées.

Contrôlez et au besoin recharger les batteries.

Démarrez le moteur et faire tourner jusqu'à extinction du voyant pression d'air, surveillez les indications sur afficheur.

Vérifiez le fonctionnement des accessoires (climatisation, chauffage, essuie vitres, signalisation AV/AR.

-Déplacez le véhicule:

- 5 à 10 Kms à vitesse modéré permettant l'échauffement normal des organes. A l'arrêt, vérifier l'absence de fuites (moyeux, entrée de ponts…).
- 15 à 20 Kms à vitesse normale, jusqu'à vitesse maximum du véhicule (en respectant le code de la route) permettant de vérifier comportement du véhicule, passage des vitesses, relever les bruits anormaux.

Après les contrôles, si vous stationnez de nouveau le véhicule, appliquez les conseils précédents et veillez au changement de portée des pneumatiques.

Vérifiez les points de graissages (charnières, serrures, suspensions, …), au besoin, re-graisser.

En cas d'immobilisation prolongée des véhicules, la surveillance des batteries doit être effectuée périodiquement, toutes les 4 semaines maximum.

Si la charge se trouve en dessous de la charge minimale recommandée, il est nécessaire de recharger chaque batterie.

Lorsque le véhicule est utilisé de façon stationnaire sans démarrage du moteur, faire attention à la consommation électrique induite par le matériel (tachygraphe, GPS, radios, ...) qui rend nécessaire des contrôles plus fréquents.

Qu'est-ce que l'éco-conduite?

L’éco-conduite est un comportement de conduite citoyenne permettant de réduire votre consommation de carburant, de limiter l’usure de votre véhicule, de diminuer le stress et la fatigue du conducteur ainsi que le risque d’accident.



Gardez toujours à l’esprit que l’efficacité énergétique ne doit jamais passer avant la sécurité routière.



L’ensemble de nos conseils sont à appliquer avec la plus grande prudence, en gardant toujours en première priorité le code de la route et les règles basiques de sécurité.

Utilisation du moteur et de la boite de vitesses

Une bonne utilisation de votre moteur et de votre boîte de vitesses vous fera économiser du carburant et limitera l’usure de votre véhicule.

Les moteurs de véhicules industriels sont conçus pour privilégier le couple plutôt que la puissance du véhicule. Ainsi, les meilleures performances de votre chaine cinématique (ensemble moteur, boîte de vitesses, transmission jusqu'aux roues motrices) vous seront offertes dès les régimes les plus bas. Une partie de l’énergie du moteur du véhicule est perdue par la friction mécanique. Ces frottements, et donc ces pertes, augmentent avec la vitesse du moteur. En conduisant à un régime moteur inférieur, ces pertes restent limitées. Ceci réduit par conséquent la consommation de carburant.

La zone verte située sur votre compte-tours vous indiquera la plage de régime dans laquelle votre moteur est le plus performant.

Votre boîte de vitesses change les rapports pour vous, en appliquant toujours la meilleure démultiplication en fonction du rapport consommation de carburant / performance que vous lui demandez.

En mode manuel, lors des accélérations, ne dépassez jamais la zone verte de votre compte-tours afin d'économiser du carburant: passez vos vitesses avant que la vitesse du moteur ne dépasse le bout de cette zone.

La gestion de la vitesse du véhicule

En vitesse de croisière, choisissez toujours le rapport le plus haut possible.

La puissance nécessaire pour maintenir une vitesse constante est relativement faible. Par conséquent, un rapport de vitesse haut peut être engagé sans aucun problème à des régimes moteur faibles. Cela conduit à une économie de carburant et en aucun cas à une altération du moteur, spécialement si il est correctement entretenu.

Maintenez aussi le plus possible une vitesse constante, les changements d'allure provoquent une sur-consommation, surtout à l'accélération.

Au niveau de l’accélérateur, une conduite "molle" n'est pas la plus adaptée : l’idéal est de donner des accélérations franches.

En effet, un véhicule en phase d’accélération consomme beaucoup plus qu’un véhicule dont la vitesse est stable. L'idée est donc d'atteindre le plus rapidement possible votre vitesse de croisière, en pressant l'accélérateur environ aux 3/4 de sa course afin de donner à votre véhicule une accélération franche, de monter rapidement vos rapports de boîte, puis de stabiliser votre vitesse.

Ensuite, il faut maintenir une vitesse régulière en utilisant le plus haut rapport possible.

A l'accélération, l’énergie du carburant est utilisée pour faire accélérer le véhicule. L’énergie cinétique ainsi obtenue est perdue au freinage (dissipée en chaleur au niveau des freins, ce qui en plus provoque leur usure). Il faut donc toujours éviter les freinages et accélérations inutiles et répétés. En étant attentif très en amont aux conditions de circulation et au profil des infrastructures, vous pourrez anticiper les changements de vitesse nécessaires et éviter de brûler du carburant en vain: en relâchant la pédale d'accélérateur bien avant le point où vous auriez freiné, vous dissipez l'énergie cinétique progressivement, sans user vos freins, et sans brûler de carburant inutilement.

En conduisant à une vitesse aussi constante que possible, la perte d’énergie et de carburant reste la plus faible possible.

Une règle simple pour éviter les effets d’accordéons qui vous obligent à accélérer et freiner de façon répétée est de garder de grandes distances avec les véhicules vous précédant.

En ville, les tracés GPS prouvent qu'une conduite agressive (fortes accélérations et freinages, passages des feux à l'orange voire au rouge, ...) ne fait pas gagner de temps. Par contre, le stress occasionné au conducteur, l'usure du véhicule, la mise en danger des autres usagers ainsi que la consommation de carburant augmentent alors considérablement.

Gardez à l'esprit à l'esprit que la pédale de frein est très mal utilisée. Vous n'êtes pas au volant d'un bolide de course, il n'est donc ni nécessaire ni souhaitable de "pousser vos freinages".



Mauvaise habitude de conduite
1. Maintien de l'accélération.
2. Freinage.

Les freins sont avant tout un système de sécurité active, et pas un système de conduite. Leur usage est donc à limiter au plus possible ! Pensez à utiliser le frein moteur de votre véhicule, là aussi, les gains sont énormes, car lors de l'utilisation du frein moteur, l'injection de carburant est nulle. Donc, il n'y a pas de consommation de carburant, pas d'usure de freins. De plus, ce type de conduite force à une plus grande anticipation, et augmente donc votre sécurité.

Afin de conduire à une vitesse aussi constante que possible, il est important d'anticiper le trafic environnant pour éviter les freinages et accélérations non nécessaires. Par exemple :

- à l'approche des feux de signalisation…
- à l'approche de cyclistes ou de véhicules agricoles…
- sur une autoroute ou une route chargée…

... et pour toutes autres situations de trafic, cela peut avoir une grande influence sur la manière de conduire.

Beaucoup de situations peuvent déjà être anticipées en regardant loin et bien avant que la situation ne se produise. En cas d'utilisation d'un régulateur de vitesse, l'anticipation est encore plus importante afin d'être capable de tirer tous les bénéfices de l'utilisation du régulateur.



Bonne pratique de l'écoconduite
1. Maintien de l'accélération.
2. Accélérateur levé pour profiter de la décélération naturelle du véhicule.
3. Freinage éventuel.

Suivant les conditions de circulation, il n'est pas possible de conduire aussi vite que ce que permet la limite légale de vitesse. En adaptant la vitesse il est donc possible d'économiser du carburant. De plus, quand les conditions de circulation sont mauvaises, conduire moins vite avec de bonnes distances de sécurité prévient les embouteillages et les accidents... À tous les niveaux, il est préférable de maintenir une vitesse faible mais constante plutôt que de chercher à toujours combler l'écart avec le véhicule précédant. Conduire "zen" et prendre son temps (ou du moins le juste temps) permet économie de carburant, de stress, d'usure du matériel et accroît la sécurité routière.

Conduire zen quand on est "seul" sur la route et sur des petits parcours permet d'économiser du carburant. Sur un parcours de 20 km, la différence de temps est de 1 minute et 40 secondes en conduisant à 80 km/h au lieu de 90 km/h... L'économie de carburant dans ces conditions peut dépasser les 5 %. Outre l'avantage économique de réduire la vitesse, il s'avère que conduire moins vite permet non seulement de prévenir les

accidents mais aussi de diminuer les dommages encourus: la distance de freinage est plus courte de 10 m à 80 km/h qu'à 90 km/h.

Enfin, rouler bien en dessous des limitations vous permet de ne pas devoir surveiller constamment votre compteur de vitesse pour s'assurer de ne pas dépasser la limitation. C'est de l'attention en plus à vos conditions de circulation, et de la fatigue en moins à la fin de votre période de conduite.

Entretien du véhicule

Si les règles exposées ci-dessus sont celles permettant les gains de consommation les plus importants, mais aussi en frais d'entretien du véhicule, la maintenance garde elle aussi un rôle très important dans vos dépenses d'énergie.

Si il est connu et reconnu qu'un filtre à air encrassé peut faire perdre plus de 20% des performances d'un moteur (et même causer la destruction du moteur en cas de filtre à air percé), il est moins connu que l'état et la pression des pneus est un facteur important.

L'entretien du véhicule, à commencer par l'état et la pression des pneus, est un facteur important. Plus la pression des pneus est basse, plus la consommation est importante. Il est donc très important de respecter les préconisations du constructeur (sous-gonflage = risque d'explosion du pneu et consommation excessive, sur-gonflage = usure excessive et risque d'explosion si défaut du pneumatique).

De plus, un gonflage non adapté peut provoquer une usure de l'ensemble du train roulant, une tenue de route aléatoire et un mauvais confort du véhicule.

Des pneus usés risquent d'augmenter la résistance au roulement et vont moins bien adhérer. Ainsi, ils vous feront consommer plus tout en vous mettant en danger.

Un moteur bien entretenu sera aussi plus performant. L'huile perd de ses qualités lubrifiantes avec le temps, augmentant la résistance interne du moteur, et donc la consommation.

Enfin, le carburant et les lubrifiants utilisés jouent aussi un rôle. Un carburant et des lubrifiants de bonne qualité préserveront la bonne santé et les bonnes performances de vos moteur, boîte de vitesses et ponts.

Les bonnes habitudes

Le profil aérodynamique du véhicule doit être respecté. Cela signifie que les ajouts à l'extérieur du véhicule doivent être limités au plus possible pour éviter de perturber les flux d'air qui peuvent créer des turbulences, agissant comme des parachutes pour freiner votre camion.

Il est aussi connu de tous que le réglage correct du déflecteur de toit (son installation si votre véhicule n'en est pas pourvu) vous fera aussi gagner une quantité impressionnante de carburant.

Par contre, on pense moins aux vitres. Une vitre ouverte en grand à 90Km/h provoque une sur-consommation conséquente.

L'usage modéré de l'air conditionné est aussi une source de gain important. La climatisation est assurée comme dans un frigo par un compresseur et un système de radiateur. Le compresseur prend son énergie directement sur le moteur, c'est donc directement du carburant englouti pour rafraichir l'habitacle. Vous ne devriez jamais laisser un écart de plus de 10°C entre l'intérieur et l'extérieur de la cabine. En plus de vous faire économiser du carburant, votre santé ne s'en portera que mieux!

Comme en compétition, le poids est un ennemi. Le poids dans votre véhicule augmente la résistance au roulement, et donc l’effort demandé au moteur pour propulser le véhicule. Faites donc attention à ne jamais transporter de charges inutiles.

Derniers conseils:

Préparez bien votre parcours avant le départ et repérez bien le lieu d'arrivée avant de partir. Bien préparer votre voyage vous permet d'optimiser vos parcours lorsque vous vous rendez dans plusieurs endroits consécutivement et d'éviter de revenir sur votre route lorsque vous pouvez l'éviter (gain de temps et de carburant).

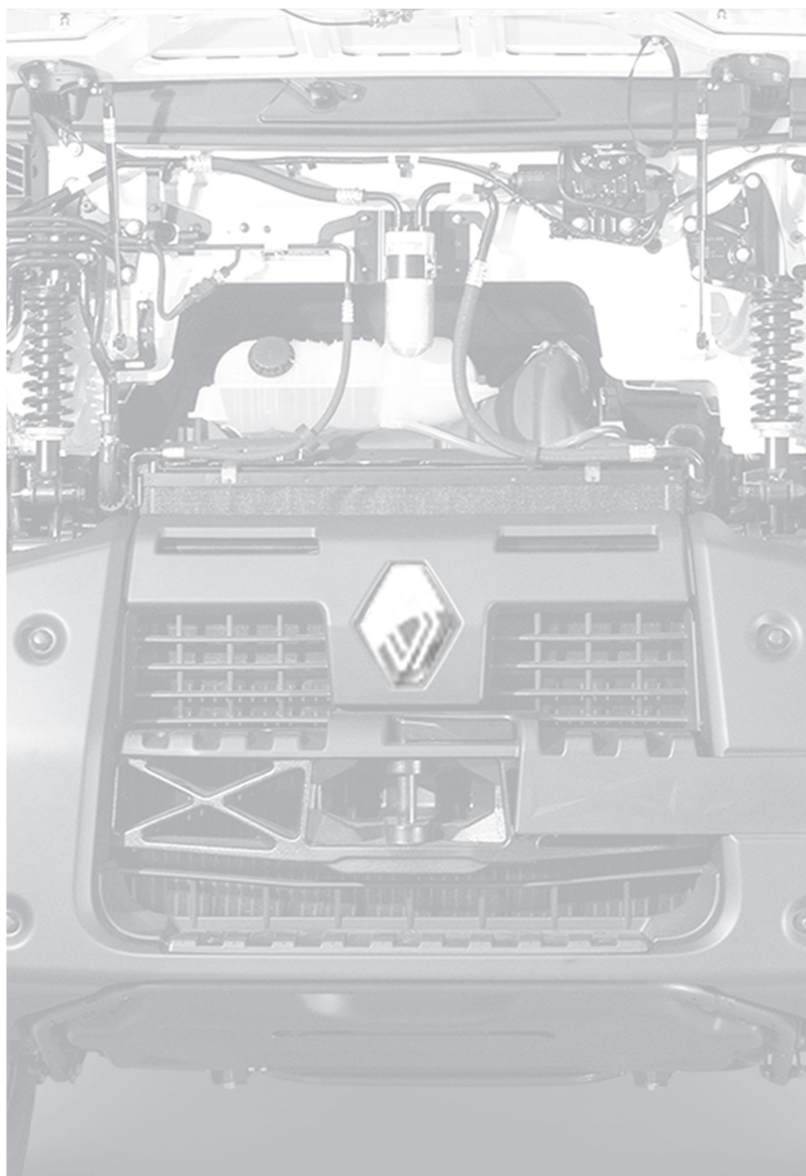
Les outils modernes disponibles sur internet vous permettent avant le départ de repérer les lieux de votre arrivée, et peuvent vous éviter parfois des manoeuvres délicates sur des routes non adaptées. Parfois aussi couteuses en temps qu'en carburant... Et éléments de carrosserie abimés!

Nettoyez soigneusement votre véhicule ! Un nettoyage attentionné pourra vous permettre de repérer des fuites ou des défaillances qui pourraient pénaliser les performances de votre véhicule.

Apprenez à utiliser correctement les systèmes d'assistance de votre véhicule qui mieux que quiconque sauront piloter le véhicule et éventuellement anticiper les obstacles. Laissez-les travailler comme ils sont conçus pour le faire, sans chercher à accélérer un peu plus quand vous ne comprenez pas pourquoi le système relache l'accélérateur.

Enfin, il est préférable de ne pas laisser votre moteur tourner au ralenti. Il est généralement admis que passées 30 secondes, il est plus rentable d'éteindre le moteur.

Dans la même idée, au démarrage, même par temps froid, préférez un départ dès que possible en roulant doucement pour permettre à l'ensemble de la chaine de transmission de chauffer de façon homogène sans gaspiller de carburant. Lorsque vous laissez le véhicule chauffer au ralenti, seul le moteur et, en moindre partie, la boite de vitesses chauffent. Au départ, ils donnent alors la pleine puissance du véhicule sur les ponts qui eux sont froids. Ainsi, en plus du carburant gaspillé avec votre moteur tournant à l'arrêt, vous risquez d'user prématurément vos ponts.



Contrôles journaliers

Vérification quotidienne

L'inspection quotidienne du camion est importante pour détecter les anomalies et éviter les temps d'arrêt imprévus.

L'inspection est effectuée de façon optimale en faisant le tour du camion. Commencez par la porte conducteur, puis inspectez l'avant de la cabine et continuez pour faire le tour complet du véhicule. Une fois l'inspection extérieure achevée, contrôlez l'intérieur de la cabine. N'omettez pas de mener les actions suivantes :

- Serrez le frein de stationnement.
- Allumez l'éclairage.
- Allumez les feux de détresse.
- Vérifiez la présence de message d'erreur sur l'afficheur.

Portez une attention particulière aux messages d'erreur en rapport avec le niveau d'huile moteur et le niveau du liquide de refroidissement que l'afficheur pourrait vous montrer.

Avant de monter dans le véhicule

Vérifiez en particulier :

- S'il n'y a pas de trace d'huile, de liquide de refroidissement ou de combustible sous le véhicule.
- La pression des pneumatiques.
- L'état des pneumatiques
- Les niveaux d'huile
  - moteur
  - assistance de direction
- Le niveau du liquide de refroidissement.
- Le niveau du réservoir de lave-vitre.
- L'indicateur de colmatage du filtre à air.
- Le verrouillage de la cabine.
- L'étanchéité au niveau des organes. En cas de fuite, nettoyez le reniflard. Un reniflard bouché provoque une pression dans le carter et crée des fuites.



Le sérieux que vous apporterez à ces contrôles peut vous permettre d'économiser du carburant, d'éviter des avaries graves risquant d'immobiliser le véhicule, ou même de causer un accident grave.

Pneumatiques

Pression des pneumatiques.

Reportez-vous au chapitre **Maintenance et entretien**.

Etat des pneumatiques

Vérifiez soigneusement l'état de chaque pneumatique :

- Contrôlez le niveau d'usure
- Contrôlez l'état de la bande de roulement
- Contrôlez l'état des flancs des pneumatiques

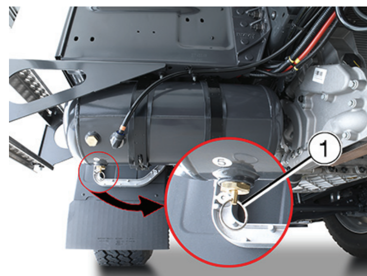


Un pneumatique sur ou sous gonflé, présentant un arrachement de la bande de roulement, des craquelures, des hernies sur le flanc ou toutes autres traces de dégradation risque de perdre sa pression brutalement et de provoquer des accidents graves.
En cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks.

Purge de l'eau dans les reservoirs d'air

Pour faire fonctionner, entre autre, votre circuit de freinage, votre véhicule utilise de l'air comprimé. Afin d'éviter de dégrader les composant très sensible du circuit d'air, la cartouche de dessicateur est chargée de retirer toute l'humidité du circuit. Avec le temps, surtout en cas de consommation d'air très importante ou dysfonctionement, de l'eau pénetrera tout de même le circuit. Elle s'accumule alors dans les reservoirs et peux finir par gravement endomager ou bloquer le système de freinage.

Pour éviter les risques de pannes liés à l'eau, au moins une fois par jour, tirez l'anneau de purge (1) de chaque reservoir d'air pour en évacuer l'eventuelle humidité. Lassez l'air s'échapper jusqu'a ce qu'il vous paraisse sec.



Purgez les réservoirs d'air pour vérifier s'ils contiennent de l'eau de condensation. Une présence d'eau trop importante dans les réservoirs peut indiquer un mauvais fonctionnement du dessicateur.

Niveau du liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement par transparence dans le vase d'expansion.

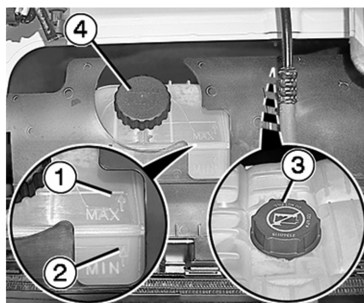
Le niveau doit se situer entre les repères "MINI" (1) et "MAXI" (2) ; complétez-le si nécessaire.

STOP

LE BOUCHON "PRESSION-DÉPRESSION" (3) EST UN BOUCHON TARÉ AFIN DE MAINTENIR UNE PRESSION SÉCURITAIRE DANS LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT. IL NE DOIT PAS ÊTRE MANIPULÉ.

POUR COMPLÉTER LE NIVEAU, RETIREZ LE BOUCHON DE REMPLISSAGE (4). ATTENTION, N'OUVREZ JAMAIS CE BOUCHON SI LE MOTEUR EST CHAUD, RISQUE DE PROJECTION DE LIQUIDE POUVANT PROVOQUER DES BRÛLURES GRAVES.

N'UTILISEZ QUE LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉCONISÉ PAR RENAULT TRUCKS.



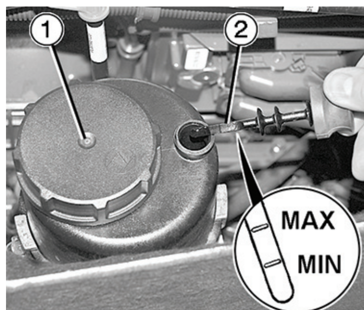
Niveau d'huile de direction

Basculez la cabine.

Reportez-vous au chapitre **Basculement cabine**.

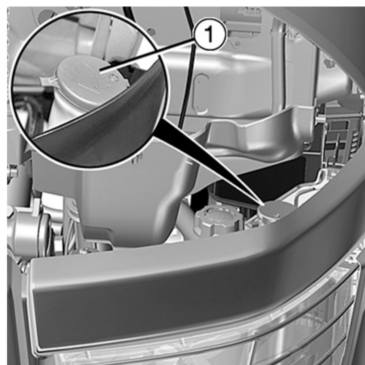
Vérifiez le niveau d'huile de direction (2).

Si nécessaire, complétez le niveau par l'orifice de remplissage (1).



Niveau de lave-vitre

Vérifiez régulièrement le niveau dans le réservoir (1). Complétez si nécessaire. Il est conseillé, pour éviter les dépôts de tartre et l'obturation des canalisations, d'ajouter un additif lave-glace (produit RENAULT TRUCKS). Ce produit sert aussi d'antigel. Il peut être maintenu toute l'année.





La contenance du bocal de lave-vitre et lave-projecteurs est d'environ 8.2 litres.

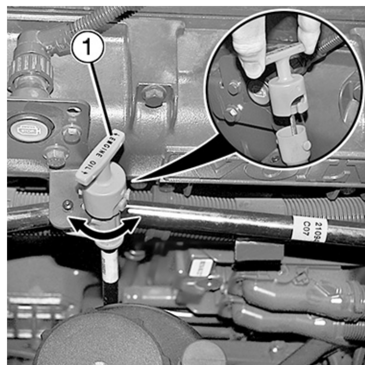
Contrôle du niveau d'huile moteur

Basculez la cabine.

Vérifiez le niveau d'huile à la jauge (1).

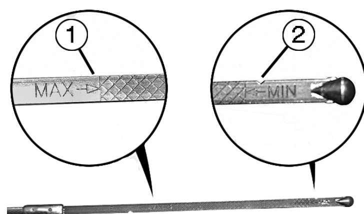


Vérifiez toujours le niveau sur sol horizontal et 2 heures après l'arrêt du moteur.



Lecture de la jauge à huile :

1. Niveau maximal
2. Niveau minimal



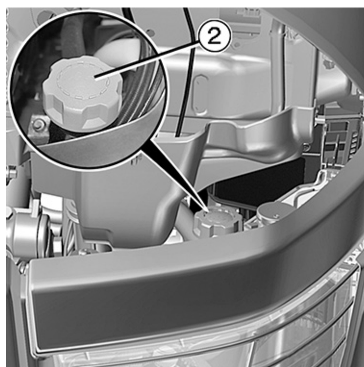


La quantité d'huile moteur entre les niveaux minimal et maximal est d'environ 6 litres.

Complétez le niveau si nécessaire.

Bouchon de remplissage (2).

Vous avez la possibilité de refaire le niveau d'huile moteur par le bouchon de remplissage (2) sans basculer la cabine, suivant les indications de l'afficheur multifonctions.

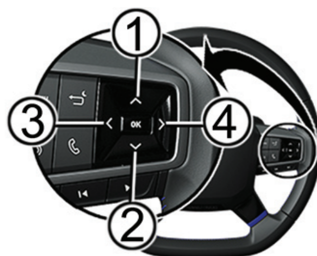


Indicateurs sur l'afficheur

Plusieurs jauges sont disponibles sur l'afficheur.

Outre la jauge du niveau de carburant, vous pouvez en consulter d'autres sur le côté droit, au milieu de l'afficheur:

- pression d'air dans le circuit de freinage,
- température d'huile moteur,
- température du circuit de refroidissement,
- niveau d'huile moteur,
- pression d'huile moteur,
- voltmètre et ampèremètre,



- indicateur de l'état des batteries,
- si concerné, information module(s) carrossier(s) (jusque 3 jauges).

En utilisant les commandes (3) et (4) des commandes au volant côté droit du volant de direction, vous ferez défiler les jauges de la partie droite de l'afficheur principal.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

L'indicateur de température du liquide de refroidissement est composé de 3 zones.

Zone 1 : zone froide au démarrage du moteur.

Zone 2 : zone de température normale de fonctionnement du moteur située entre 80/100°C.

Zone 3 : zone de surchauffe de la température du liquide de refroidissement ; une réduction de couple sera appliquée au moteur.



Sous la jauge, une valeur numérique de la température du liquide de refroidissement vous est donnée à titre indicatif.

Si votre véhicule surchauffe, un pictogramme (4) s'affichera en orange.
Dans ce cas, réduisez la charge du véhicule, assurez-vous de la bonne ventilation.
Si le véhicule continue de chauffer, le pictogramme virera en rouge. Dans ce cas, arrêtez votre véhicule.

Contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Indicateur de température d'huile moteur

L'indicateur de température d'huile moteur est composé de 3 zones.

Zone 1 : zone froide au démarrage du moteur.

Zone 2 : zone de température normale de fonctionnement du moteur.



Zone 3 : zone de surchauffe de la température d'huile moteur. Une réduction de couple sera appliquée au moteur.

Sous la jauge, une valeur numérique de la température d'huile vous est donnée à titre indicatif.

Si votre véhicule surchauffe, le pictogramme s'affichera en orange, et le bargraphe deviendra orange lui aussi.
Dans ce cas, réduisez la charge du véhicule, assurez-vous de la bonne ventilation.
Si le véhicule continue de chauffer, le pictogramme et le bargraphe vireront en rouge.
Dans ce cas, arrêtez votre véhicule.

Contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Indicateur de pression d'huile moteur

L'indicateur de pression d'huile moteur est composé de 3 zones.



Zone 1 : zone basse pression au moment du démarrage du moteur.

Zone 2 : zone de pression de fonctionnement du moteur.

Zone 3 : zone de surpression du circuit de lubrification.

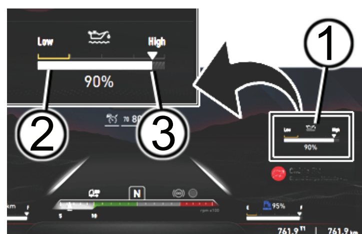
Sous la jauge, une valeur numérique de la pression de fonctionnement vous est donnée à titre indicatif.

Si en roulage votre pression reste en dessous ou au dessus des minimaux ou des maximas, il est possible que vous rencontriez un problème sur le circuit de lubrification du moteur.

Contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Indicateur de niveau d'huile moteur

La lecture du niveau doit être effectuée sur sol horizontal après un arrêt prolongé du moteur.

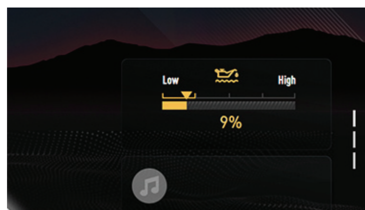


A la mise du contact :

- Le barographe (1) indique le niveau d'huile.
  Zone (2) "Niveau mini".
  Zone (3) "Niveau maxi".

Si le niveau d'huile moteur est trop bas, alors la jauge change de couleur. Un message a l'afficheur vous indiquera les actions à mener.

Un niveau d'huile trop bas peut provoquer une usure moteur importante.





Si le niveau descend vraiment trop bas, vous risquez une casse catastrophique de votre moteur. Pour éviter ce problème, arrêtez le véhicule et refaite impérativement le niveau d'huile avant l'alerte.



En cas de défaut sur l'indicateur de niveau d'huile, le contrôle du niveau n'est pas disponible sur l'afficheur principal : il n'apparaitra plus.

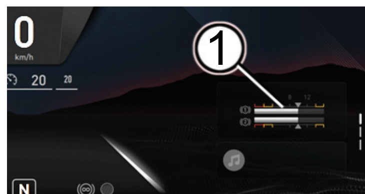
Contrôlez le niveau à la jauge et rejoignez le point de service Renault Trucks le plus proche.

Indicateur de pression d'air dans le circuit de freinage

L'indicateur (1) vous renseigne sur la pression d'air dans le circuit de freinage.

La jauge supérieure vous indique la pression d'air du circuit avant. La jauge inférieure vous indique la pression d'air du circuit arrière.

L'air comprimé est nécessaire, entre autres, pour piloter les freins de votre véhicule.





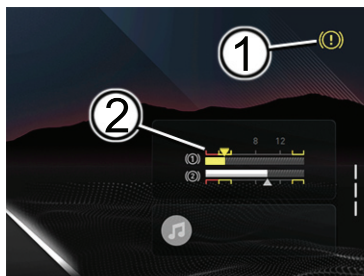
NE PARTEZ PAS TANT QUE LA PRESSION D'AIR DANS LES FREINS N'EST PAS SUFFISANTE !



Le régime moteur peut augmenter automatiquement pour réduire le temps de gonflage des réservoirs. Un appui court sur la pédale d'accélération ou l'engagement d'un rapport stoppera la fonction et le régime moteur retombera à la valeur de ralenti.

Si la pression devenait faible dans l'un des deux circuits d'air:

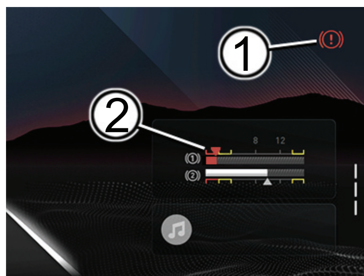
- Un pictogramme ambré (1) apparaitrait sur l'afficheur principal.
- Les jauges d'air (2) vous indiqueraient quel circuit est concerné.



Dans ce cas, si vous ne savez pas pourquoi la pression est basse ou si elle a chuté brutalement pendant le roulage, arrêtez-vous prudemment et inspectez le véhicule pour identifier une fuite d'air éventuelle. En cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks.

Si la pression devenait dangereusement faible dans l'un des deux circuits d'air:

- Un pictogramme rouge (1) apparaitrait sur l'afficheur principal.
- Le voyant "STOP" s'allumerait.
- Les jauges d'air (2) vous indiqueraient quel circuit est concerné.



Dans ce cas, arrêtez-vous impérativement au plus tôt en respectant les règles de sécurité et contactez votre point de service Renault Trucks.



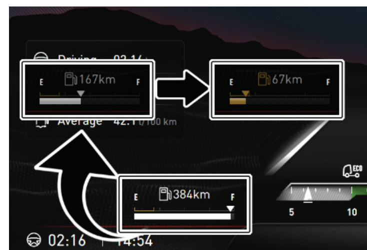
Après un arrêt prolongé, il est normal que la pression d'air chute en dessous d'une limite ne permettant pas de repartir, démarrez le véhicule de façon à mettre le circuit d'air sous pression.

Indicateur de niveau de combustible

Dans la partie inférieure gauche de votre afficheur, la jauge de carburant vous renseigne sur le niveau de combustible.

Au fur et à mesure que les réservoirs se vident, le curseur se déplace vers la gauche, vous indiquant le niveau de combustible restant par rapport à la capacité de vos réservoirs. Une estimation de la distance pouvant être parcourue avec le carburant disponible s'affiche au dessus de la jauge.

Lorsque vous entrez dans la réserve, le pictogramme et la quantité de carburant restant s'affichent en orange pour vous avertir du risque de panne de carburant.





Démarrage et conduite

Antidémarrage

Votre véhicule Renault trucks dispose d'une fonction antidémarrage afin de lutter contre le vol.

Le véhicule est livré avec des clés codées appairées à l'antivol électronique.

Contacteur de démarrage avec antivol électronique

Interrupteur général enclenché ou véhicule sortie du mode consommation basse, introduisez la clé dans la cabine, puis appuyez sur le bouton START/STOP.

Le système a reconnu le code de la clé et autorise la mise en route du moteur.

En cas de dysfonctionnement du transpondeur, un message apparait sur l'afficheur multifonctions ; il est impossible de démarrer le véhicule.

TOUTE INTERVENTION FRAUDULEUSE SUR LE SYSTÈME ANTIVOL ÉLECTRONIQUE ENTRAÎNE DES DYSFONCTIONNEMENTS ET REPRÉSENTE UN DANGER LORS DE L'UTILISATION DU VÉHICULE.

Fonctionnement du bouton START AND STOP

Votre véhicule est équipé d'un bouton START/STOP qui commande les modes arrêt/vie à bord, accessoire et contact et permet de démarrer/arrêter le moteur.

Il est actif uniquement lorsque la télécommande est détectée dans la cabine, interrupteur général en position marche.



Si la télécommande n'est pas détectée par le véhicule, ou si elle n'est pas identifiée, un message apparait au tableau de bord.
Vérifiez que la clé du véhicule est bien présente dans la cabine, ou remplacez la pile de la clé.
Si le problème persiste, contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Dès que la porte est ouverte et pour plus de commodité, le bouton s'illumine en blanc. Il s'éteint environ 30 secondes après que vous ayez fermé la porte.

Positions du bouton START/STOP

Position arrêt / vie à bord :

En appuyant sur le bouton de la télécommande, commandez le verrouillage du véhicule et l'activation du mode parking. Ce mode permet l'alimentation des commandes nécessaires pour la vie à bord (lève-vitres, prises, éclairage intérieur…).

Mode accessoire :

"Alimentation accessoires de confort" : moteur arrêté, direction libre. Ce mode permet l'alimentation d'accessoires de confort supplémentaires (radio non temporisée, ventilation)

Mode contact :

Le véhicule est prêt à être démarré.

Mode démarrage :

Commande le démarrage du moteur.

Transition entre les différents modes :

La transition entre chaque mode se fait uniquement si la télécommande est détectée dans la cabine, par une brève pression sur le bouton START/STOP.

Chaque appui court depuis le mode arrêt, permet de passer en mode accessoire, puis mode contact, puis mode arrêt.

Sans la télécommande à bord, on peut toutefois couper le contact.

Démarrage moteur

Télécommande à bord, vous pouvez démarrer directement le moteur depuis n'importe quel mode par :

- un appui sur la pédale de frein et sur le bouton START/STOP (garder le pied sur le frein jusqu'au démarrage)
- un appui long (plus de 3 secondes) sur le bouton START/STOP sans utiliser la pédale de frein.



Si la pédale de frein est relâchée avant le démarrage du moteur, la procédure est arrêtée.

Depuis la position arrêt :

Un appui court sur le bouton START/STOP, pédale de freins relâchée, passe le véhicule en mode "accessoire".

Depuis le mode accessoire :

Vers le mode arrêt :

Appui court sur le bouton START/STOP, frein de parc non activé et pédale de frein relevée.
Ou
Appui court sur le bouton START/STOP, et mode accessoire activé depuis plus de 15 minutes.

Vers le mode contact :
Accessory Mode => Contact Mode :

Appui court sur le bouton START/STOP, frein de parc activé, pédale de frein relevée et mode accessoire activé depuis moins de 15 minutes.

Depuis le mode contact :

Vers la position arrêt :

Appui court sur le bouton START/STOP pédale de frein relevée.

Moteur tournant :

Vers la position arrêt :
Appui court sur le bouton START/STOP quand la vitesse du véhicule est inférieure à 7Km/h.
Ou
Appui long.
Vers le mode contact :
Si le moteur cale.
Si le moteur est éteint sur demande du boîtier carrossier.

Coupure moteur au-delà de 7km/h

Un appui long (supérieur à 3s) est nécessaire pour pouvoir couper le moteur au-dessus de 7km/h. Dans ce cas, le véhicule ira jusqu'à l'immobilisation, avec mise automatique du frein de parc.

Si votre appui est trop court, une fenêtre vous indiquera de recommencer plus longuement.



En cas d'appui long sur le bouton Start and Stop alors que le véhicule roule, si la vitesse ne redescend pas en dessous de 7Km/h dans un délai de 40 secondes, alors le frein de parc ne sera pas appliqué automatiquement.



Le véhicule passera automatiquement en position arrêt si la télécommande n'est plus dans la zone de détection :
Après 10 minutes en mode contact.
Après 1 heure en mode accessoire.
L'ouverture des portes réinitialisera le timer.

En position arrêt, le bouton START/STOP sera blanc.
En mode accessoire, contact ou moteur tournant, le bouton START/STOP sera rétro-éclairé en orange. La luminosité du bouton est asservie au niveau de l'éclairage de la cabine.



Lors de la procédure de démarrage, si le moteur ne peut pas être démarré, un message vous en indiquera la raison sur le tableau de bord.
En cas de doutes, contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

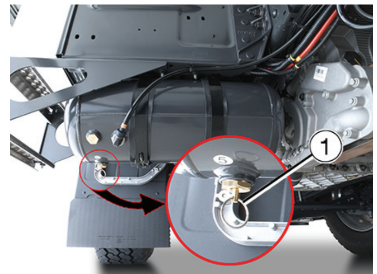
Vérification de la fonction de filtrage de l'air

Pour faire fonctionner, entre autre, votre circuit de freinage, votre véhicule utilise de l'air comprimé. Afin d'éviter de dégrader les composant très sensible du circuit d'air, la cartouche de dessicateur est chargée de retirer toute l'humidité du circuit. Avec le temps, surtout en cas de consommation d'air très importante ou dysfonctionement, de l'eau pénetrera tout de même le circuit. Elle s'accumule alors dans les reservoirs et peux finir par gravement endomager ou bloquer le système de freinage.

Il est vital que l'air stocké dans les réservoirs soit le plus sec possible.

Avant chaque départ, ou si un message d'alerte sur le système d'air apparait sur l'afficheur, vérifiez s'il y a de l'eau dans les réservoirs d'air.

Pour éviter les risques de pannes liés à l'eau, au moins une fois par jour, tirez l'anneau de purge (1) de chaque reservoir d'air pour en évacuer l'eventuelle humidité. Lassez l'air s'échapper jusqu'a ce qu'il vous paraisse sec.



Purgez les réservoirs d'air pour vérifier s'ils contiennent de l'eau de condensation. Une présence d'eau trop importante dans les réservoirs peut indiquer un mauvais fonctionnement du dessiccateur.



Il peut être normal de retrouver un peu d'humidité dans les réservoirs, surtout si vous roulez dans des régions humides. Mais si vous trouvez beaucoup d'eau ou qu'elle revient trop vite, dans l'un des réservoirs d'air, rejoignez un point de services Renault Trucks pour faire vérifier le système.

Démarrage moteur

Votre camion Renault Trucks a des fonctions et des spécificités que vous devez connaître pour pouvoir démarrer le moteur.

La clé du véhicule ne sert plus à actionner les systèmes de démarrage. Seule la présence de la clef dans la cabine est nécessaire. Gardez-la toujours avec vous.

Le démarrage du véhicule se fait par appui sur le bouton START/STOP, quand la clef est à l'intérieur de la cabine.

Si le véhicule éprouve des difficultés pour détecter la clé, plaquez-la au niveau de l'antenne de détection (1), sous le bouton Start and Stop, et remplacez la pile de la télécommande le plus tôt possible (voir chapitre verrouillage, ou rendez-vous au point de service Renault Trucks le plus proche).





SOUS CERTAINES CONDITIONS, IL EST POSSIBLE QUE LA CLÉ SOIT DÉTECTÉE PAR LE VÉHICULE, MÊME SI ELLE EST À L'EXTÉRIEUR, À MOINS D'UN MÈTRE DE LA CABINE.

RESTEZ PRUDENT, SURTOUT LORSQUE VOUS PASSEZ DEVANT LE VÉHICULE, OU SI VOUS ACCÉDEZ À LA BAIE DE PARE-BRISE : RISQUE DE DÉMARRAGE INTEMPESTIF DU SYSTÈME D'ESSUIE-GLACE, OU DU MOTEUR.

Perte de synchronisation

En cas de pertes de synchronisation de la télécommande (1), plaquez-la sous le bouton start & stop (2), puis appuyez trois secondes sur le bouton start & stop (2).





Assurez-vous que le frein de stationnement est enclenché.

Assurez-vous que la boîte de vitesses est au point mort.

Fonctionnement du bouton START/STOP

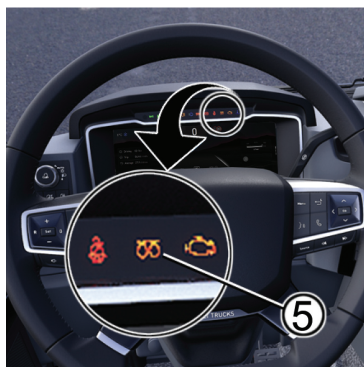


Clé dans la cabine :

Appuyez plus de 3 secondes sur le bouton START/ STOP.

ou

Appuyez moins de 3 secondes sur le bouton START/ STOP en appuyant sur la pédale de freins.



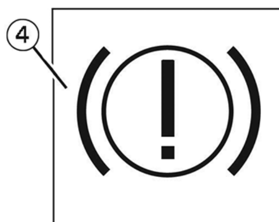
Températures inférieures à 0°C : Contact mis, attendez que le témoin (5) s'éteigne, puis appuyez sur le bouton START/STOP pour actionner le démarreur et relâchez-le dès le démarrage du moteur.

Dans tous les cas, le régime moteur varie en fonction de sa température.



L'emploi de produits de type "Start-pilote" (Ether) pour le démarrage du moteur est rigoureusement interdit (risques d'inflammation ou d'explosion).

Ne partez pas avant que :



- le témoin (4) de pression d'air des freins s'éteigne et que les fonctions de freinage soient assurées,
- par une action sur le frein de stationnement en position route, le témoin (Z) s'éteigne.

Vérifiez qu'il n'y a pas de témoin défaut présent sur l'afficheur multifonctions.

Le symbole "N" (1) indique que vous êtes au point mort de la boîte de vitesses.



Dispositif de ralenti accéléré

Le régime de ralenti du moteur peut être changé, par exemple en cas de vibration, ou pour l'utilisation d'une fonction carrossier.

Selon l'équipement de votre véhicule

Ce dispositif permet de contrôler le régime de ralenti moteur, véhicule à l'arrêt.

Utilisation

Il est possible de modifier le régime moteur jusqu'à 1700 tr/min.

Pour affiner le régime, frein de stationnement serré, boîte de vitesses au point mort :

- Appuyez sur la commande (6) pour activer l'accélérateur manuel.
- Montez le régime à l'aide de la commande (3). Diminuez-le avec la commande (2).



Après une interruption, vous pouvez rappeler le régime accéléré en appuyant sur la commande (4).

La commande (5) rappelera le régime de ralenti moteur.

La sélection de la commande (4) suspend la fonction. Un appui sur la commande (5) la désactive.



Les conditions de désactivation de la fonction peuvent être paramétrées. Prenez contact avec un point de services RENAULT TRUCKS qui pourra effectuer la modification des conditions de désactivation.

Dans le cas où le régime moteur a été sélectionné précédemment, appuyez sur la commande (4) pour revenir automatiquement au régime nominal de 900 tr/min.

Véhicule équipé de prise(s) de mouvement

Lors de l'engagement d'une ou plusieurs PTO, le régime moteur atteint automatiquement une valeur de consigne (respectivement 900, 1000, 1100 et 1200 tr/min.), par appui sur la commande (3).

Ce régime est défini par paramétrage et compris entre 600 et 2550 tr/min. (reportez-vous au chapitre **Prise(s) de mouvement**).

Selon l'équipement réalisé par l'équipementier, le régime, les conditions d'entrées et de sorties peuvent être modifiés à l'aide de l'outil de contrôle RENAULT TRUCKS.



Evitez de solliciter la pédale d'accélération pendant l'utilisation du ralenti accéléré.

Assistance hydraulique de direction

La direction de votre véhicule est assistée hydrauliquement pour limiter la force nécessaire pour conduire le véhicule afin de gagner en précision de conduite.

Par contre, lorsque le moteur est arrêté ou si vous appuyez sur les freins, vous risquez de mettre le système sous fortes contraintes, ce qui au mieux est désagréable et peu efficace, mais qui au pire peut conduire à des dommages sur le système de direction.



Si l'effort demandé par la direction est trop important, ne forcez pas !

Dans ce cas,

- vérifiez que le véhicule est en ordre de marche (moteur en route, système opérationnel).
- Si les conditions de sécurité le permettent, relâchez les freins.

Si le problème persiste ou en cas de doutes, contactez votre concessionnaire Renault Trucks.

Il ne faut en aucun cas démonter les organes hydrauliques, ni modifier leur réglage initial. Ces travaux doivent être confiés à un point de services RENAULT TRUCKS.

Un circuit hydraulique ne peut fonctionner correctement que s'il est parfaitement propre. Les plus grandes précautions doivent être prises à ce sujet pour effectuer les opérations décrites ci-dessus.



Lors de l'arrêt du moteur, l'assistance hydraulique ne fonctionne plus, l'effort au volant est très important.

Si la direction devient dure en cours de roulage, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

Si un incident quelconque est constaté, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

- *Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir.*
- *Vérifiez s'il y a des fuites aux raccords des flexibles ou dans les tuyauteries ; dans ce cas, si cela est possible, réparez ces fuites (resserrage des raccords ou changement de flexibles).*

Refaites le plein du réservoir avec de l'huile propre de qualité préconisée. Remettez le moteur en marche et assurez-vous que la pompe fonctionne normalement, effectuez quelques manoeuvres à bas régime et à faible vitesse.

Si la direction reste dure ou si un doute subsiste quant au fonctionnement normal de la pompe, faites examiner l'ensemble dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Régime d'utilisation

Le compte tour vous aide à utiliser votre moteur de la façon la plus efficace.

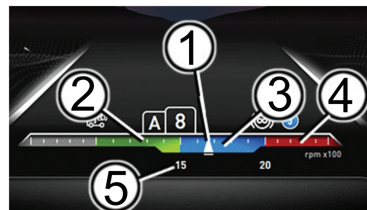
Dans la zone inférieure de votre afficheur, au milieu, se situe le barographe du compte-tours.

Dès que le moteur est en route, un curseur (1) glisse le long du barographe pour vous indiquer votre régime moteur.

La zone verte (2) vous indique la plage de régime dans laquelle votre moteur est le plus performant.

La zone bleue (3) est celle dans laquelle les ralentisseurs seront le plus efficaces.

Évitez absolument de laisser le régime moteur monter dans la zone rouge (4) qui est celle du sur-régime moteur.





Ne laissez jamais le régime moteur atteindre la zone rouge.

Sous le barographe, pour vous aider à connaitre votre régime moteur, les valeurs de la vitesse de rotation (5) apparaissent au gré des déplacements du curseur.

Régulateur et limiteur de vitesse

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse constante, rendant la conduite plus confortable et réduisant la consommation de carburant.



LE RÉGULATEUR DE VITESSE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ LORSQUE LA CIRCULATION EST DENSE, SUR ROUTE SINUEUSE, ACCIDENTÉE OU CHAUSSÉE GLISSANTE.

LE RÉGULATEUR DE VITESSE EST UN MODE D'AIDE À LA CONDUITE ET NE PEUT EN AUCUN CAS REMPLACER LE RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE NI LA RESPONSABILITÉ DU CONDUCTEUR.

STOP

AVANT D'ABORDER UNE FORTE DESCENTE, ADAPTEZ LA VITESSE DE CONSIGNE DU RÉGULATEUR DE VITESSE AFIN DE MAINTENIR LE VÉHICULE À LA VITESSE LÉGALE EN VIGUEUR.

STOP

SI VOUS ACTIVEZ, RÉACTIVEZ OU ENTREZ UNE NOUVELLE CONSIGNE DE VITESSE POUR VOTRE RÉGULATEUR, CELUI-CI PRENDRA LA PRIORITÉ SUR LE RALENTISSEUR DANS LE PILOTAGE DU CAMION. AINSI, SI VOUS CHANGIEZ LES PARAMÈTRES DU RÉGULATEUR DE VITESSE, VOUS RISQUEZ DE VOIR LE CAMION ACCÉLÉRER DANS UNE PHASE OU VOUS ESSAYEZ DE LE RALENTIR.

En cas d'utilisation du ralentisseur alors que le régulateur de vitesse est engagé:

- Si votre vitesse mesurée est plus grande que la vitesse réglée, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse réglée.
- Si votre vitesse est égale ou inférieure à la vitesse réglée : le ralentisseur reste sans effet.

Régulateur de vitesse "Cruise Control"

Sélection du mode de régulation

Cette fonction possède 2 modes :

- Mode régulateur de vitesse : au-delà de 4 km/h, ce mode permet, selon le profil de la route, de rouler à la vitesse stabilisée désirée sans utiliser la pédale d'accélération.
- Mode limiteur de vitesse "Limit" : ce mode permet de ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

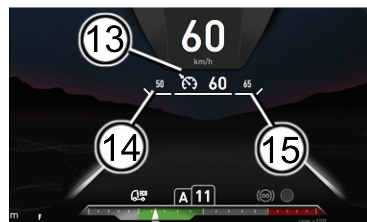


La consigne de vitesse minimum est de 4Km/h.



1. Sélectionne la vitesse actuelle du véhicule comme vitesse cible.
2. Appui court : diminue la vitesse de 1.
   Appui long : diminue la vitesse de 5.
3. Appui court : augmente la vitesse de 1.
   Appui long : augmente la vitesse de 5.
4. Reprendre la vitesse réglée, ou le régime moteur réglé.
5. Appui court : désactiver temporairement la sélection actuelle.
   Appui long : désactiver et remettre à zéro la sélection actuelle.

6. Sélection du mode limiteur de vitesse.
7. Sélection du mode régulateur de vitesse.
8. Non utilisé.
9. Non utilisé.



Si vous avez sélectionné le régulateur de vitesse (Cruise Control):

En (13), le système vous montre un pictogramme avec le rappel de la vitesse demandée.

En (14), le système vous montre la marge basse de vitesse sous laquelle le véhicule cherchera à ne pas descendre dans les montées.

En (15) est affichée la limite de vitesse supérieure que le véhicule cherchera à ne pas dépasser dans les descentes.

En cas de fortes montées, le couple résistant augmente, et la vitesse du véhicule diminue. A l'inverse, dans les fortes descentes, elle augmente.

Les valeurs (14) et (15) sont là pour vous indiquer la tolérance au système.



Même avec le régulateur de vitesse, vous restez tributaire du code de la route. Sachant que le système pourra autoriser une survitesse de 5Km/h, ne réglez jamais une vitesse risquant de vous laisser rouler au-delà de la limitation réglementaire.

Dépassement de la vitesse de consigne de régulation

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de consigne. Pour cela, appuyez sur la pédale d'accélération jusqu'à déclencher le mode de mobilité maximale.

Lorsque vous relâcherez l'accélérateur, votre vitesse diminuera jusqu'à ce qu'elle rejoigne la plage de vitesse que vous avez autorisée (sous vitesse (14) et survitesse (15)).

Lorsque vous relâchez la pédale d'accélération, la fonction régulateur de vitesse est reprise automatiquement.

Dès que la vitesse réelle (16) dépasse la vitesse de consigne (17), cette dernière clignote. Le clignotement reste actif jusqu'à ce que la vitesse réelle (16) retrouve la vitesse de consigne.



Maintien de la vitesse de consigne de régulation

En cas de forte pente, le véhicule peut laisser aller sa vitesse jusqu'à 3 km/h au-dessus de la consigne de survitesse mémorisée.

Au delà de 45 secondes, si nécessaire, le régulateur de vitesse pilote automatiquement les différents ralentisseurs afin de maintenir la vitesse dans la plage demandée, si leur puissance le permet.

Si les ralentisseurs ne peuvent maintenir la vitesse de consigne, le système pilote automatiquement les freins. Un message apparait sur l'afficheur principal pour vous en avertir.

Maintien de la vitesse de consigne de régulation

En cas de forte pente, le véhicule peut laisser aller sa vitesse jusqu'à 3 km/h au-dessus de la consigne de survitesse mémorisée.

Au delà de 45 secondes, si nécessaire, le régulateur de vitesse pilote automatiquement le frein sur échappement afin de maintenir la vitesse dans la plage demandée, si sa puissance le permet.

Si le frein sur échappement ne peut maintenir la vitesse de consigne, le système pilote automatiquement les freins. Un message apparait sur l'afficheur principal pour vous en avertir.



Il est conseillé dans ce cas de mémoriser une vitesse inférieure et/ou de rétrograder.



Un appui sur la pédale de frein désactive le régulateur de vitesse si la vitesse du véhicule descend au moins 2Km/h en dessous de la consigne en cours.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque:

- après un coup de frein la vitesse baisse de plus de 2Km/h par rapport à la consigne sélectionnée,
- après une action sur le ralentisseur la vitesse baisse de plus de 2Km/h par rapport à la consigne sélectionnée,
- vous appuyez brièvement sur la commande "0" (5) des commandes au volant côté gauche,
- vous maintenez l'accélérateur enfoncé pendant plus de trois minutes.

La fonction en veille, les valeurs choisies apparaissent toujours sur l'afficheur principal, mais en grisé. Vous pouvez à tout moment réactiver la fonction en appuyant sur la commande "RES" (4), si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15Km/h.



La consigne de vitesse minimum est de 20Km/h.

Désactivation de la fonction

Maintenez appuyée la commande "0" (5) des commandes au volant côté gauche.
Les consignes de vitesse et pictogrammes disparaissent de l'afficheur, la fonction est désactivée, vous pouvez relâcher la commande.

Pédale d'accélération

Le passage d'un léger point dur, situé en fin de course de la pédale, permet de modifier la gestion des passages de vitesses afin d'obtenir une mobilité optimale de votre véhicule.



Cette fonction accentue la consommation de carburant.

En cas de défaillance de la pédale d'accélération

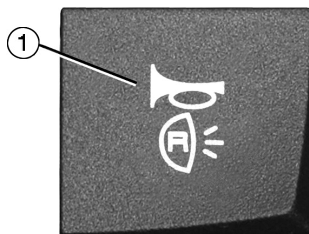
En cas de défaut de la pédale d'accélérateur, lors de la mise en route du véhicule, l'afficheur vous demandera de procéder à un contrôle de la pédale.

Suivez soigneusement les instructions, puis rejoignez un point de service Renault Trucks.

Bruiteur de marche arrière

Lors du passage de la marche arrière, un bruiteur signale à l'entourage que le véhicule effectue une marche arrière.

Un interrupteur (1) permet d'inhiber la fonction "bruiteur".



Système "EBS"

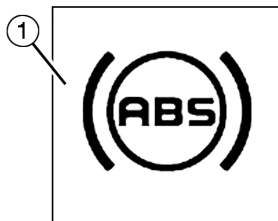
Le système "EBS" gère le freinage du véhicule et assure les fonctions antiblocage et antipatinage de roues.

Système antiblocage de roues "ABS"

Ce dispositif évite le blocage des roues lors d'un freinage brusque.

En cas d'anomalie

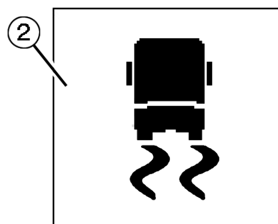
En cas d'anomalie ou d'incident sur le système, (témoin (1) éclairé), son action est annulée et le véhicule retrouve son freinage classique. Consultez rapidement un point de services RENAULT TRUCKS pour la remise en état du système.





En cas de défaillance du mode de contrôle électronique, le système EBS bascule en mode de secours pneumatique et un écart de sensation peut être ressenti à l'appui sur la pédale de frein. La puissance maximale de freinage est toujours disponible lors d'un appui complet sur la pédale.

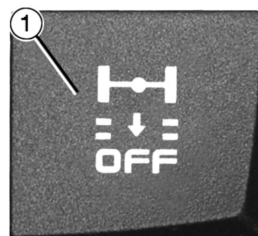
Antipatinage de roues "ASR"



Au démarrage ou au cours d'une accélération, ce dispositif empêche le patinage des roues quel que soit l'état de la chaussée.

Cette fonction s'effectue :

- en cas de patinage d'une roue, freinage de cette roue pour amener sa vitesse à celle de la roue opposée ;
- en cas de patinage des deux roues, limitation du régime moteur puis freinage de la roue qui continue à patiner pour amener sa vitesse à la vitesse de la roue opposée.

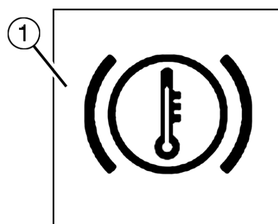


Sur la route

En cours de fonctionnement de l'ASR, le témoin (2) clignote.

Sur des chaussées de faible adhérence (neige, glace, gravillons, ...), il est possible d'inhiber l'ASR en actionnant l'interrupteur (1). Le témoin (2) s'affiche.

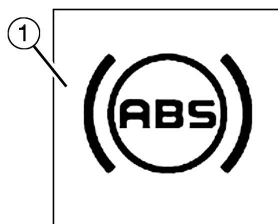
Alerte température de freins



En cas de température trop élevée des freins, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur.

Il est alors nécessaire d'adapter sa vitesse et sa conduite. Utilisez le(s) ralentisseur(s) si le véhicule en est équipé.

Alerte performances de freinage dégradées



Si le système détecte une perte importante de performances de freinage du véhicule, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur ; il est associé au témoin **"Service"**.

Faites vérifier l'état du système de freinage du véhicule par un point de services RENAULT TRUCKS (passage au banc de freinométrie).

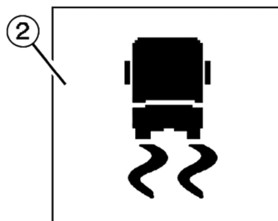
Alerte freins défaillants

Si le système détecte une perte importante de performances de freinage sur une des roues du véhicule, le témoin (1) apparaît sur l'afficheur ; il est associé au temoin "Service".

Faites vérifier l'état du système de freinage de la roue concernée par un point de services RENAULT TRUCKS (passage au banc de freinométrie).

Système "ESC"

"ESC" : contrôle de trajectoire



C'est un système de stabilisation qui réduit les risques de dérapage et de renversement.

Si le système détecte un risque de dérapage, le couple moteur peut être réduit et les freins peuvent être automatiquement appliqués sur les roues, permettant de garder le véhicule sur sa trajectoire.

Les ralentisseurs actifs sont automatiquement inhibés en phase ESC.

Le témoin (2) clignote durant la phase ESC.

"ESC" : antirenversement

Si le système détecte un risque de renversement, le couple moteur est réduit. Si cette réduction est insuffisante, le système freine automatiquement le véhicule pour réduire sa vitesse.

La fonction est optimisée lorsqu'elle est associée à une remorque équipée d'un ABS ou d'un EBS.

Le témoin (2) clignote sur l'afficheur durant la phase ESC.



Le système ESC est conçu pour fonctionner sur des véhicules de types "tracteur" (auquel n'est attelée qu'une seule remorque) et "porteur solo".

En cas d'attelage d'une ou plusieurs remorques supplémentaires, le système ESC doit être désactivé.



Utilisez le véhicule de la même façon qu'un véhicule sans ESC.

L'ESC réduit les risques de renversement et de dérapage. Cependant, un véhicule peut se renverser si la charge a un centre de gravité très élevé, s'il heurte une bordure à haute vitesse ou en cas de conduite inadaptée.

Le véhicule peut également déraper sur des routes glissantes en dépit du fait qu'il est équipé de l'ESC.



N'UTILISEZ PAS UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE L'ESC SUR UNE PISTE AUX VIRAGES À BORDS TRÈS RELEVÉS (TYPE CIRCUIT DE TEST).



UTILISER LE VÉHICULE SUR UNE ROUTE À BORDS RELEVÉS PEUT CONDUIRE À DES INTERVENTIONS DANGEREUSES DE L'ESC. SI LE VÉHICULE DOIT ÊTRE UTILISÉ SUR CE TYPE DE ROUTE, CONSULTEZ UN POINT DE SERVICE RENAULT TRUCKS POUR INHIBER LA FONCTION ESC.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique.

Cependant, elle ne repousse pas les limites du véhicule.

Elle ne doit pas inciter à rouler plus vite. Elle ne peut donc en aucun cas remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur lors des manoeuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux évènements soudains qui peuvent survenir durant la conduite).

Frein de secours

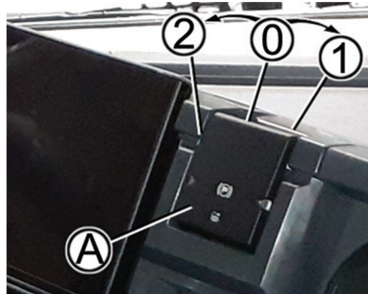
En cas de défaillance du freinage de service d'un essieu, l'autre essieu assure l'efficacité du freinage de secours.

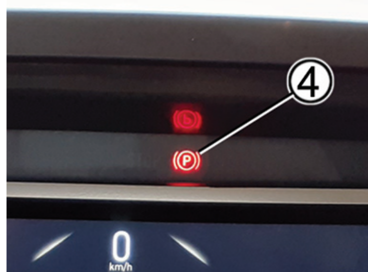
Frein de stationnement à commande électrique

Le frein de stationnement sert à garantir l'immobilisation du véhicule à l'arrêt. En cas de défaillance des freins, il peut aussi être utilisé comme frein de secours.

Desserrage manuel

Appuyez sur la pédale de frein, poussez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) à la position (1) et relâchez-la ; elle revient à la position (0). Une fois le frein de stationnement desserré, le témoin (4) s'éteint.

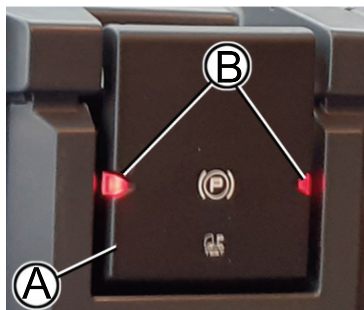






La commande de frein de stationnement ne doit être manipulée que pour le pilotage du frein de stationnement. Une traction trop forte, comme par exemple si vous l'utilisiez comme appui pour réajuster votre position dans votre siège, pourrait provoquer des dommages.

Les témoins (B) de la commande du frein de stationnement (A) s'éteignent et un message sur l'afficheur principal vous indique que le frein de stationnement est desserré.



Le frein de stationnement reste serré :

- en cas d'oubli d'appui sur la pédale de frein ;
- en cas d'oubli d'appui sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélération si une vitesse est engagée.

Un message sur l'afficheur principal vous indique qu'il faut appuyer sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélération.

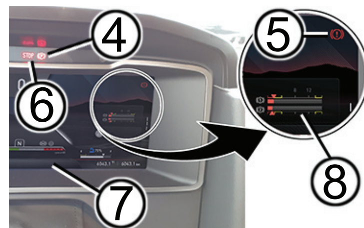


Si une vitesse est engagée, il peut être demandé d'appuyer soit sur la pédale de frein soit sur la pédale d'accélération.

Pour l'utilisation de la pédale d'accélération, la commande du frein de stationnement (A) doit être maintenue en position (1).

En cas de manque de pression d'air dans le circuit :

- le témoin (4) reste affiché, vous indiquant que le frein de park reste appliqué,
- le témoin (6) "STOP" s'affiche,
- sur l'afficheur principal, un message (7) vous indique que la pression d'air est insuffisante et que le frein de stationnement ne peut pas être desserré,
- le pictogramme (5) vous indique un défaut sur le circuit de freinage,
- les indicateurs (8) de pression des circuits avant et arrière s'affichent.

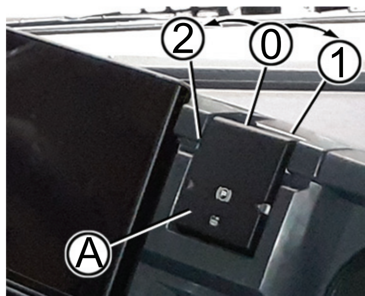




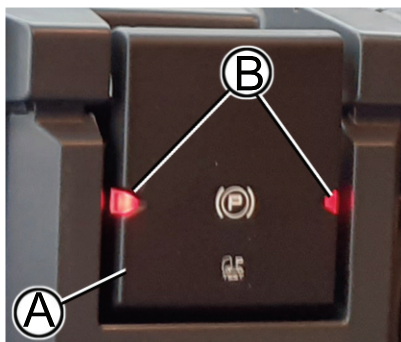
Le frein de stationnement ne peut pas être enlevé lorsque le contact est coupé ou lorsque la pression des réservoirs d'air est inférieure à 7 bars.

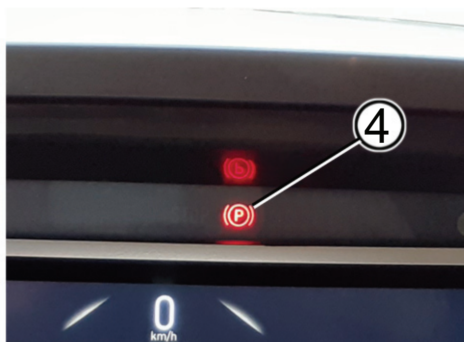
Serrage manuel

Tirez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) à la position (2).



Relâchez la commande du frein de stationnement (A), les témoins (B) - (4) sont éclairés.





Un message vous indique que le frein de stationnement est actionné. Le véhicule est immobilisé par le ou les essieu(x) équipé(s) de frein de stationnement.



Vous ne devez pas quitter la cabine du véhicule sans vérifier que les témoins (B) - (4) sont allumés.

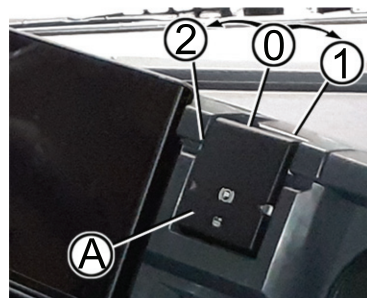


Si vous actionnez la commande du frein de stationnement (A) lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h, le frein de stationnement sera progressivement serré en fonction de la position de la commande (A).

Un message sur l'afficheur principal vous informe que le frein de stationnement dynamique est activé.



Si vous tirez la commande du frein de stationnement (A) de la position (0) à la position (2) alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h, le frein de stationnement ne se verrouille pas.





Quel que soit lle mode dans le quel est le véhicule (vie à bord, accessoir ou contact), vous avez toujours la possibilité d'actionner la commande du frein de stationnement pour activer celui-ci.

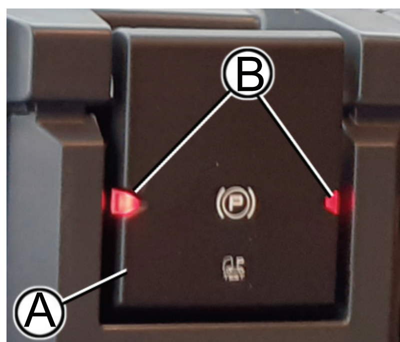
Si le frein de parc est désactivé, la fonction démarrage moteur est inhibée.
Appuyez sur la pédale de freins pour démarrer le moteur lorsque le frein de parc est désactivé.

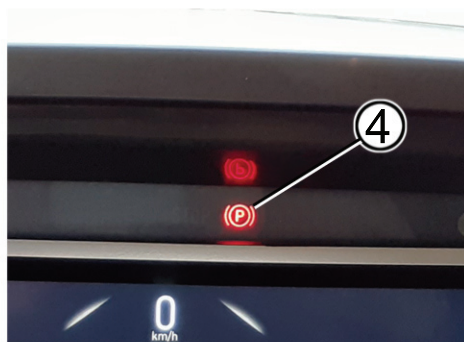
Fonctionnement automatique

Serrage

Le frein de stationnement sera automatiquement activé à la coupure du contact.

Les témoins (B) - (4) sont éclairés.





Un message apparait sur l'afficheur principal vous indiquant que le frein de stationnement est activé, le témoin (4) s'allume en confirmation.

Calage du moteur

Lors d'un calage du moteur, le frein de stationnement sera activé automatiquement 20 secondes après la coupure du contact.

Desserrage

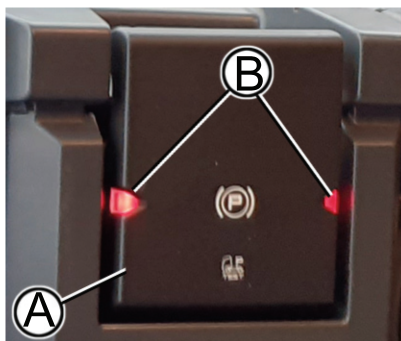
Sélecteur de vitesses sur **"D"** ou **"R"**, rapport de démarrage engagé, démarrez le véhicule en accélérant.

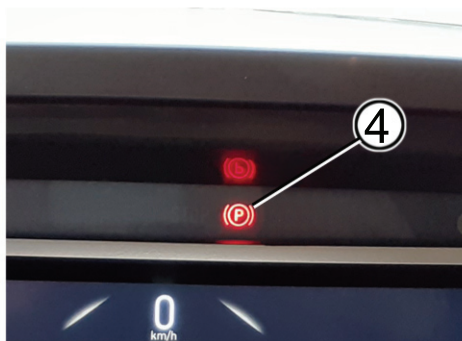
Les freins seront automatiquement relâchés lorsque le couple moteur sera suffisant.

Démarrage en côte

Vous pouvez utiliser la fonction desserrage automatique pour faciliter les démarrage en côte.

Les témoins (B) - (4) s'éteignent.





Un message sur l'afficheur principal vous indique que le frein de stationnement est desserré.



Frein de stationnement activé, en cas d'ouverture d'une porte, le mode automatique de desserrage du frein de stationnement sera automatiquement désactivé.

Un desserrage manuel du frein de stationnement est alors obligatoire pour réactiver la fonction.

Fonction serrage de frein de stationnement automatique sans coupure du contact en cas d'oubli lors de la descente du véhicule

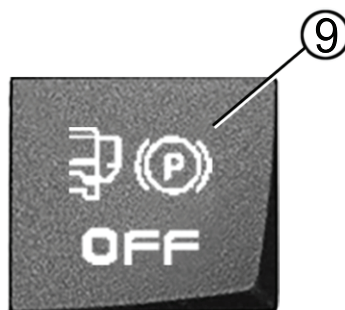
En cas d'oubli d'activation du frein de stationnement, lorsque votre véhicule roule à moins de 3 km/h, l'ouverture de la porte conducteur actionne le frein de stationnement jusqu'à immobilisation du véhicule.



Cette fonction n'est qu'une sécurité qui ne s'applique que pour éviter des accidents. Vous gardez la responsabilité d'appliquer le frein de stationnement lors de vos arrêts. Quoi qu'il arrive, vérifiez toujours la bonne immobilisation du véhicule avant de quitter la cabine.

Vous pouvez désactiver la fonction en appuyant sur le bouton (9), si la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. Un message de rappel sera alors montré par l'afficheur principal.

Dès que la vitesse du véhicule repassera au-dessus de 10 km/h, la fonction sera réactivée.



Alerte oubli du frein de stationnement

Véhicule à l'arrêt, si vous ouvrez la porte (conducteur ou passager), un message et un signal sonore vous indiqueront que le frein de stationnement n'est pas serré.

L'alerte est désactivée si vous appuyez sur la pédale de frein ou d'accélération.

Défaut du système

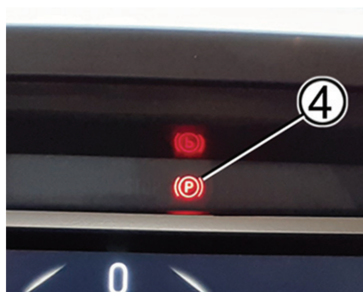
En cas d'anomalie de la commande de frein de stationnement (A) :

- le témoin (4) clignote en roulant,
- un message et le pictogramme associé (5) vous indiquent une anomalie sur le frein de stationnement et vous invitent à contacter un point de service Renault Trucks.



Le frein de stationnement sera automatiquement activé dès que la vitesse du véhicule sera inférieure à 7 km/h.

Si le véhicule est arrété plus de 10 secondes, le témoin (4) reste éclairé.



Au prochain arrêt du véhicule, contact coupé au-delà de 1 minute, à la remise du contact :

- les témoins **"STOP"** (6) et freins de stationnement (4) s'allument, accompagnés d'un pictogramme (5) sur l'afficheur principal.
- Un message d'information s'affiche pour vous demander d'arrêter le véhicule.



Contactez un point de services RENAULT TRUCKS.



Avant de quitter le véhicule vérifiez que le témoin (4) est éclairé fixe.



*En cas de défaillance du frein de stationnement, voyant **"STOP"** allumé, arrêtez-vous sur une surface plane et utilisez les cales de roues pour immobiliser le véhicule.*

Aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte empêche le camion de reculer ou d'avancer lors du démarrage en côte en maintenant les performances de freinage jusqu'à ce que le camion soit en mode traction.

Pour augmenter votre confort de conduite, la fonction reste active quel que sois le profile de la route. Ainsi, les freins seront maintenus que vous soyez arrêté en montée, en descente ou même sur le plat.

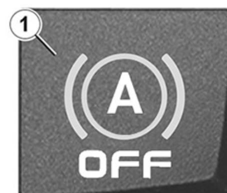
Cette fonction est utilisée pour vous aider lors de chaque démarrage de votre véhicule après un arrêt.

La pression d'air est maintenue dans les freins après que vous en releviez le pied, jusqu'à ce que vous donniez une accélération. Le véhicule relâche alors les freins pour autoriser le départ.

Si un mouvement est détecté avant que vous n'accélériez, alors le système ajoutera de la pression dans le circuit de freinage jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

L'aide au démarrage en côte est activée par défaut. Dès que le véhicule est arrêté, il maintiendra les freins serrés jusqu'à ce que vous appuyez sur l'accélérateur.

Vous pouvez désactiver la fonction en appuyant sur le bouton (1).



Aussi longtemps que la pression des freins est maintenue, un pictogramme et un message apparaissent sur l'afficheur principal pour vous rappeler que l'aide au démarrage en côte est activée.





LA FONCTION NE REMPLACE PAS LE FREIN DE PARC. NE QUITTEZ JAMAIS LE POSTE DE CONDUITE SANS AVOIR AU PRÉALABLE APPLIQUÉ LE FREIN DE STATIONNEMENT, VOIR FREIN DE STATIONNEMENT À COMMANDE ÉLECTRIQUE EN PAGE 167.



Le système est automatiquement désactivé dès que le couple moteur est suffisamment élevé.



Vous pouvez désactiver la fonction manuellement en appuyant sur l'interrupteur.

Boîte de vitesses, utilisation

La boîte de vitesse Optidriver sélectionne le bon rapport adapté à la vitesse et à la conduite au bon moment afin de vous garantir une meilleure mobilité et plus de confort pendant la conduite.

Elle offre ainsi de nombreux avantages par rapport à une boîte de vitesses mécanique au niveau de ses performances, confort d'utilisation, sécurité et de sa rentabilité.

Boîte de vitesses Optidriver



Les boîtes de vitesses sont équipées d'une pompe à huile qui assure le graissage, (pour le remorquage, reportez-vous au chapitre ***Dépannages, interventions rapides****).*

Système Optidriver

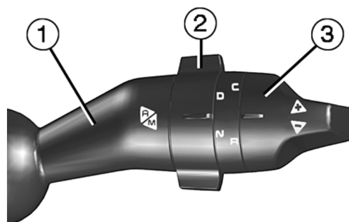
Nous décrirons d'abord de façon sommaire les fonctions principales de votre boîte de vitesses avant de revenir plus en détail dessus dans la section suivante.

Le système Optidriver permet de déterminer puis d'engager automatiquement un rapport adapté en fonction de la charge du véhicule, du dénivelé de la route, de la position de la pédale d'accélération et de l'activation ou non des ralentisseurs. Il améliore le confort et la sécurité en diminuant la fatigue du conducteur qui n'a plus qu'à se concentrer sur les conditions de circulation.

Le système Optidriver peut être utilisé de deux manières différentes : en mode automatique intégral ou en mode manuel. Il est fortement conseillé de l'utiliser en mode automatique intégral afin de bénéficier d'une gestion optimale de la chaîne cinématique.

Premier contact avec l'Optidriver

Démarrage du véhicule



Le système optidriver est automatiquement au neutre.

Mettez le moteur en marche.

Frein de stationnement enclenché, déplacez le trait de la bague (2) face au repère "D".

Le rapport de démarrage est engagé.

Actionnez la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement.

Lâchez le frein et actionnez la pédale d'accélération : le véhicule avance.

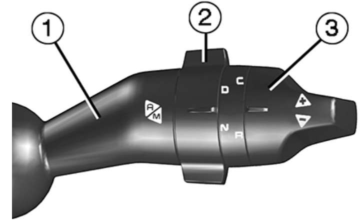


Frein de stationnement retiré, même si la pédale d'accélération n'est pas actionnée, le véhicule peut se déplacer ; le maintenir immobile avec la pédale de frein.

Passage de la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, déplacez le trait de la bague (3) du sélecteur (1) face au repère "R".

Le système engage la marche arrière courte R1. Marche arrière engagée, actionnez le sélecteur vers l'arrière (–) pour passer de R1 à R2 (voire de R2 à R3) et vers l'avant (+) pour passer de R3 à R2 ou de R2 à R1.





Démarrez de préférence en R1.

Le passage de R1 à R2 peut être effectué véhicule en mouvement à un régime conseillé supérieur à 1000 tr/min.



Le passage en marche arrière R3 ne peut être effectué que véhicule à l'arrêt.



Un "BIP" sonore vous indique un changement de direction, de la marche avant à marche arrière ou de la marche arrière à la marche avant.

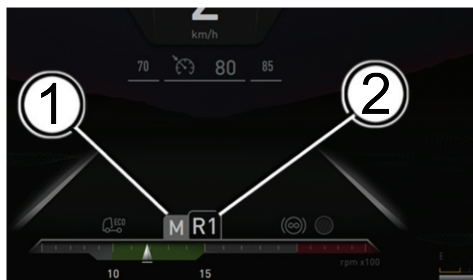


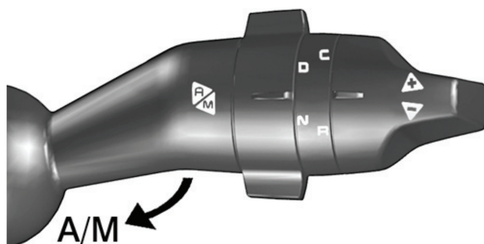
La marche arrière rapide R3 ne doit pas être utilisée en manoeuvre, mais seulement dans des situations exceptionnelles nécessitant un déplacement rapide en marche arrière.



*Lorsque vous passez la marche arrière, les informations **"M"** (1), pour mode manuelet **"R(x)"** (2), vous indiquant le rapport de marche arrière engagé, s'affichent.*

*Une fois votre manoeuvre effectuée, repassez en mode automatique intégral en tirant le selecteur vers vous, en direction du repère **"A/M"**.*

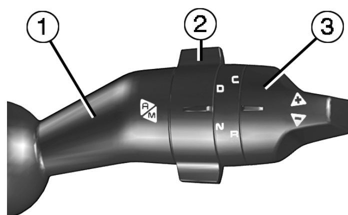




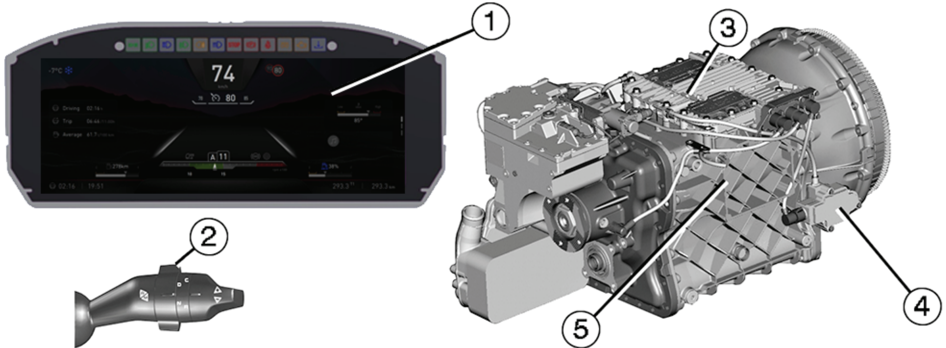
Utilisez les freins pour arrêter le véhicule avant de demander un changement de direction.

Arrêt

Déplacez le trait de la bague (2) du sélecteur (1) face au repère "N" pour passer la boîte de vitesses au neutre et enclenchez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.



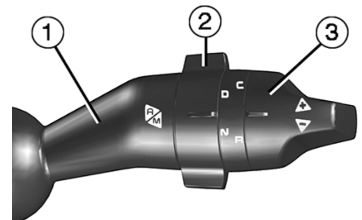
Description de l'Optidriver



L'Optidriver est constitué de 5 composants principaux :

- un afficheur d'information vitesse (1),
- un sélecteur de vitesses (2) avec calculateur intégré,
- un module de commande des vitesses (3) avec calculateur intégré,
- un dispositif de commande de l'embrayage (4),
- une boîte de vitesses mécanique à crabots (5).

Sélecteur de vitesses (1)



Le sélecteur (1) est manoeuvrable dans trois directions pour la conduite et dispose de deux bagues (2 - 3) pour le passage au neutre et le mode "manoeuvres" :

Bague (2) : positions "N" / "D"

Déplacez la bague sur "N", la boîte de vitesses passe au neutre (point mort).

Déplacez la bague sur "D", la boîte de vitesses engage le rapport de démarrage.

Bague (3) : positions "C" / "R" (mode "manoeuvres")

Basculez la bague sur "C", la boîte de vitesses engage le 1er rapport avant et passe en mode manuel.

Basculez la bague sur "R", la boîte de vitesses engage le 1er rapport arrière et passe en mode manuel.

Appliquez au sélecteur une impulsion vers vous ("A/M") pour revenir au mode "automatique" et ainsi sortir du mode "manoeuvres".

Sélecteur vers le haut : position "+"

Permet de corriger le mode conduite automatique par le passage des rapports supérieurs.

Sélecteur vers le bas : position "–"

Permet de corriger le mode conduite automatique par le passage des rapports inférieurs.

Vers vous (type "appel de phare") : position "A/M"

Appliquez une impulsion pour permettre le passage du mode automatique au mode manuel permanent ou l'inverse.



Le système refuse d'engager des rapports qui peuvent entraîner un surrégime ou un sous-régime du moteur.

Rapport de démarrage

Déplacez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D".

En mode automatique, le système engage le rapport de démarrage optimal en fonction de la charge du véhicule et de la pente de la route.



La modification du rapport de démarrage est possible mais l'utilisation d'un rapport supérieur non adapté peut entraîner une usure prématurée de l'embrayage. Le rapport sélectionné par la boîte de vitesses peut être corrigé dans une limite supérieure de 2 rapports, la 5ème est le rapport maximal sélectionnable, ou dans le cas de l'utilisation d'une PTO, la 6ème est le rapport maximal sélectionnable.

Démarrage en côte

Démarrez le moteur, le bon rapport sera engagé au passage en mode "D".
Appuyez sur la pédale d'accélération.
Le véhicule avance.

Démarrage en descente

Démarrez le moteur ; le bon rapport sera engagé au passage en mode "D".

Le véhicule avance (l'embrayage se ferme).



Si l'on passe de "N" à "D" pendant que le véhicule se déplace en marche avant, le système choisit un rapport adapté à la vitesse de déplacement et l'embrayage se ferme.



Si l'on passe de "N" à "D" pendant que le véhicule se déplace en marche arrière, le système va ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt pour permettre le passage du rapport de démarrage avant.



Il est déconseillé de laisser reculer le véhicule avec le sélecteur en position neutre.

Passage au neutre

La boîte de vitesses passe automatiquement en position neutre à la coupure du contact (moteur arrêté).





En conduite, au delà de 100 km/h, tout passage au point neutre est interdit par la boîte de vitesses. Dans ce cas, le rapport de boîte de vitesses reste engagé même si vous tentiez de passer le point neutre.

Pour des raisons évidentes de sécurité, ne roulez jamais avec la boîte de vitesses au neutre.

Ralentisseur moteur

Il n'est pas nécessaire de désactiver le ralentisseur moteur lorsque vous changez de rapport. Le système le désactive automatiquement puis le réactive à la fin du changement de rapport.



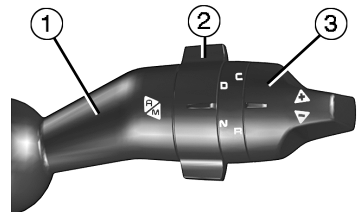
Pendant certains changements de rapport, le ralentisseur moteur est activé par le système pour améliorer les temps de changement de rapport.

Arrêt



Moteur tournant, avant de quitter le véhicule :

- *déplacez la bague (2) du sélecteur (1) en position "N",*
- *enclenchez le frein de stationnement.*



Lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position "D" est sélectionnée, un message s'affiche, accompagné d'un signal sonore et d'un pictogramme (3) vous invitant à sélectionner la position "N".

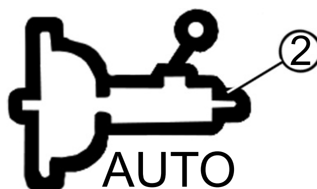


Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est complètement immobilisé, enclenchez le frein de stationnement, déplacez la bague (2) du sélecteur (1) en position**"N"**et arrêtez le moteur avec la clé de contact.

Protection de l'embrayage

Toute surchauffe de l'embrayage est annoncée par l'affichage d'un pictogramme (2) et d'un message "SURCHAUFFE EMBRAYAGE".



L'utilisation excessive du patinage de l'embrayage n'est plus possible.

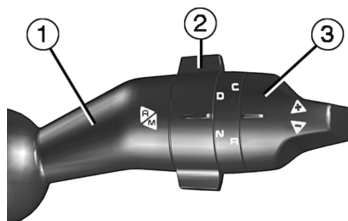
- À l'accélération, l'embrayage est fermé, ce qui peut provoquer le calage du moteur.
- Si, pendant la phase de patinage, vous relâchez l'accélérateur, l'embrayage est ouvert.



Si le témoin (2) s'affiche pendant la phase d'embrayage et que le véhicule se déplace, continuez de rouler afin de refroidir l'embrayage.



Si le témoin (2) s'affiche pendant la phase d'embrayage et que le véhicule ne se déplace pas, ramenez le moteur au ralenti, maintenez la bague (2) du levier (1) sur "D" jusqu'à ce que le témoin (2) s'éteigne.





Pour éviter l'usure de l'embrayage :

- *accélérez suffisamment pour démarrer,*
- *utilisez le rapport de démarrage sélectionné automatiquement par le système ou un rapport inférieur.*



N'utilisez jamais la pédale d'accélération pour maintenir le véhicule immobile dans une montée.

Protection contre les surrégimes

Le système empêche l'engagement des rapports qui peuvent entraîner un surrégime.

Anomalies de fonctionnement

Les tirets (1) s'affichent lorsque le rapport courant est en erreur, non disponible ou en dehors des valeurs attendues.

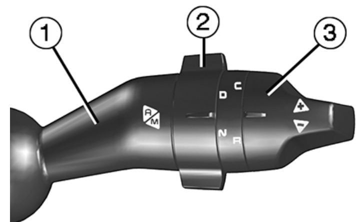


Mode banc de puissance à rouleaux (2 roues)

Après la mise en place du véhicule sur les rouleaux.

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant :

- déplacez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D",
- accélérez à fond.



Le moteur va accélérer jusqu'à son régime maximal. Après quelques secondes, les changements de rapport s'effectueront automatiquement.

La boîte de vitesses est entrée dans son mode "banc à rouleaux".

Information :

- montée de rapports : les rapports passeront 2 par 2 à environ 1700 tr/min,

- rétrogradage : à la décélération, les rapports passeront à environ 1100 tr/min.



Les changements de rapport de la boîte de vitesses ne sont pas optimaux. Ce mode de banc à rouleaux ne permet pas les mesures de consommation.

Sortie du mode banc à rouleaux

La sortie du mode banc à rouleaux s'effectue :

- dès que les roues avant du véhicule tournent,
- 10 secondes après la coupure du contact à la clé.

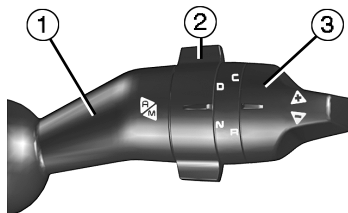
Le mode normal de changement de rapport est réinitialisé.

Mise en service par basse température

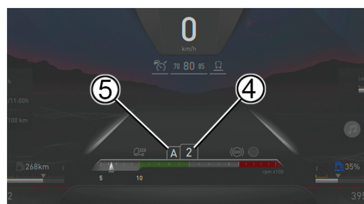
Pour des températures extérieures inférieures à - 20°C, laissez tourner le moteur 10 minutes pour obtenir la température de fonctionnement de la boîte de vitesses.

Mode automatique intégral

A chaque mise en route du moteur, lorsque vous actionnez la bague (2) du sélecteur (1) de "N" à "D", le rapport de démarrage approprié (4) et l'information **"Auto"** (5) s'affichent par défaut.



Le passage d'un ou plusieurs rapports se fait automatiquement en fonction de la position de la pédale d'accélération.





Dans les montées, laissez gérer les changements de rapports par le système, même si le régime moteur vous semble trop bas.

Activation de la fonction "Power"

Lorsque vous souhaitez effectuer un dépassement et avoir plus de puissance afin d'obtenir le maximum de mobilité du véhicule, enfoncez complètement la pédale d'accélération en dépassant le point dur : l'information **"Power"** s'affiche.





*La fonction **"Power"** accentue la consommation de gazole et ne doit être utilisée qu'en cas de nécessité absolue.*

Désactivation de la fonction "Power"

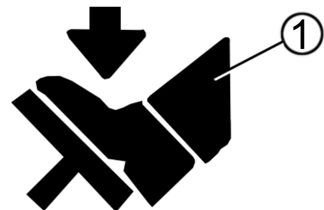
Relâchez légèrement la pédale d'accélération, l'information **"Power"** (1) est effacée.



*La fonction **"Power"** sera inhibée si la fonction **"Off Road"** est activée (reportez-vous au chapitre **conduite en terrain difficile**).*

Utilisation en descente

Dans de rares cas, lorsque par exemple le véhicule est engagé dans une forte descente, que le ralentisseur est activé, pédale d'accélerateur complètement relevée, si le régime moteur reste élevé (proche du surrégime moteur), alors la boîte de vitesses décidera de maintenir le rapport engagé sans chercher à engager un rapport supérieur.
Dans ce cas, un message associé au pictogramme (1) vous indique la conduite à tenir.





Ralentisseur(s) inactif(s) et frein non actionné, si vous êtes dans une descente, le système montera automatiquement des rapports afin de protéger le moteur d'un surrégime et d'optimiser l'accélération du véhicule.



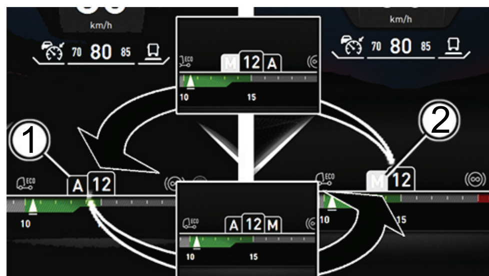
Un appui important sur la pédale d'accélération serait traduit par une demande de mobilité maximale et donc une montée de plusieurs rapports non souhaités.

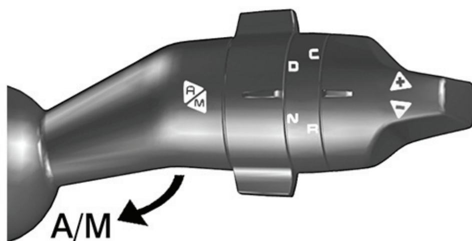
Mode manuel permanent

Pour passer du mode automatique (information**"A",** repère (1)sur l'afficheur) au mode manuel permanent (information**"M"** repère (2) sur l'afficheur) ou inversement, donnez une impulsion vers vous**"A/M"**sur le sélecteur.

Ce changement peut se faire véhicule arrêté ou en mouvement.

Pendant que le véhicule passe d'un mode à l'autre, il affichera les deux modes pendant un très court instant.

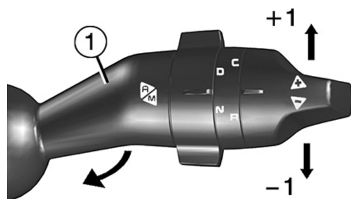




Changement de rapport

Passage d'un rapport :

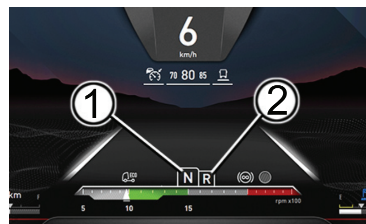
pour monter ou descendre un seul rapport, actionnez dans le plan du volant le sélecteur (1) vers le haut (+) ou vers le bas (-).





Il est possible de demander un saut de plusieurs rapports en enchaînant rapidement autant d'impulsions successives que de rapport demandés, le système limitera automatiquement le rapport à engager en fonction du risque de sur ou sous régime.

Si, alors que le véhicule se déplace en marche avant, vous sélectionnez la marche arrière (ou inversement), alors l'afficheur continuera de vous montrer le rapport engagé (1) tout en affichant le rapport à venir (2).





En cas de demande de changement de sens, si le véhicule n'est pas arrêté dans un délai de 5 secondes, cette requête sera oubliée et l'affichage du rapport demandé sera effacé.

Si la vitesse est supérieure à 10 km/h, la demande ne sera pas acceptée et il n'y aura pas d'affichage spécifique.

Utilisez les freins pour arrêter le véhicule avant de demander un changement de direction.

En marche avant à faible vitesse, ou à l'arrêt, il est possible de passer en marche arrière :

- amenez la bague "R/C" en position "R".

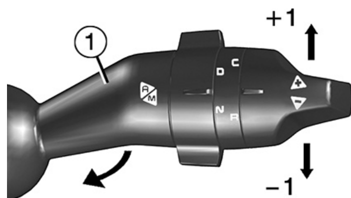
En marche arrière à faible vitesse, ou à l'arrêt, il est possible de passer en marche avant :

- amenez la bague "R/C" en position "C" ; le 1er rapport passe en mode manuel,
- tirez le sélecteur (1) vers vous en direction de "A/M", le mode automatique est activé avec le rapport de démarrage.

Mode manuel temporaire

Lorsque vous roulez avec votre boite de vitesses en mode automatique, vous pouvez très rapidement repasser en mode manuel, afin par exemple d'anticiper un changement de profil de la route.

Vous pouvez monter ou descendre un ou plusieurs rapports en enchaînant autant d'impulsions successives que de rapports demandés à l'aide du sélecteur (1) en l'actionnant vers le repère (+) ou (-), ceci sans demander le mode manuel.



Pour repasser en mode **"Auto"**, vous avez plusieurs possibilités :

- relevez complètement le pied de la pédale d'accélération et appuyez de nouveau sur celle-ci,
- activez la fonction **"cruise control",**
- activez le mode "max" de la commande du ralentisseur,
- basculez le sélecteur (1) vers vous en direction de **"A/M"**.



Lorsque la vitesse réglementaire est atteinte ou que le véhicule s'immobilise, la boîte de vitesses fonctionne de nouveau en mode automatique.

Mode dégradé (sélecteur débranché ou en panne)

Vous pouvez passer le point mort en mettant le frein de stationnement.

En mode AUTOMATIQUE vous pouvez engager le rapport de démarrage en retirant le frein de stationnement puis en appuyant sur la pédale de frein.

Dans les deux cas, rejoindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Ralentisseur

Le frein auxiliaire est une fonction de freinage en plus du frein de service normal du camion. Il opère dans le système de conduite du camion, en tant que frein d'échappement ou ralentisseur.

Utilisez le frein auxiliaire pour éviter que les freins de roue surchauffent et réduire l'usure des garnitures de frein.

STOP

SI VOUS ACTIVEZ, RÉACTIVEZ OU ENTREZ UNE NOUVELLE CONSIGNE DE VITESSE POUR VOTRE RÉGULATEUR, CELUI-CI PRENDRA LA PRIORITÉ SUR LE RALENTISSEUR DANS LE PILOTAGE DU CAMION. AINSI, SI VOUS CHANGIEZ LES PARAMÈTRES DU RÉGULATEUR DE VITESSE, VOUS RISQUEZ DE VOIR LE CAMION ACCÉLÉRER DANS UNE PHASE OU VOUS ESSAYEZ DE LE RALENTIR.

En cas d'utilisation du ralentisseur alors que le régulateur de vitesse est engagé:

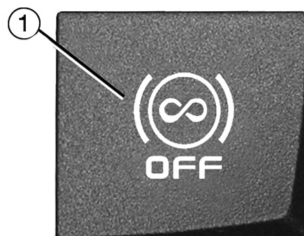
- Si votre vitesse mesurée est plus grande que la vitesse réglée, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse réglée.
- Si votre vitesse est égale ou inférieure à la vitesse réglée : le ralentisseur reste sans effet.



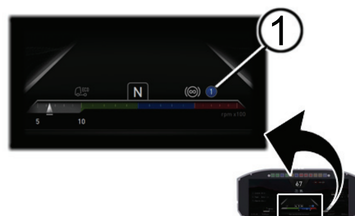
Choisissez la démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime. En cas de parcours accidenté, utilisez si possible la fonction ralentisseur.

Ne descendez jamais une pente au point mort.

Sur chaussée glissante n'utilisez pas la fonction ralentisseur. Désactivez le fonctionnement automatique par l'interrupteur (1).



Un indicateur (1) vous informe de la position de la commande du ralentisseur.







Lorsque la fonction ralentisseur est active, une zone bleue apparaît dans l'indicateur de régime d'utilisation du moteur (1). Cette zone bleue indique la plage d'efficacité maximale du(des) ralentisseur(s).

Les fonctions ralentisseurs moteur et transmission sont inhibées en phases ABS et ESC.

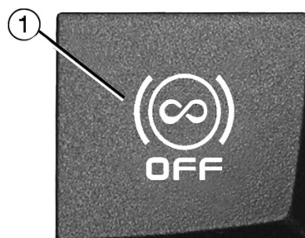


Ne laissez jamais le moteur atteindre la zone rouge (surrégime moteur).

Une commande unique située sous le volant active les différents appareils de ralentissement.

Interrupteur

Un appui sur la commande (1) désactive la fonction automatique du couplage du ralentisseur avec le frein au pied (frein principal).





A chaque redémarrage du véhicule, le couplage du ralentisseur avec le frein au pied retrouvera l'état dans lequel il était lors du précédent arrêt du véhicule.

La fonction ralentisseur sur échappement, moteur et transmission est active chaque fois que c'est possible lorsque la pédale de frein est actionnée si la commande de ralentisseur (1) est en position 0.





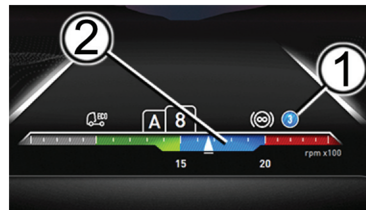
Lors des 5 premiers appuis sur la pédale de frein après la mise sous tension, la fonction ralentisseur est inhibée.

La puissance de ralentissement est modulée en fonction de la charge du véhicule et de la pression exercée sur la pédale de frein. Le témoin (1) est éteint.

Couplage du ralentisseur avec le régulateur de vitesse (vitesse constante)

L'indicateur (1) s'active en vous précisant le degré de ralentisseur sélectionné, si les fonctions ralentisseur transmission et/ou moteur sont actives.

Reportez-vous au chapitre **Conduite**.



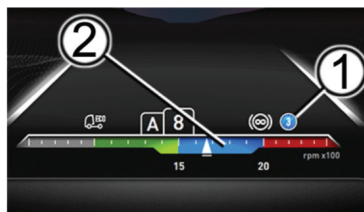


SI VOUS ACTIVEZ, RÉACTIVEZ OU ENTREZ UNE NOUVELLE CONSIGNE DE VITESSE POUR VOTRE RÉGULATEUR, CELUI-CI PRENDRA LA PRIORITÉ SUR LE RALENTISSEUR DANS LE PILOTAGE DU CAMION. AINSI, SI VOUS CHANGIEZ LES PARAMÈTRES DU RÉGULATEUR DE VITESSE, VOUS RISQUEZ DE VOIR LE CAMION ACCÉLÉRER DANS UNE PHASE OU VOUS ESSAYEZ DE LE RALENTIR.

En fonction de la dénivellation, choisissez la vitesse de descente en utilisant les combinaisons de la boîte de vitesses. Pour ralentir la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélération et manœuvrez la commande (1).



- **Position 0 :**



La fonction n'est pas active : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éteints.

Toutes positions du sélecteur, sauf 0, avec action sur la pédale d'accélération :

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est présélectionnée mais non active : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.

- **Position 1 sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 50% environ en fonction de la charge du véhicule : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.



La zone bleue indique la plage d'efficacité maximale des ralentisseurs.



Ne laissez jamais le moteur atteindre la zone rouge (surrégime moteur).

- **Position 2 sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 100% : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.

- **Position 3 (mode MAX activé) sans action sur la pédale d'accélération :**

La fonction ralentisseur sur échappement et moteur est active à 100% du couple maximal possible : l'indicateur (1) ainsi que la zone bleue de l'indicateur de régime d'utilisation moteur (2) sont éclairés.



L'enclenchement du mode "MAX" commande des rétrogradages de la boîte de vitesses Optidriver, permettant d'élever le régime moteur et ainsi d'augmenter le ralentissement. Cette position est instable.

Blocages de différentiels

Le blocage du différentiel contraint les roues motrices d'un même essieu à tourner à la même vitesse. Parfois, le blocage de différentiel est nécessaire pour maintenir la traction en cas de conduite sur chaussée glissante (par exemple, présence de glace, de sable ou de boue). Utilisez uniquement le blocage de différentiel à faible vitesse et en ligne droite.

En cas de nécessité, engagez les blocages de différentiels dans l’ordre suivant :

- Inter-roues arrière.

- Inter-ponts arrière.

Notez que les blocages de différentiels rendent la direction plus dure, et le véhicule moins réactif aux changements de direction.

Vous ne devez engager de blocage de différentiels que lorsque les conditions d’adhérences le nécessitent (risque de casse des ponts et d’accidents).

Le désengagement des blocages doit se faire dès que possible, dans l’ordre inverse de l’engagement.

A ne pas utiliser :

- sur sol de bonne adhérence (route),
- en virages,
- lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif antidérapant (chaînes, etc...).

Engagement des blocages de différentiels

Sur sols de mauvaise adhérence ou à l'approche d'une zone de chaussée glissante, en cours de conduite sans changer d'allure, vitesse inférieure à 30 km/h, tournez la commande (2).

L'engagement des blocages de différentiels se fait par l'intermédiaire de la commande tournante (2), selon un ordre prédéfini.



Lorsque vous tournez la commande (2) dans un sens comme dans l'autre ou appuyez sur le bouton de désengagement (1), le pictogramme apparait sur la droite de l'écran de l'afficheur principal (3), les liaisons sélectionnées dessinées en trait fort, et celles en cours de sélection en trait fin le temps que les blocages soient physiquement engagés.

Lorsque les blocages différentiels sont physiquement engagés, les liaisons apparaissent en trait fort.

Après quelques secondes, le pictogramme bascule dans le côté droit inférieur de l'afficheur (4).



Une diminution du régime moteur peut intervenir si les conditions d'engagement ne sont pas réunies.







L'engagement des différents blocages de différentiels se fait par la rotation d'un ou plusieurs crans de la molette (2) dans le sens ***(+)****.*



N'engagez jamais un blocage de différentiel si l'une des roues motrices patine. Dans ce cas, débrayez et tournez la commande (2) pour sélectionner le blocage de différentiel. Embrayez et n'accélérez pas tant que le pictogramme n'apparaît pas en traits forts sur l'afficheur principal.



Pour le franchissement d'une forte rampe (quelle que soit la nature du sol), utilisez le blocage de différentiel inter-ponts.

Désengagement des blocages de différentiels

Appuyez sur le bouton (1) pour désengager l'ensemble des blocages de différentiels.

Ou tournez la commande (2) dans le sens **(-)** pour désengager le(s) blocage(s) de différentiel(s) un par un.

Le pictogramme du blocage de différentiel engagé doit disparaître de l'afficheur multifonctions. Dans le cas contraire, à allure très réduite, braquez légèrement à droite et à gauche pour obtenir le désengagement du crabot et la disparition du témoin.





Le blocage du différentiel se désengage automatiquement dès que la vitesse atteinte est supérieure à 35 km/h.

Lorsque la vitesse redescend au-dessous de 30 km/h, il se réengage automatiquement.

Conduite en terrain difficile

L'activation de ce mode permet la sélection d'un rapport de démarrage inférieur à celui choisi pour un usage routier. Cette adaptation du rapport de démarrage est active en mode manuel et automatique.

L'objectif est de préserver la transmission et d'améliorer la manoeuvrabilité lors d'un usage en terrain difficile.

En mode automatique, les stratégies de changement de rapport sont modifiées pour permettre l'obtention de régimes moteur un peu plus élevés et donc une meilleure performance moteur. Ceci entraîne moins de changements de rapport.

Pour activer ce mode, appuyez sur la commande (1), le témoin rétroéclairé de la commande s'allume. Le pictogramme (2) apparait sur l'afficheur principal.

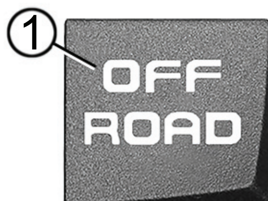
Pour désactiver ce mode, appuyez sur la commande (1), le témoin rétroéclairé de la commande (1) s'éteint.

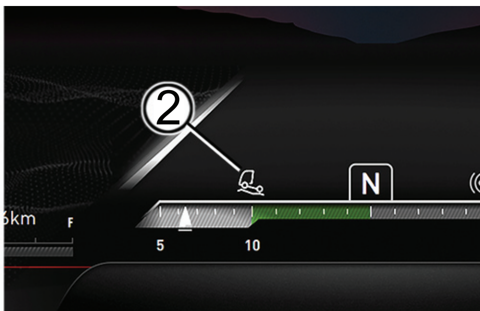


*Veillez à ne pas laisser le mode **OFF ROAD** activé pour un usage routier car ceci entraîne une légère augmentation de la consommation.*



*Activez le mode **OFF ROAD** dès que le PTR dépasse 70 tonnes.*





Accélérateur manuel en terrain difficile

Cette fonction permet soit de sortir d'un terrain difficile si le véhicule est embourbé, soit de stabiliser un régime moteur (donc une vitesse véhicule) sur un terrain difficile.



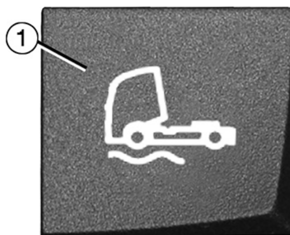
Cette fonction met la boîte de vitesses Optidriver en mode manuel.

Activation de la fonction

Appuyez sur la commande (1).

Le régime moteur courant sera maintenu.

Il est possible alors de monter ou descendre les rapports.





Si la résistance au roulement de votre véhicule devient supérieure au couple moteur, le régime moteur va chuter jusqu'à atteindre une vitesse proche du ralenti ; la fonction sera inhibée pour permettre l'ouverture de l'embrayage.

Il vous suffira alors d'accélérer jusqu'à la fermeture de l'embrayage pour rétablir la fonction.



La fonction est automatiquement désactivée par une action sur la pédale de frein, par un nouvel appui sur la commande (1) ou si le véhicule dépasse 30 km/h.

Il est possible de modifier le régime moteur jusqu'à 1700 tr/min.



Pour affiner le régime :

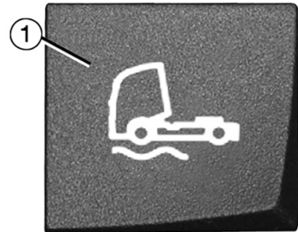
- Appuyez sur la commande (6) ou (7) pour activer l'accélérateur manuel.
- Montez le régime à l'aide de la commande (3). Diminuez-le avec la commande (2).

Après une interruption, vous pouvez rappeler le régime accéléré en appuyant sur la commande (4).

La commande (5) rappellera le régime de ralenti moteur.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur la commande (1), la boîte de vitesses reste en mode manuel ; vous devez alors sélectionner le mode automatique.



Arrêt moteur

Afin d'éviter tout dommage ou risque d'accident, respectez la séquence d'arrêt moteur telle que décrite ici.

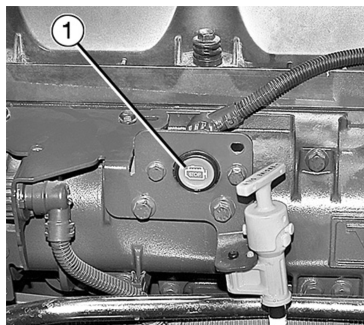
Serrez le frein de stationnement et assurez vous que la boîte de vitesses est au point mort. Attendez toujours le retour du moteur au régime de ralenti avant d'en provoquer l'arrêt.

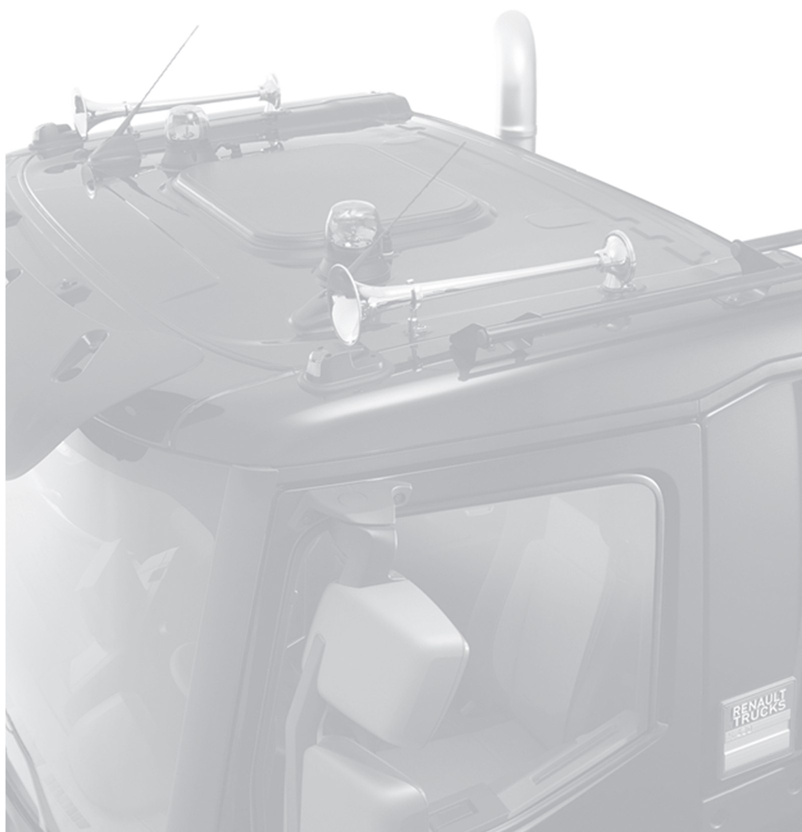
Pour arrêter le moteur, appuyez sur le bouton STOP/START. Le moteur s'éteint, le contact est coupé, le véhicule passe en mode vie à bord.

Mettez le véhicule en mode faible consommation à l'aide de la télécommande.

Si le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe reste ouvert lorsque l'on coupe le contact, le buzzer retentit, un pictogramme apparait sur votre afficheur accompagné d'un message "imprimante ouverte". Refermez le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe.

Commande arrêt moteur (1) (cabine basculée).





Equipements externe - contrôle / gestion

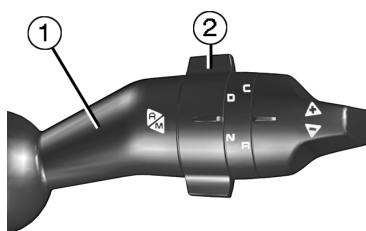
Prise(s) de mouvement

La prise de force est généralement une pompe hydraulique entraînée par le moteur ou la boîte de vitesses. La prise de force est montée sur le moteur, le volant moteur ou la boîte de vitesses. Une prise de force reliée au volant moteur ou au moteur est une prise de force indépendante de l'embrayage. Le carrossier adapte le contrôle normal de la prise de force à votre équipement spécifique.

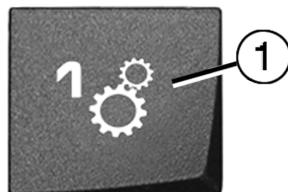
Deux utilisations possibles (à l'arrêt ou en roulant).

Utilisation à l'arrêt

- Régime moteur < 1000 tr/min.
- Bague (2) du sélecteur (1) sur "N" (boîte de vitesses au neutre).
- Frein de stationnement activé.



Appuyez sur la commande (1).



Le bouton s'éclairera une fois la prise de mouvement engagée, et restera allumé tant que la prise de mouvement sera engagée.

Il est possible de modifier le régime moteur jusqu'à 1700 tr/min.

Pour affiner le régime :

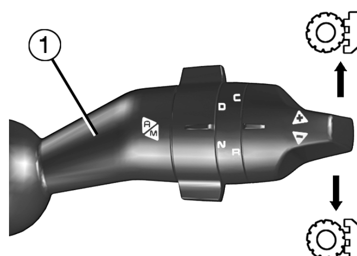
- Appuyez sur la commande (6) pour activer l'accélérateur manuel.
- Montez le régime à l'aide de la commande (3). Diminuez-le avec la commande (2).

Après une interruption, vous pouvez rappeler le régime accéléré en appuyant sur la commande (4).



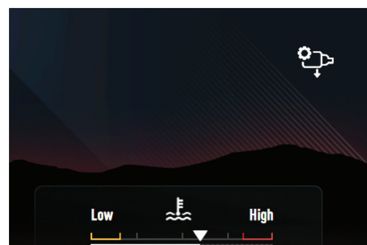
La commande (5) rappelera le régime de ralenti moteur.

Deux vitesses d'utilisation pour la prise de mouvement



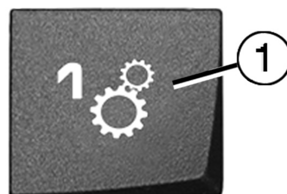
A l'arrêt, sélectionnez la vitesse "mini" ou "maxi" par le sélecteur de commande de boîte de vitesses (1) :

- dans le plan du volant, actionnez le sélecteur vers l'avant (+) : vitesse "maxi",
- dans le plan du volant, actionnez le sélecteur vers l'arrière (-) : vitesse "mini".



Dans le coin supérieur droit de l'afficheur, un pictogramme vous rappelle que votre prise de mouvement est enclenchée.

Utilisation en roulant

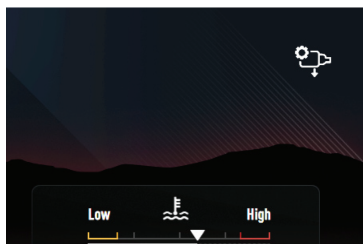


Dans le cas d'un engagement en roulant, en plus des conditions d'activation ci-dessous, aucune autre prise de mouvement sur boîte de vitesses ne doit être engagée.

Appuyez sur la commande (1).

Le bouton s'éclairera une fois la prise de mouvement engagée, et restera allumé tant que la prise de mouvement sera engagée.

Dans le coin supérieur droit de l'afficheur, un pictogramme vous rappelle que votre prise de mouvement est enclenchée.





La vitesse de rotation de la prise de mouvement dépend du rapport engagé.

Rapports 1, 3, ou 5 : vitesse minimale de la prise de mouvement.

Rapports 2, 4, ou 6 : vitesse maximale de la prise de mouvement.

- Appuyez sur la pédale d'accélération pour démarrer le véhicule ; la prise de mouvement commence à tourner.



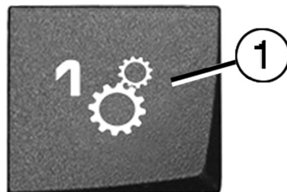
Le changement de rapport n'est plus possible.



Lors d'une utilisation de la prise de mouvement en roulant, la régulation de régime sera inactive pour des raisons de sécurité. La modification du régime se fera par la pédale d'accélération.

Désengagement de la prise de mouvement

Le désengagement de la prise de mouvement sera réalisé par un appui supérieur à 0.5 seconde(s) sur l'interrupteur (1).





Certaines conditions d'enclenchement / désengagement de la prise de mouvement et de régulation du régime peuvent être reprises à l'aide du logiciel carrossiers RENAULT TRUCKS.

Régime des prises de mouvement

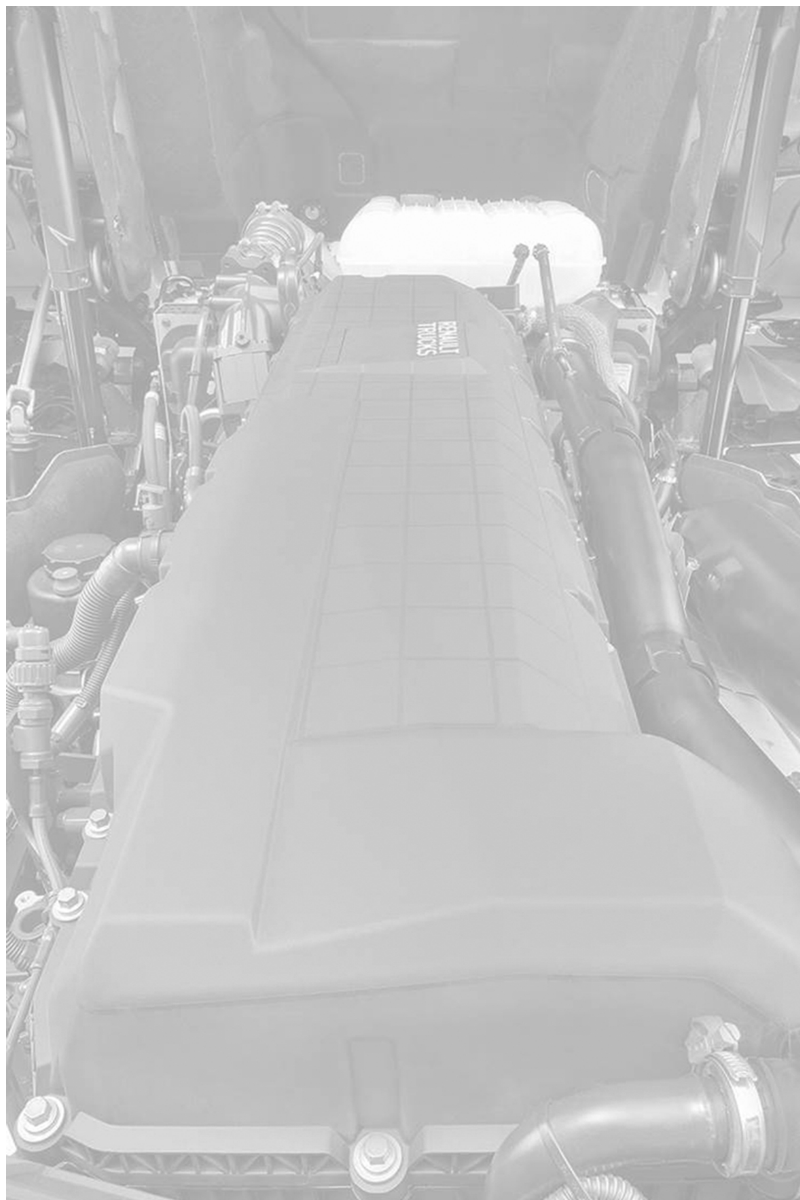
Pour un régime moteur de 1000 tr/min.

Relais avant en petite vitesse (vitesse minimale de la prise de mouvement) : neutre, 1er, 3ème ou 5ème rapport de boîte de vitesses.

- S81 : 705 / 880 tr/min.
- S84 : 910 / 1140 tr/min.
- PTRD-D1D : 600 / 760 tr/min.

Relais avant en grande vitesse (vitesse maximale de la prise de mouvement) : neutre, 2ème, 4ème ou 6ème rapport de boîte de vitesses.

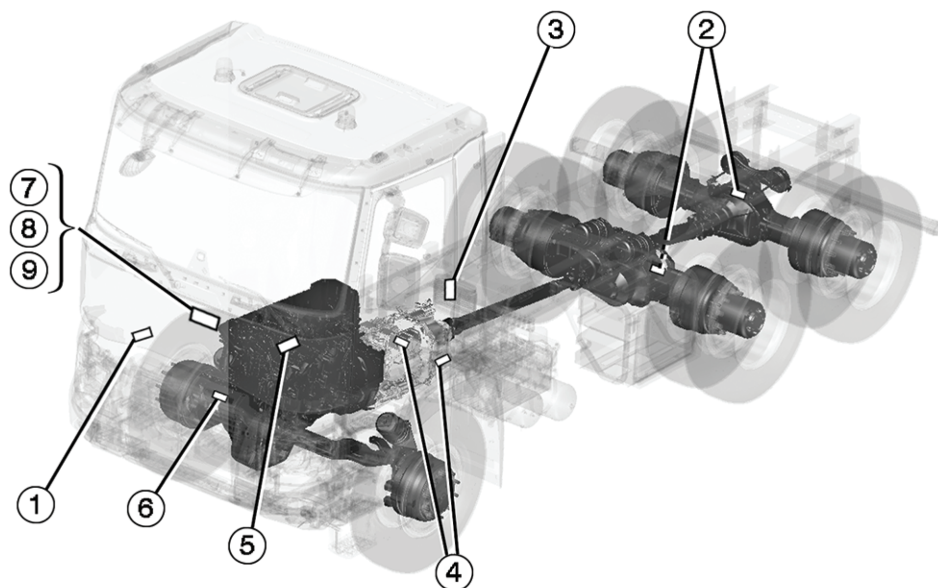
- S81 : 897 / 1100 tr/min.
- S84 : 1159 / 1420 tr/min.
- PTRD-D1D : 770 / 950 tr/min.



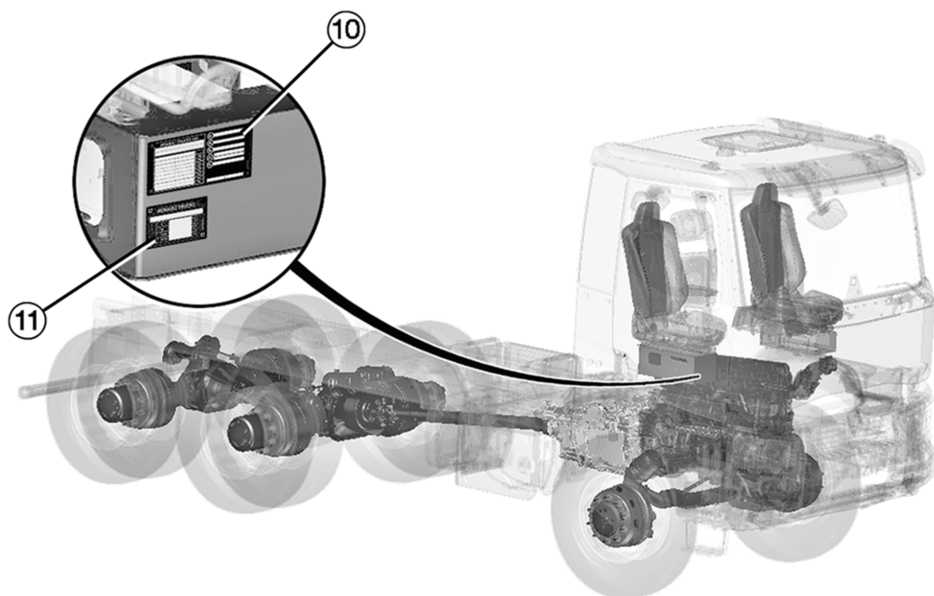
Maintenance et entretien

Identification du véhicule

Des plaques d'identifications sont fixées sur les organes principaux de votre véhicule.



- (1) - Châssis
- (2) - Pont
- (3) - Plaque chronotachygraphe
- (4) - Boîte de vitesses
- (5) - Moteur
- (6) - Essieu
- (7) - Référence CAM
- (8) - Référence peinture
- (9) - Numéro de fabrication



- (10) - Plaque constructeur
  Indice de pollution
  Etiquette lave-projecteurs
- (11) - Plaque de conformité
  Plaque RTMD-ADR

Lampes

En cas de remplacement d'une lampe, remplacez-la toujours par une lampe de même puissance et de même type.

Tableau des lampes

Affectation	Puissance
Projecteurs de route	70W
Feux d'encombrement	5W
Éclairage emmarchement	5W
Plafonniers cabine	15W
Feux clignotants avant	21W
Feux de position avant	5W
Feux de jour	21W
Projecteur de croisement halogènes	70W

Remplacement des ampoules

Parfois, il est nécessaire de remplacer une ampoule, pour assurer de bien voir et d'être vu sur la route. En cas d'intervention sur un optique, prenez vos précautions pour éviter tout risque de blessures, et afin de préserver la qualité du matériel.
Remplacez toujours une ampoule par une autre identique.

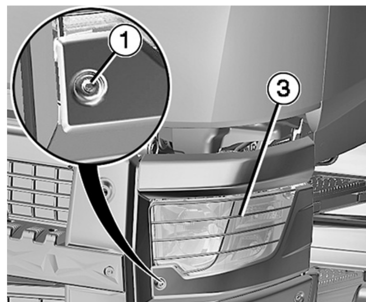
Votre véhicule est équipé d'un éclairage à diode électroluminescente (LED). La durée de vie de ce type de lampe devrait vous prévenir contre tous risques de non fonctionnement, toutefois, en cas de défaillance, rejoignez votre point de services Renault Trucks le plus proche.

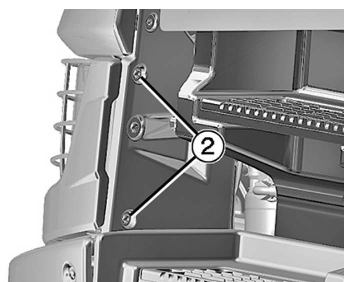
Echange de lampe

Projecteurs avant

Pour accéder aux lampes, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.

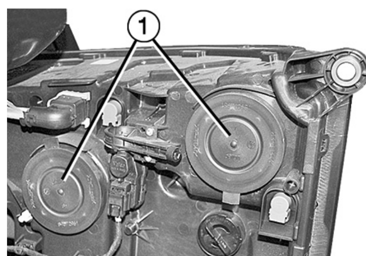




Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.



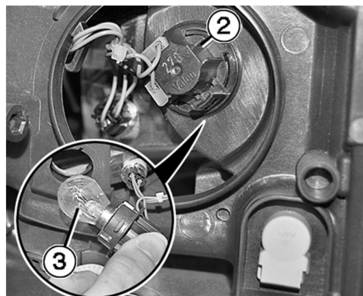
Retirez les obturateurs en caoutchouc (1).



Feux de jour

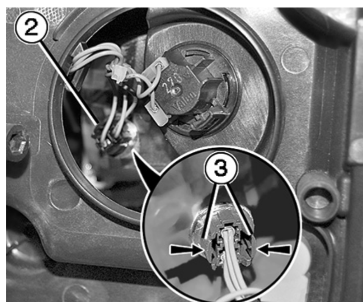
Tournez la douille (2) dans le sens antihoraire jusqu'en butée.

Remplacez la lampe (3).



Feux de position avant

Appuyez sur les 2 languettes (3) et retirez la douille (2).



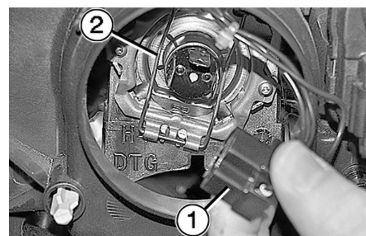
Remplacez la lampe (4).



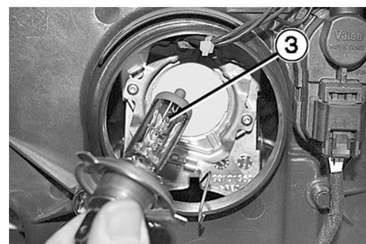
Projecteurs de croisement et de route

Débranchez le connecteur (1).

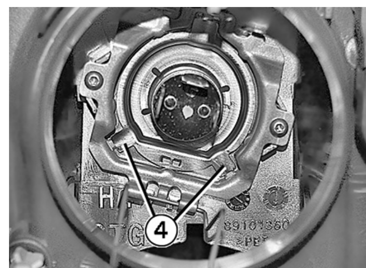
Décrochez l'agrafe (2) de fixation de la lampe.



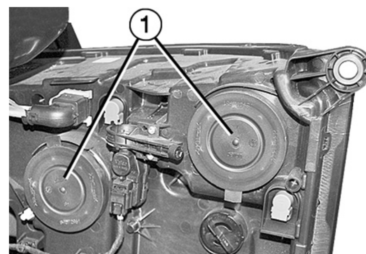
Remplacez la lampe (3).



Mettez la lampe en place, vérifiez le bon positionnement des ergots (4) dans leurs emplacements.



Remettez les obturateurs en caoutchouc (1).





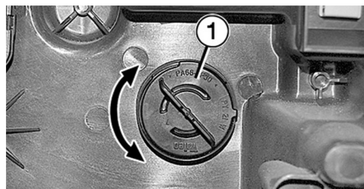
Lors d'un échange de lampe, remettez soigneusement l'obturateur caoutchouc ou plastique afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.

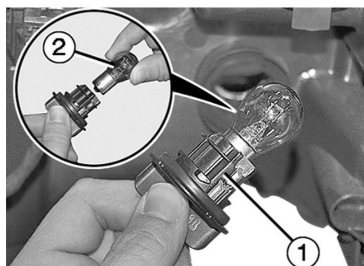
Feux clignotants avant

Tournez de ¼ de tour et retirez la douille (1).

Remplacez la lampe (2).

Refermez l'ensemble du bloc optique.

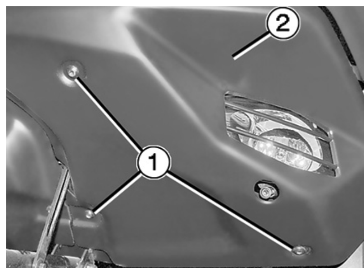




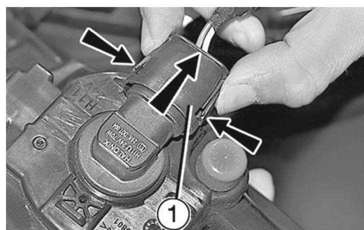
Echange de lampes sur projecteurs antibrouillard

Déposez les vis (1).

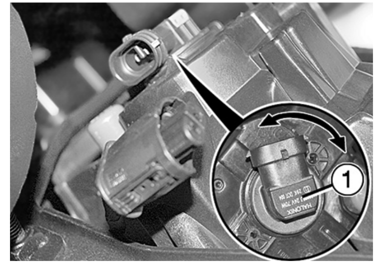
Déposez la plaque de protection (2).



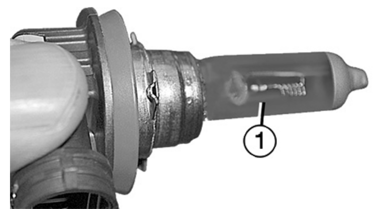
Pincez et retirez le connecteur (1).



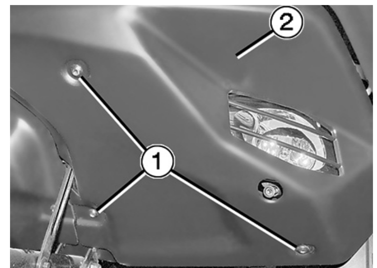
Tournez la douille (1) dans le sens antihoraire jusqu'en butée.



Remplacez la lampe (1).



Reposez la plaque de protection (2).



Lampes à halogène

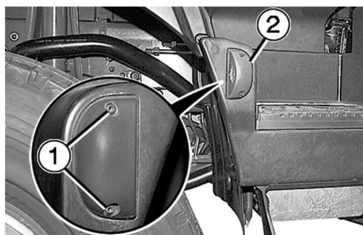




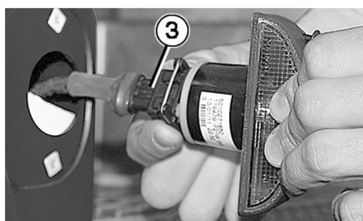
Pour le montage de ces lampes, il faut de préférence les tenir par leur embout métallique. Si vous devez les prendre par le côté en verre, utilisez un chiffon ou papier propre. La moindre trace de doigt ou de corps gras risque, lors de l'éclairage, de rendre la lampe inutilisable. Avant le montage, si vous n'êtes pas sûr de la propreté de la lampe, vous pouvez la nettoyer à l'alcool. Avant la dépose d'une lampe, si celle-ci était éclairée, attendez quelques minutes qu'elle refroidisse suffisamment, sinon il y a risque de brûlures graves.

Feux clignotants latéraux

Dévissez les vis (1) et dégagez le feu (2).

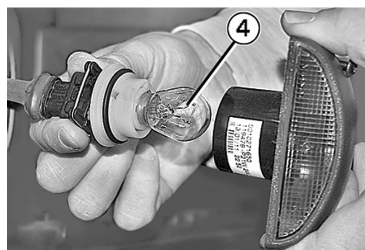


Tournez de 1/4 de tour l'ensemble connecteur / porte-lampe (3).



Remplacez la lampe (4).

Fixez le feu (2).

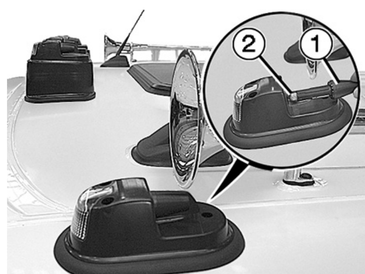


Remplacement des lampes sur feux d'encombrement du pavillon

Tournez d'un quart de tour et sortez le porte-lampe (1).

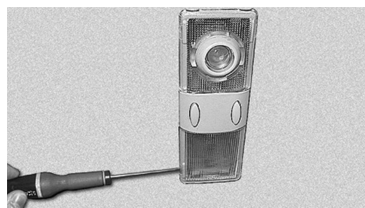
Remplacez la lampe (2).

Posez le porte-lampe (1).



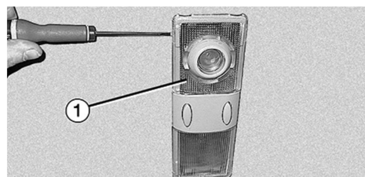
Echange de lampe sur plafonniers

Déclipsez la verrine concernée à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



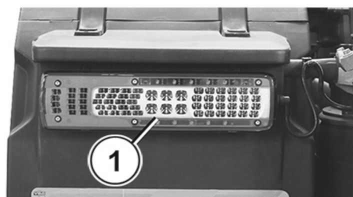
Echange de lampe sur liseuse

Déclipsez la verrine (1) à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



Feux arrière à LED

En cas d'anomalie sur le feux arrière (1) à LED, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



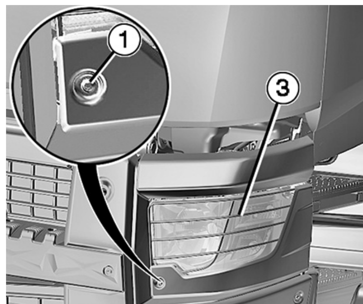
Utilisation des feux de croisement selon le code de la route en vigueur

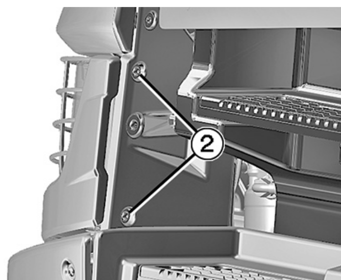
Lorsque vous circulez dans un pays où l'on roule du côté opposé de la chaussée par rapport à votre pays, vos feux de croisement asymétriques éblouissent les conducteurs venant en sens inverse.

Afin d'éviter cela, le projecteur est équipé d'un système permettant de modifier le faisceau émis.

Pour accéder aux lampes, desserrez les vis (1) et (2) à l'aide de la clé fournie dans le lot de bord.

Déposez la grille (3) de protection du bloc optique.

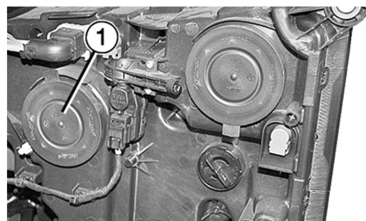




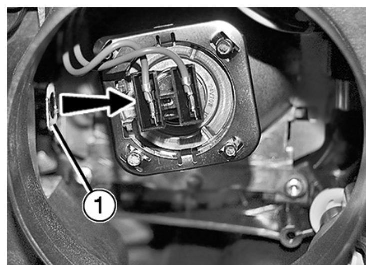
Faites pivoter l'ensemble du bloc optique.



Retirez l'obturateur (1).



Déplacez le levier (1) vers la lampe et manoeuvrez-le afin de modifier le faisceau émis.





Lors d'une intervention sur un projecteur venant de fonctionner, il y a un risque important de brûlure.

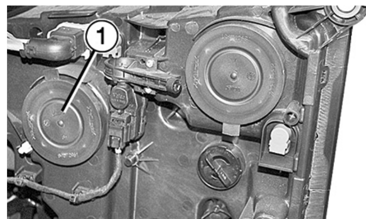
Utilisez un moyen de protection adapté.



Ne pas oublier de remettre le levier (1) sur sa position d'origine lorsque vous sortez du pays.



Lors de toute intervention sur le projecteur nécessitant la dépose de l'obturateur (1), remettez-le soigneusement en place afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.





Il est strictement interdit de coller du ruban adhésif sur le projecteur sous peine d'une détérioration rapide de celui-ci sous l'effet de la chaleur.

Fusible

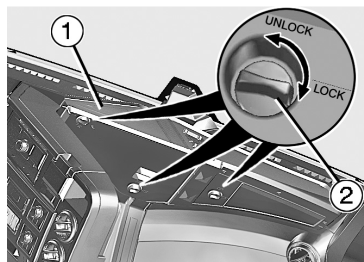
Les fusibles du camion sont conçus pour protéger les circuits du système électrique contre les surcharges et ne sautent généralement qu'à la suite d'un court-circuit. Pour cette raison, si un fusible a sauté, vous devez toujours laisser un atelier agréé en déterminer la cause.

Remplacez toujours un fusible par un autre fusible de même calibre.

Pour accéder aux fusibles :

- déposez le tapis (1) de la planche de bord,
- tournez les 3 verrous (2) d'1/4 de tour,
- déposez le couvercle.

Après intervention, reposez le couvercle et tournez les 3 verrous (2) d' 1/4 de tour.



Remplacez les fusibles à l'aide de la pince (1).

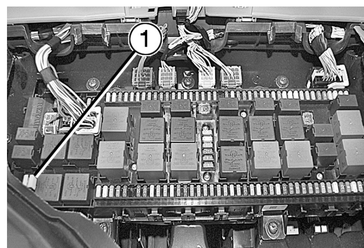


Tableau des fusibles sur le boîtier de distribution électrique

Fusible	Repère	Fusible	Repère
F48		F91	FMS
F47		F90	
F46		F89	
F45		F88	ALCOLOCK
F44		F87	
F43		F86	
F42		F85	FMS-I
F41	EMS	F84	
F40	TACHO-I	F83	
F39		F82	
F38		F81	
F37	ABS	F80	LECM
F36		F79	
F35		F78	
F34		F77	
F33		F76	
F32	APM	F75	
F31	DACU	F74	BB-I/20A
F30		F73	BB-I/30A
F29		F72	
F28	VMCU	F71	
F27	VMCU	F70	TECU
F26		F69	
F25	TOLL	F68	VMCU
F24		F67	
F23	TACHO	F66	TELEMATIC
F22		F65	24V 2
F21	2	F64	24V 1
F20	DOOR-R	F63	CIOM
F19	BBM	F62	OBD
F18	HMIIOM	F61	DOOR-L
F17		F60	24V/12V 12V
F16		F59	24V/12V CB/TV-DVD
F15		F58	
F14		F57	
F13	ALCO-I	F56	BB 10A
F12		F55	
F11		F54	
F10	24V 3	F53	VIDEO
F09		F52	
F08	BB 20A	F51	
F07	BB 30A	F50	
F06	BB		
F05	BB 15A		
F04			
F03	TV		
F02			
F01	12V		

F49

F92 F93 F94 F95 F96 F97 F98

Affectation	(F) Repères	Amp.
Prises 12 V	F01	10
Non utilisé	F02	
Prédisposition de l'alimentation du téléviseur	F03	10
Prise remorque	F04	15
Prédispositions carrossier en châssis	F05	15
Alimentation des interrupteurs pour les carrossiers	F06	5
Unité de raccordement carrossiers	F07	30
Unité de raccordement carrossiers	F08	20
Non utilisé	F09	
Prise 24V en desserte	F10	15
Prédisposition des feux déportés	F11	15
Gyrophares	F12	15
Siège chauffant	F13	10
Horamètre	F13	10
Alco lock (test d'alcoolémie)	F13	10
Non utilisé	F14	
Prédisposition des feux de customisation de toit	F15	10
Prédisposition des feux de customisation de toit	F16	10
Non utilisé	F17	
Calculateur de gestion de l'affichage	F18	3
Alimentation boîtier carrossier	F19	15
Module de porte côté passager (commande de porte, lève-vitre, et rétroviseur)	F20	20
Ecran secondaire	F21	3
Rideaux pare-soleil	F22	5

Affectation	(F) Repères	Amp.
Chronotachygraphe	F23	3
Afficheur	F24	3
Alimentation du boîtier de péage d'autoroute	F25	3
Non utilisé	F26	
Calculateur de gestion du véhicule	F27	10
Calculateur de gestion du véhicule	F28	20
Dégivrage du rétroviseur droit	F29	10
Dégivrage du rétroviseur gauche	F30	10
Calculateur d'assistance à la conduite	F31	5
Gestion d'air centralisée	F32	10
Non utilisé	F33	3
Projecteur de travail	F34	5
Non utilisé	F35	
Non utilisé	F36	
Calculateur "EBS"	F37	20
Platine de commande de climatisation et de chauffage autonome	F38	20
Gaine de réchauffage du combustible	F39	20
Chronotachygraphe	F40	3
Calculateur de gestion moteur	F41	15
Calculateur de gestion moteur	F42	15
Réchauffeur du filtre à combustible	F43	10
Calculateur de gestion moteur	F44	10
Basculement cabine	F45	30
Prise "ABS / EBS" remorque	F46	20

Affectation	(F) Repères	Amp.
Non utilisé	F47	
Non utilisé	F48	
Prédisposition du four à micro-ondes	F49	50
Prédisposition de la cafetière	F50	30
Moteur essuie–vitre(s)	F51	20
Toit ouvrant	F52	15
Accessoires (caméra de recul)	F53	5
Non utilisé	F54	
Alarme	F55	3
Alimentation principale carrossier en desserte	F56	10
Éclairage intérieur cabine	F57	10
Prédispositions carrossier (hayon ou grue)	F58	20
Dévolteur 24V / 12V en desserte	F59	15
Dévolteur 24V / 12V en planche de bord	F60	15
Module de porte côté conducteur (commande de porte, lève-vitre, et rétroviseur)	F61	20
Prise de diagnostic (OBD)	F62	5
Calculateur de gestion de la cabine	F63	10
Prise 24V en planche de bord	F64	15
Prise 24V couchettes	F65	15
Gestion embarquée	F66	3
Allume-cigare	F67	15
Calculateur de gestion du véhicule	F68	15
Chauffage autonome	F69	15
Alimentation du calculateur de la boîte de vitesses robotisée	F70	15

Affectation	(F) Repères	Amp.
Pompe lave-phares	F71	15
Non utilisé	F72	
Unité de raccordement carrossiers	F73	30
Unité de raccordement carrossiers	F74	20
Prédisposition du réfrigérateur	F75	10
Eclairage intérieur remorque	F76	15
Non utilisé	F77	
Non utilisé	F78	
Non utilisé	F79	
Télécommande de la couchette	F80	3
Non utilisé	F81	5
Non utilisé	F82	
Non utilisé	F83	
Non utilisé	F84	
Gestion embarquée	F85	3
Non utilisé	F86	
Non utilisé	F87	
Alco lock (test d'alcoolémie)	F88	5
Non utilisé	F89	
Non utilisé	F90	15
Gestion embarquée	F91	10
Fusible de remplacement	F92	50
Fusible de remplacement	F93	30
Fusible de remplacement	F94	20
Fusible de remplacement	F95	15

Affectation	(F) Repères	Amp.
Fusible de remplacement	F96	10
Fusible de remplacement	F97	5
Fusible de remplacement	F98	3

Balais d'essuie-vitre

Les balais d'essuie-vitre contribuent à la bonne visibilité de la route, et donc, à votre sécurité. Prenez garde à ce que leur état soit toujours irréprochable.

Remplacement d'un balai d'essuie-vitre

Soulevez le bras d'essuie-vitre.

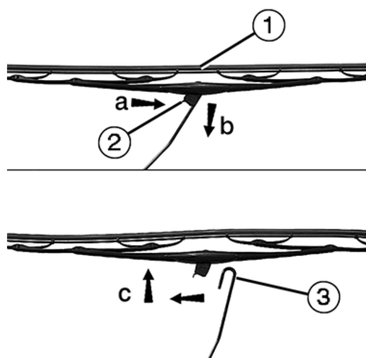
Basculez le balai (1) jusqu'à l'horizontale.

a - Appuyez sur la languette (2).

b - Tirez le balai (1).

c - Dégagez le crochet (3).

Pour le montage, procédez dans le sens inverse du démontage et assurez-vous du verrouillage de la languette (2).



Garantie

Les consignes de maintenance contiennent les informations concernant les interventions préventives que le conducteur doit effectuer pour conserver un véhicule fiable et sûr.

L'entretien décrit dans ces consignes ne couvre toutefois pas tout.

De nombreux points sont inclus dans les prestations assurées par les points de services RENAULT TRUCKS.

Lors de l'achat du véhicule, un programme d'entretien est établi. Ce programme est basé notamment sur le type et l'utilisation du véhicule pour la mission de transport, les conditions de conduite, les qualités d'huile, ainsi que son environnement et la règlementation en vigueur dans chaque pays.

Tous ces facteurs sont uniques pour chaque véhicule. De ce fait, nous vous conseillons de vous rapprocher du réseau RENAULT TRUCKS afin d'optimiser l'entretien.

Si les conditions initiales nécessaires pour l'établissement du programme d'entretien sont modifiées, celui-ci doit être corrigé. Prenez contact avec votre point de services RENAULT TRUCKS.

L'entretien est la première garantie

Plus les conditions d'utilisation demandées au véhicule sont sévères, plus les fréquences de contrôle et d'entretien doivent être resserrées. Dans certains cas, il est nécessaire de tenir compte des heures de fonctionnement plutôt que du kilométrage. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable des incidents consécutifs à des fautes de conduite ou à la non-observation des prescriptions contenues dans cette notice, notamment si le graissage s'effectue avec des lubrifiants n'ayant pas le niveau de performance requis.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Appoint d'huile moteur



L'appoint d'huile moteur se fera avec de l'huile de niveau RENAULT TRUCKS OIL RLD-3 jusqu'à l'échéance de la première vidange. Par la suite, le choix de l'huile à utiliser est défini par le client en fonction de son utilisation.

Le respect de ces opérations conditionne l'application de la garantie qui couvre ce véhicule.

Pour en bénéficier, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS et présentez-lui le certificat de garantie qui vous a été remis lors de la livraison.

Graissage

Le constructeur définit le niveau de performance des lubrifiants nécessaires à la bonne marche des véhicules qu'il construit. Il définit également la périodicité des interventions de graissage.

Ces recommandations sont impératives

Leur respect milite en faveur de la longévité des matériels et conditionne l'exercice normal de la garantie qui est offerte.



Vidange des organes : opérez sur sol plat et horizontal, l'huile étant chaude pour en faciliter l'écoulement.

Au remontage des bouchons, changez les joints.

Vérification des niveaux d'huile (tout organe).

Le niveau doit être vérifié toujours dans les mêmes conditions (à vide ou en charge), sur sol plat horizontal et au moins 5 minutes après l'arrêt du véhicule.



***Niveau d'huile moteur :** pour une mesure plus précise, le niveau d'huile moteur doit être fait moteur froid après un arrêt prolongé (2 heures minimum), le matin avant la mise en route par exemple ; dans le cas contraire, contrôlez le niveau d'huile moteur avec la jauge mécanique.*

- *Véhicule avec suspension mécanique : contrôle du niveau à vide.*

Essais sur route du véhicule

Après la première maintenance, le concessionnaire devra s'assurer auprès de l'utilisateur que toutes les prescriptions de la notice d'utilisation ont été bien comprises.

Combustible

Gazole

La qualité du combustible est importante pour les performances techniques et environnementales du véhicule.

La mauvaise qualité du combustible affectera la durabilité du moteur et peut mettre le véhicule en dehors des normes d'émissions moteur.

La qualité du combustible est très importante pour les véhicules équipés de filtres à particules (EATS) et de système de recyclage des gaz d'échappement (EGR), il est donc important d'utiliser du combustible répondant aux normes nationales et internationales.

La norme européenne EN 590 doit être respectée, elle comprend les paramètres légaux du combustible énoncées dans la directive 98/70/CE et sur les combustibles de l'UE (2009/30/CE modifiée).

La norme européenne EN 590 exige que les organismes nationaux de normalisation (AFNOR pour la France, DIN pour l'Allemagne, BSI pour le Royaume-Uni, ...) définissent les classes de viscosité, conformément aux exigences climatiques et saisonnières nationales.

Lorsqu'elles ont été adoptées à l'échelle nationale, les désignations de normalisation sont NF-EN 590 (France), DIN-EN590 (Allemagne), BS-EN590 (Royaume-Uni), SS-590 (Suède), etc.

Teneur en soufre

Pour les moteur diesel, le soufre dans le combustible contribue à la formation de particules. Ceci est préjudiciable pour les véhicules équipés de filtres à particules (EATS) et de système de recyclage des gaz d'échappement (EGR). Il est donc nécessaire d'utiliser un combustible diesel sans souffre (< 350 ppm).



N'utilisez que du gazole pour véhicules automobiles conforme à la norme EN 590.

Les réglementations nationales autorisent les pétroliers à ajouter une certaine proportion de biodiesel au gazole (diesel fossile).

L'ajout de biodiesel au gazole du commerce augmenterait les émissions polluantes et l'usure du moteur.

Dans le cas de gazole stocké localement en cuve, il est nécessaire de le filtrer et de s'assurer qu'il est exempt de toutes impuretés avant de remplir le(s) réservoir(s) du véhicule. En cas de présence d'eau dans le gazole, ne pas l'utiliser.

Il est strictement interdit d'utiliser de l'aquazole.

Pour tout cas particulier, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Biodiesel

Le Biodiesel (EMHV, Ester Méthylique d'Huile Végétale répondant à la norme EN 14214) est largement utilisé comme additif dans les combustibles diesel.

Le EMHV présente des caractéristiques qui le rendent moins approprié comme combustible par rapport aux composants d'hydrocarbures : stabilité inférieure, moins bonne propriétés à basse température et une captation supérieure de l'eau et des bactéries.

La norme EN 590 autorise un maximum de 7% de EMHV dans le combustible.



Certaines variantes de moteurs autorise jusqu'à 30% d' EMHV maximum dans le combustible, pour plus d'information contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Pour les véhicules Euro VI, n'utilisez que du combustible répondant à la norme EN 590 (7% maximum d'EMHV).

Protection antigel du gazole et additif

Utilisation par temps froid

Pour s'adapter aux différentes conditions climatiques et saisonnières, la norme EN 590 définit un certain nombre de "classes climatiques", qui doivent être sélectionnées à l'échelle nationale.

Il existe dans le commerce différentes qualités de gazoles utilisés selon la saison (hiver ou été). La température de filtrabilité **"TLF"** varie suivant le type de gazole utilisé. A une température avoisinant le seuil de filtrabilité, il se forme, dans le gazole, des cristaux de paraffine qui colmatent le circuit d'alimentation.

Plusieurs grades d'hiver peuvent être sélectionnés, si cela est jugé nécessaire, pour protéger les véhicules dans toutes les régions au cours de la saison d'hiver.

Les classes **"TLF"** choisies doivent correspondre à la température ambiante la plus basse dans un pays ou une région.

Exemples de catégories par pays:

- France : Pour une protection à - 15°C : utilisez du gazole de classe **"E"**.
- Allemagne: Pour une protection à - 20°C : utilisez du gazole de classe **"F"**.
- Royaume-Uni: Pour une protection à - 15°C : utilisez du gazole de classe **"E"**.
- Finlande: Pour une protection à - 26 / - 32 / - 44°C : utilisez du gazole de classe **"ARTIC"** 1 / 2 / 4.

Les compagnies pétrolières sont toujours responsables de l'adaptation sur le marché du **"TLF"** de leurs combustibles.

Dans des circonstances exceptionnelles (basses températures extrêmes), afin d'améliorer ses propriétés à froid, il est possible d'additionner au gazole 20 % maximum de kérosène.

Le kérosène utilisé doit être exempt de souffre (< 10 ppm).

20 % de kérosène permet de baisser le **"TLF"** de 5 °C.



L'Ajout d'essence ou d'alcools (méthanol, éthanol) est interdit.

Additifs

Les combustibles diesel modernes contiennent des additifs performants ajoutés par les compagnies pétrolières.

Les compagnies pétrolières sont toujours responsables de la qualité du combustible (avec ou sans additif) qu'elles vendent.



Il n'est pas autorisé d'ajouter séparément d'autres additifs au combustible.

L'utilisation d'EMHV (Ester Méthylique d’Huile Végétale répondant à la norme EN 14214) a tendance à capter l'eau et augmente le risque de croissance des bactéries et des champignons.

Les additifs anti-bactériens ne peuvent pas être ajoutés par les compagnies pétrolières pendant la fabrication du combustible.

Ces additifs doivent être ajoutés dans les réservoirs des véhicules qui ont un problème de bactéries.

Si le traitement avec un additif antibactérien est jugé nécessaire, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

APM

Vérification de la fonction de filtrage de l'air.

Lorsque le message d'alerte sur le système d'air avec "forte consommation d'air" apparait sur l'afficheur multifonctions, vérifiez l'absence d'eau dans les réservoirs d'air.

En cas de présence d'eau dans les réservoirs d'air, le système doit être vérifié.

Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Conseils de maintenance préventive

Le respect des préconisations de maintenance ainsi que la qualité des ingrédients et pièces de rechanges à utiliser pour la maintenance préventive est d'une importance primordiale pour s'assurer du bon fonctionnement de votre véhicule ainsi que de sa fiabilité.
En cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks.

Lubrifiants

RENAULT TRUCKS préconise l'emploi des lubrifiants **ECO 5** (utilisés en 1ère monte) pour obtenir des gains en terme d'économie de carburant.

Ces préconisations répondent aux exigences de RENAULT TRUCKS pour assurer la fiabilité attendue par ses clients.

Ces préconisations ne peuvent faire l'objet **"de compromis ou de négociation"** : elles sont liées à la définition technique des moteurs.

Le non-respect des préconisations du constructeur en terme d'intervalles de vidange ou l'utilisation de lubrifiants non appropriés a pour effet de réduire considérablement le coefficient de sécurité de fonctionnement des moteurs et peut engendrer, à terme, des incidents graves.

Si de tels incidents survenaient, RENAULT TRUCKS ne prendrait pas en charge les coûts de remise en état de ces moteurs, même pour les véhicules sous garantie.

Adaptez la viscosité de l'huile employée en fonction des conditions climatiques de la région où vous utilisez votre véhicule.

L'utilisation d'une huile de moindre qualité implique une fréquence plus rapprochée des vidanges. Votre point de services RENAULT TRUCKS est à votre disposition pour vous conseiller.

Nous préconisons RENAULT TRUCKS Oils.

Cartouche(s) de filtre d'huile moteur

Pour le bon fonctionnement et la longévité de votre moteur, n'utilisez que des filtres d'origine dont le seuil et la surface de filtration ont été étudiés par le constructeur.

Schéma(s) de graissage

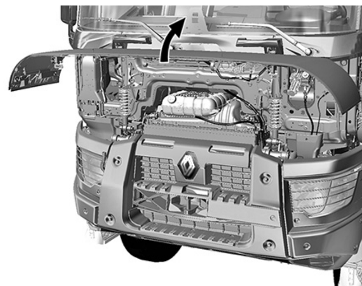
1G
1D
2G
2D
1G
2G
2D
1G
1D
1G
1D
1G
1D

* Avec frein à tambour

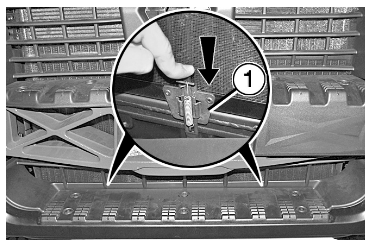
Moustiquaire de radiateur

Dépose

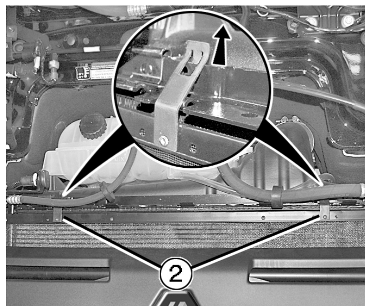
Ouvrez le capot.



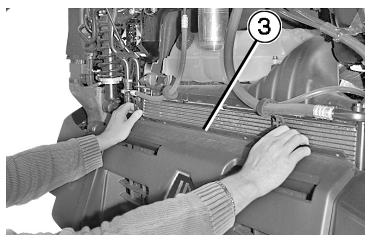
Appuyez sur les fixations (1) pour déverrouiller le bas de la moustiquaire.



Décrochez les fixations (2) en haut de la moustiquaire.



Déposez la moustiquaire (3).



Nettoyage :

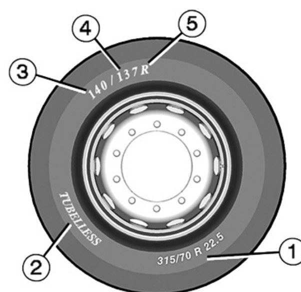
A l'entrée du printemps et de l'été, nettoyez la moustiquaire (3) par soufflage à l'air comprimé ou à l'eau chaude. Evitez un jet haute pression.

Montage :

Au montage, assurez-vous de la fixation correcte de la moustiquaire. Fermez le capot.

Caractéristiques des pneumatiques

1. Type de pneumatique
2. "Tubeless" : sans chambre
3. Indice de charge : monte simple
4. Indice de charge : monte jumelée
5. Symbole de vitesse maxi du pneu



Indices de vitesse

Le tableau suivant peut être utilisé pour trouver le symbole de vitesse approprié pour les pneus de remplacement.

Vitesse véhicule	Symbole
≤ 80 km/h	F
80 - 90 km/h	G
90 - 100 km/h	J
100 - 110 km/h	K
110 - 120 km/h	L
120 - 130 km/h	M



Il est interdit de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse inférieur à celui des pneumatiques montés d'origine sur le véhicule ou celui préconisé par le constructeur. En revanche, il est tout à fait possible de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse supérieur.



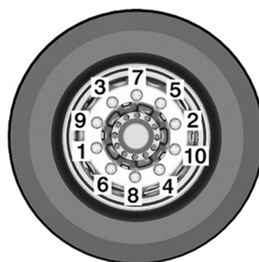
Pour toute modification de type de pneumatique il est impératif de refaire le paramétrage du système de freinage. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Faites étalonner le chronotachygraphe par un atelier agréé S.I.M.

Serrage des roues

Ordre de serrage

- Roues à jante disque



Utilisez une douille de 33 mm.

Etape 1

Pré-serrez les écrous de roues à $300^{\pm 50}$ N.m

Etape 2

Serrez les écrous de roues à $650^{\pm 75}$ N.m

Contrôle

Couple de contrôle du serrage des roues : au minimum, $670^{\pm 30}$ N.m.



Vérifiez le serrage des écrous de fixation des roues après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Effectuez un contrôle du serrage des écrous de fixation des roues tous les 6 mois, que les roues aient été démontées ou pas.

Si, au cours du contrôle, il s'avère qu'un écrou n'est pas serré au couple minimal de $670^{\pm 30}$ Nm, desserrez l'ensemble des écrous de fixation de la roue et resserrez-les au couple préconisé.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage des écrous de fixation et les conséquences graves pouvant en résulter.

Indice de charge et pression des pneumatiques



Votre véhicule est équipé d'une monte de pneumatiques. Pour tout changement de monte assurez-vous auprès de votre point de services RENAULT TRUCKS que cette nouvelle monte est compatible avec votre véhicule.

Jantes équipées de valve protégée : *lors du démontage / montage d'un pneumatique, respectez les consignes du manufacturier. Attirez l'attention de l'opérateur.*

Liste des indices de charge



Pour tout changement de monte de pneumatiques, assurez-vous que cette nouvelle monte a un indice de charge permettant de supporter la charge maximum sur l'essieu de votre véhicule.

Dimension de pneumatique	Indice de charge Simple / Jumelée	Charge en Kg monte simple	Charge en Kg monte jumelée
13.00 R 22.5	156 / 150	8 000	13 400

Pressions de gonflage



Suivre les recommandations du fabricant de pneumatiques. *Si elles ne sont pas disponibles, utilisez temporairement les pressions suivantes données à titre indicatif. Pour les châssis destinés à recevoir un équipement susceptible de modifier les charges par essieu, référez-vous aux données du fabricant en fonction du type, de la marque et de l'usage. Respectez les indices charges/vitesses marqués sur le flanc des pneumatiques.*

Dimension de pneumatique	Charge en Kg selon monte		Pression en Bar
	Simple	Jumelée	
13 R 22.5	6 090 6 500 6 900 7 360 7 720 8 000	10 240 11 000 11 530 12 300 12 940 13 400	6.5 7.0 7.5 8.0 8.5 8.8**

** : selon indice de charge et symbole de vitesse.

Conseils

Roues - Pneumatiques

Echange de roues

Précautions à prendre au moment du montage des roues sur le véhicule :

Avant montage

Nettoyez très soigneusement les jantes et les moyeux, notamment les parties devant être en contact (graisse, terre, boue, bavures métalliques, excès de peinture, etc...).

Au montage

Huilez légèrement les axes et les écrous (huile moteur). Serrez les écrous progressivement en utilisant obligatoirement l'outil livré avec le véhicule. Un bon serrage s'obtient en tirant sur le bras de levier de l'outil.



Un excès de serrage peut être nuisible. Pour ne pas augmenter le couple de serrage, n'utilisez pas d'artifices tels que : tubes, barre de rallonge, etc...

Après montage

Vérifiez le serrage des écrous de fixation après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage et les conséquences graves pouvant en résulter.

Principales causes d'usure prématurée des pneumatiques

- la manière de conduire (freinage excessif, passage dans les trous, etc...),
- la surcharge du véhicule ou mauvaise répartition des charges,
- le sur-gonflage ou sous-gonflage (gonflez à la pression correspondant au poids par essieu),
- le mauvais jumelage (jumelez toujours des pneumatiques de même dimension, de même type et de même degré d'usure),
- le mauvais réglage de la géométrie du train avant.

Contrôle de la pression de gonflage

Fréquence

La pression des pneumatiques doit être vérifiée à chaque plein de combustible ou tous les 14 jours.

Méthode

La vérification de la pression des pneumatiques doit toujours être effectuée sur des pneumatiques froids.

Il est impératif de ne jamais dégonfler des pneumatiques chauds.

Sécurité

Incidents en service.

Chaque fois qu'un choc se produit ou chaque fois que l'on ne peut s'arrêter rapidement à la suite d'une crevaison, il est indispensable de faire vérifier promptement le pneumatique par un spécialiste.



Le sur-gonflage ou sous-gonflage a une incidence sur la consommation de combustible.

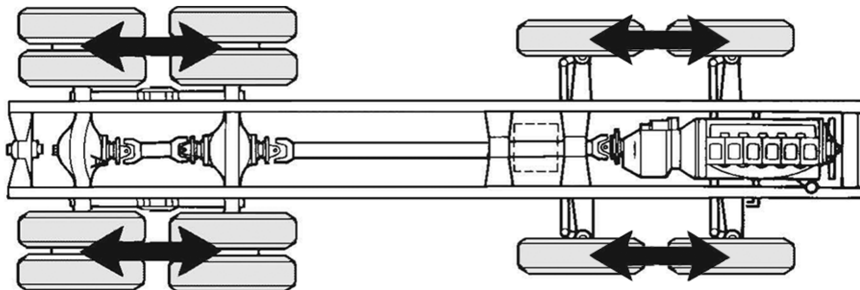


N'utilisez que des valves RENAULT TRUCKS nickelées ou chromées. Lors d'un échange de valve, graissez le trou de valve et le siège intérieur de la jante avec une graisse "FREYLUBE, ROCOL. MG ou ESSO MOBY".



POUR ASSURER LA MEILLEURE LONGÉVITÉ DES PNEUMATIQUES DU PONT MILIEU ET DU PONT ARRIÈRE, IL EST CONSEILLÉ :

- DE VÉRIFIER PÉRIODIQUEMENT L'USURE.
- DE PERMUTER LES PNEUMATIQUES À MI-USURE.
- EN CAS D'ÉCHANGE, D'ÉQUIPER LES DEUX PONTS DE PNEUMATIQUES DE MÊME TYPE.



Chaînes à neige

Dans certains pays, l'utilisation de chaînes à neige peut différer en raison des dispositions légales en vigueur. Respectez la législation en vigueur dans chaque pays.

Les chaînes à neige doivent être montées sur les roues motrices. Pour certains types de chaînes, la tension doit être revérifiée après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

Ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes à neige.

Dès que la chaussée est dégagée, retirez les chaînes à neige pour éviter d'endommager les pneumatiques mais aussi pour retrouver un comportement au freinage et une tenue de route optimaux.



Si vous rencontrez des problèmes de motricité lorsque vous roulez avec des chaînes à neige, désactivez le système antipatinage de roues "ASR" ; reportez-vous au chapitre ***Conduite en terrain difficile****.*



Utilisez uniquement des chaînes à neige agréées et recommandées par RENAULT TRUCKS afin d'éviter d'endommager le véhicule. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS.

Pression dans le circuit de freinage

Organe à contrôler	Pression de réference	
Compresseur / Valve de décharge	Pression de coupure maximum : 12.5 bar	Pression d'enclanchement minimum : 11 bar
Valve de protection quatre voies	Pression de fermeture statique : 4.5 bar	
Pression minimum dans le circuit de freinage pour la calibration	9 bars	

Batteries d'accumulateurs

Les batteries sont utilisées pour démarrer le moteur et alimentent tous les calculateurs et les consommateurs d’énergie du camion. La condition des batteries, c’est-à-dire leur capacité à prendre en charge et à fournir de l’électricité, a une grande importance sur le bon fonctionnement et la fiabilité du camion.

Caractéristiques - entretien

Vérification de l'état de charge

L'alternateur ne peut jamais charger la batterie à 100 % ; dans des conditions favorables, un niveau maximum de 90 % peut être atteint.
Pour maintenir une longue durée de vie, les batteries doivent avoir une charge externe au moins une fois toutes les trois semaines, même si elles semblent complètement chargées.

Pour les systèmes sollicitant beaucoup la batterie lorsque le moteur est éteint, comme un hayon élévateur, une charge externe quotidienne est recommandée.

• Pour éviter la décharge profonde et l'altération définitive des batteries, elles ne doivent jamais être déchargées à moins de 50 % de leur capacité.
• Faites recharger en externe régulièrement.
• Utiliser des chargeurs avec indication de charge et courant de charge suffisamment élevé.



Faites effectuer une charge externe au moins une fois toutes les trois semaines afin de maintenir une longue durée de vie.



Les caractéristiques techniques des batteries ont été optimisées pour la constitution du véhicule sortie d'usine. Tout ajout de consommateurs supplémentaires (Climatisation autonome, rampe de feux, téléviseurs, ...) nécessite un diagnostic électrique par un point de service RENAULT TRUCKS.



Le contrôle des niveaux des batteries d'accumulateurs doit être réalisé tous les trois mois.

Le niveau de l'électrolyte doit recouvrir les plaques.

Pour cette opération, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.



L'électrolyte des batteries d'accumulateurs contient de l'acide sulfurique extrêmement corrosif.

Enlevez immédiatement toute projection d'électrolyte sur la peau. Lavez avec du savon et beaucoup d'eau.

En cas de projection d'électrolyte dans les yeux ou de contact sur une partie sensible du corps, contactez un médecin.



N'OUBLIEZ PAS QUE LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS PEUVENT DÉGAGER UN GAZ DÉTONNANT TRÈS EXPLOSIF. UN COURT-CIRCUIT, UNE FLAMME OU UNE ÉTINCELLE À PROXIMITÉ D'UNE BATTERIE PEUVENT PROVOQUER UNE FORTE EXPLOSION AVEC DES DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS.

Gardez les batteries et leurs connecteurs propres et sans vert-de-gris.

Déconnexion des batteries

Débrancher les batteries d'accumulateurs du véhicule

Avant de débrancher les batteries, vous devez éteindre les calculateurs de votre véhicule :

- Appuyez sur le bouton Start and Stop pour passer le véhicule en mode arrêt.
- Appuyez brièvement sur le bouton des feux de détresse (2).
- Immédiatement après avoir relâché le bouton des feux de détresses, appuyez de nouveau dessus et maintenez-le appuyé pendant 5 secondes au moins.
- Patientez un minimum de 30 secondes.
- Vous pouvez désormais déconnecter les batteries d'accumulateur, en commençant par la masse (-).



Rebrancher les batteries d'accumulateurs du véhicule

Vérifiez que les cosses et les bornes de votre batterie sont propres et sans oxydation.
Vérifiez avant de commencer que les bornes de la batteries sont libres : rien ne dois être en contact avec elles.
Connectez la borne positive de la batterie. Serrez la convenablement.
Connectez la borne négative de la batterie.



Lorsque vous déconnectez ou reconnectez les cosses d'une batterie, faites le dans un mouvement franc et direct pour éviter la formation d'un arc electrique.

Recharge externe

Rechargez les batteries en utilisant le groupe chargeur externe au moins une fois toutes les trois semaines afin de maintenir une longue durée de vie.

Si les températures sont basses ou si le camion dispose de systèmes qui chargent les batteries de façon excessive lorsque le moteur est éteint, les batteries ont besoin d’être chargées plus souvent avec le groupe chargeur externe.



Économisez du carburant en connectant un groupe chargeur pendant les arrêts de nuit.

Utilisez uniquement un groupe chargeur externe avec commande de charge et courant de charge suffisamment élevé.

La règle de base est que le groupe chargeur externe doit donner un courant de charge correspondant à 10 % de l'intensité des batteries. Par exemple, si l'intensité des batteries est 170 Ah, le groupe chargeur doit délivrer un courant de charge de 17 A.

Température basse

La température affecte considérablement la capacité disponible des batteries. Une température basse réduit la capacité des batteries à fournir de l'électricité.

Par exemple, à -18°C, les batteries ne disposent que de 50 % de leur capacité disponible, même si les batteries sont complètement chargées.

Lors de la conduite par temps froid, rechargez les batteries plus souvent en utilisant un groupe chargeur externe. La charge fonctionne mieux si les batteries sont chargées à une température ambiante plus élevée, par exemple à l'intérieur d'un garage.

Certains groupes chargeurs intelligents peuvent compenser la capacité de charge réduite à basse température en augmentant la tension de la charge. Ils utilisent une sonde de température pour ajuster la tension de charge mais ne peuvent pas mesurer complètement la température à l'intérieur des batteries.

Connectez les câbles de charge ou les câbles de démarrage



Les batteries peuvent contenir du gaz oxhydrique hautement explosif. Une simple étincelle peut faire exploser les batteries et causer des blessures graves. Des étincelles peuvent se produire si un câble est retiré de la batterie ou y est connecté indirectement.

Ne vous penchez pas au-dessus des batteries.

1. Retirez le capot en plastique de l'un des contacts électriques positifs de la batterie et connectez le câble positif.
2. Retirez le capot en plastique du contact électrique négatif de l'autre batterie et connectez le câble négatif.





Vérifiez que le branchement à la masse est propre et exempt de peinture.

Retrait des câbles de charge

1. Retirez le câble négatif.
2. Retirez le câble positif.

Généralités sur le nettoyage

Généralités

Un nettoyage fréquent maintient la valeur de votre camion. N'oubliez pas de laver plus souvent votre camion en conditions hivernales ou après avoir conduit dans un environnement sale.



Pensez à l'environnement.

Utilisez des installations de lavage qui prennent en charge les déchets provenant du lavage de manière écologique. Utilisez le plus possible des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.

Utilisation du lavage à haute pression

Le lavage à haute pression est un moyen efficace pour nettoyer le camion. Toutefois, vous devez faire preuve de prudence lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, sinon le véhicule et ses composants risquent d'être endommagés.

Utilisez le lavage à haute pression avec prudence. Si de l'eau et de la saleté s'infiltrent, cela peut causer des dommages. Les dommages se produisent au fil du temps et le lien avec le lavage n'est pas évident.

Ne rincez pas :

- Joints cardan universels
- Paliers de butée
- Joints coulissants
- Cardans
- Joints
- Ventilation de boîte de vitesses, réservoir d'huile, etc.
- Connecteurs
- Composants électriques
- Prises d'air

Pneus et soufflets de suspension pneumatique :

Un flux pulsé à haute pression peut endommager les pneus et les soufflets de suspension pneumatique. Les dommages ne sont pas visibles, mais peuvent entraîner l'éclatement des pneus ou des soufflets.

Radiateur :

Nettoyez le radiateur avec une extrême prudence. Les ailettes peuvent facilement être endommagées par un flux à haute pression.

Écrans insonorisants :

Les panneaux insonorisants autour du moteur et de la boîte de vitesses doivent être nettoyés avec grand soin. Le matériau insonorisant peut facilement être endommagé par le flux à haute pression.



Arrêtez le moteur et passez le véhicule en mode consommation basse ou coupez l'interrupteur général avant le lavage du véhicule.

Limitez la pression du jet à 80 bars maximum. Pour les écrans insonorisants, limitez la température à 80°C et respectez une distance minimale de 80 mm.



Lors du lavage du véhicule, effectuez un graissage général. Graissez plus particulièrement le mécanisme de verrouillage de la sellette d'attelage et le mécanisme de verrouillage du crochet de remorque.

Face avant

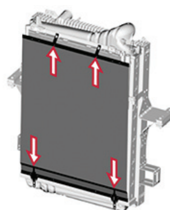
Capot levé, évitez toute projection d'eau sous pression.

Nettoyage du radiateur

Lors du nettoyage, le filet à insecte peut être retiré.



Soyez extrêmement attentif lors du nettoyage afin que les plaques de refroidissement ne soient pas endommagées.



Lavage de la cabine

Le camion doit être lavé dès qu'il est sale, surtout l'hiver, lorsque le sel sur la route et l'humidité peuvent entraîner de la corrosion.

Les points suivants doivent être respectés pour ne pas endommager la peinture et obtenir de bons résultats lors du lavage :

Méthode de lavage : utilisez essentiellement un nettoyeur à pression. En ce qui concerne la saleté qui ne peut pas être enlevée de cette façon, utilisez une brosse ou une éponge et un produit de nettoyage le mieux adapté au type de saleté. Vous risquez de rayer la

peinture en utilisant une brosse de lavage sans d'abord utiliser un lavage haute pression ou si les brosses sont mal entretenues (usées, sales, etc.).

Produits chimiques de lavage, généralités : différents produits sont recommandés pour différents types de salissure. Suivez toujours les recommandations du fabricant en ce qui concerne l'utilisation, le dosage et la température maximale. Évitez les produits chimiques qui sèchent à la surface de la peinture.

Détergent : évitez d'utiliser des agents alcalins (pH > 12). Ne lavez pas le véhicule en plein soleil. Rincez abondamment à l'eau froide avant d'appliquer des produits chimiques si la température est supérieure à 30 °C. Lavez de petites zones puis rincez tout en évitant de longues durées d'exposition ou le séchage des produits chimiques.

Nettoyage des phares

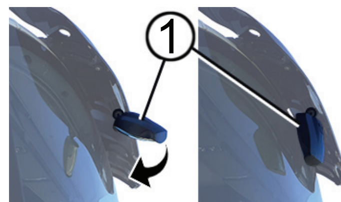
Les lentilles de phare en plastique sont en polycarbonate, et sont sensibles aux produits chimiques. Pour cette raison, nettoyez uniquement avec une solution savonneuse et de l'eau propre. Nettoyez uniquement les lentilles en plastique quand elles sont froides. Utilisez toujours des éponges et des chiffons de nettoyage propres. N'utilisez pas de nettoyeur haute pression pour le lavage.

Lavage machine

En cas de fort encrassement, le camion doit être prélavé avant le lavage machine.

Lorsqu'une station de lavage automatique est utilisée pour laver le véhicule, rabattez les rétroviseurs sans oublier l'antéviseur (1), de sorte qu'ils ne soient pas endommagés.

N'oubliez pas de déplier à nouveau l'antéviseur et les autres rétroviseurs à la fin du lavage.



Lavage du châssis

Le châssis et la cabine doivent être lavés dès qu'ils sont sales.

Soyez particulièrement prudent avec le lavage haute pression des essieux, joints et autres pièces en mouvement où l'eau et la saleté peuvent pénétrer. Évitez d'éliminer le graissage lors du rinçage. Si cela devait se produire, veillez à relubrifier les composants.

Détergent : évitez d'utiliser des agents alcalins (pH > 12). Ne lavez pas le véhicule en plein soleil. Rincez abondamment à l'eau froide avant d'appliquer des produits chimiques si la température est supérieure à 30°C. Lavez de petites zones puis rincez tout en évitant de longues durées d'exposition ou le séchage des produits chimiques. Rincez toujours abondamment avec de l'eau après une utilisation de détergent.



Ne vaporisez jamais directement de l'eau sur les joints d'étanchéité, les joints, les câbles électriques ou les contacts.



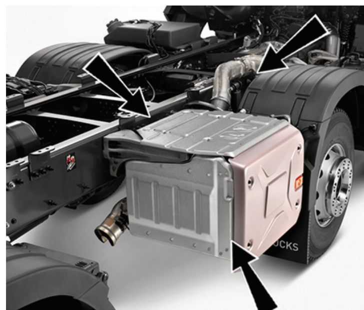
POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'INCENDIE, GARDEZ LA ZONE AUTOUR DES FILTRES À PARTICULES PROPRE.



Les filtres à particules et conduits d'échappements peuvent être très chauds. Attention aux risques de brûlures.

Le nettoyage de la zone autour du système d'échappement est très important. Nettoyez soigneusement toutes les zones ou des impuretés peuvent s'accumuler.

Dans certains cas, les carénages peuvent rendre l'accès difficile. Prêtez spécialement attention à ces zones.



Nettoyage

Le nettoyage autour du système d'échappement est très important. N'oubliez pas de nettoyer toutes les zones où la saleté peut s'accumuler.

Dans certains cas, la carrosserie rend difficile le nettoyage des zones chaudes. N'oubliez pas que le nettoyage peut être effectué à partir du passage de roue et par le dessous si l'accès est difficile d'en haut.

Pensez à maintenir propre la zone autour des composants chauds.

Après le lavage

Après le lavage, le camion doit être graissé. Testez les freins immédiatement après le lavage.

Maintenez le moteur propre. Lavez tout débordement d'huile ou de carburant diesel. Utilisez de l'eau chaude pour nettoyer le moteur et utilisez le lavage haute pression avec prudence. Évitez de pulvériser de l'eau sur l'alternateur, le démarreur et autres composants électriques. Si vous utilisez un produit dégraissant, les courroies de transmission doivent être protégées.

Polissage et cirage

Maintenir la peinture du camion en bon état nécessite un cirage régulier. La cire apporte de la brillance et aide à protéger contre la corrosion, les rayons UV, les pluies acides et d'autres précipitations dommageables. Vous aurez un camion qui est plus facile à garder propre ; vous préservez l'environnement et maintenez la valeur du camion.

Surfaces peintes

Au fil du temps la peinture de la cabine peut avoir un aspect un peu terne. Retardez ce processus en cirant régulièrement la cabine. Si la peinture de la cabine se détériore, utilisez un agent de polissage non agressif. Prenez en compte les recommandations du fabricant des produits ainsi que les règles générales suivantes. Commencez par laver le camion en tenant compte des points ci-dessus et laissez sécher. Utilisez ensuite un agent de polissage ou un produit de nettoyage en profondeur avec seulement une petite quantité de composants abrasifs. Cirez avec de la cire liquide. Utilisez uniquement des chiffons ou vêtements propres, etc. Appliquez une pression modérée sur la surface peinte.

Pièces chromées

Commencez par laver les pièces chromées avec le même produit que le reste de la cabine. Utilisez du liquide lave-glace concentré pour enlever un éventuel film mat. Cirez ensuite les pièces chromées avec le même produit que le reste de la cabine. N'utilisez jamais un produit de nettoyage avec des abrasifs sur les pièces chromées.

Jantes en acier, entretien

Les jantes en acier sont souvent exposées à différents types de contaminants, tels que la saleté de la route, l'huile, l'asphalte, le goudron et la poussière de freinage. Un entretien régulier est nécessaire pour protéger les jantes de la décoloration, de la corrosion et de toute usure inutile. Une cire de protection est utilisée pour plus de protection, par exemple, lorsque vous conduisez sur route salée, dans la neige fondue ou près des côtes.

La peinture de jante détériorée doit être corrigée immédiatement pour éviter la corrosion.

Nettoyez régulièrement les jantes. Rincez d'abord avec de l'eau, de préférence en utilisant un nettoyeur haute pression. Utilisez une brosse ou une éponge pour nettoyer la jante.

Pour la saleté tenace, un agent de nettoyage alcalin (pH> 7) peut être utilisé.

Cabine, nettoyage intérieur

Pour maintenir l'intérieur en bon état et préserver un environnement de travail agréable, vous devez nettoyer l'intérieur du camion régulièrement. Un intérieur bien entretenu contribue également à maintenir la valeur du véhicule. N'oubliez pas que les taches sont toujours beaucoup plus facile à éliminer immédiatement, avant qu'elles n'aient eu le temps de sécher.

Textile

Commencez par passer l'aspirateur pour enlever tous les dépôts. Utilisez ensuite une mousse de lavage qui aspire les salissures. Evitez de frotter et de nettoyer avec des brosses dures. Lorsque toute la surface textile est traitée, laissez sécher pendant la nuit. Passez ensuite l'aspirateur pour enlever la mousse sèche et le reste des salissures.

Pour les sièges, les couchettes et les tapis en textile, de l'eau et un produit de lavage synthétique peuvent être utilisés. N'utilisez jamais d'eau ou de produit de lavage à base d'eau sur les panneaux du plafond et des parois.

Cuir

Passez l'aspirateur. Utilisez un produit spécial pour le cuir.

Vinyle

Utilisez de l'eau et un produit de lavage synthétique.

Panneaux au toit et sur les parois

N'utilisez jamais d'eau ni de produit de lavage à base d'eau.

Tableau de bord et panneaux de porte

Utilisez de l'eau savonneuse.

Ceintures de sécurité

Utilisez de l'eau et un produit de lavage synthétique.

Tapis de sol et garniture de trappe de moteur

Passez l'aspirateur ou le balai. Lavez à l'eau de temps en temps, en particulier l'hiver.

Afficheurs

Les afficheurs d'informations sont équipés d'écrans de protection en plastique. Le nettoyage doit être effectué à l'aide d'un aspirateur. Essuyer avec un chiffon peut rayer la surface.

Instruments

L'instrument dispose d'écrans en plastique de protection. Nettoyer avec précaution. Utiliser un aspirateur pour prévenir les rayures.

Enlever les taches sur la surface dès que possible en utilisant un chiffon en microfibre propre ou neuf et de l'eau chaude.



Ne pas utiliser du savon liquide ou un agent de nettoyage à base d'alcool sur le tableau de bord.



Tous produits à base d'alcool, d'essence ou trichloréthylène, sont à proscrire, vous risqueriez d'endommager la garniture ainsi que les autres matériaux.

Traitez les taches aussi vite que possible !

Taches sur les textiles

Retirez les particules non adhérentes sur la tache. Absorbez le plus possible en utilisant des chiffons propres. Traitez la tache de l'extérieur vers l'intérieur et vers le centre de la tache à l'aide d'un produit détachant. Éliminez la partie de la tache qui est dissoute en l'essuyant. Poursuivez jusqu'à ce que toute la tache ait disparu.

Soyez très prudent avec la quantité de détachant : la tache pourrait s'étendre.

Taches sur le cuir

Utilisez de l'eau chaude savonneuse. Ne grattez ni frottez jamais. N'utilisez jamais de solvants puissants tels que de l'essence, du white-spirit ou de l'alcool.

Taches sur le vinyle

Ne grattez ni frottez jamais. N'utilisez jamais de solvants puissants tels que de l'essence, du white-spirit ou de l'alcool.

Nettoyage des écrans

Utilisez un chiffon en microfibre sec et propre pour nettoyer la surface des écrans.
En cas de taches importantes, humidifiez le chiffon en microfibre avec une solution moitié eau distillée et moitié alcool isopropylique ou d'alcool éthylique. N'appliquez pas l'agent de

nettoyage directement sur la surface du moniteur, mais appliquez-le plutôt sur un chiffon en microfibre.
N'utilisez pas de produits chimiques nocifs tels que des produits de nettoyage alcalins puissants, des composés cétoniques ou des solvants aromatiques tels que le toluène.
Évitez d'essuyer la surface du moniteur avec des matériaux secs ou durs, tels que des serviettes en papier ou des chiffons fabriqués à partir de vieux vêtements.



N'utilisez pas de savon liquide ni d'agent de nettoyage à base d'alcool sur l'afficheur.



SI VOUS MANIPULEZ DES PRODUITS CHIMIQUES, PENSEZ À VOUS PROTÉGER AVEC UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (GANTS, MASQUE, LUNETTES DE PROTECTION, ...). VENTILEZ BIEN LA CABINE PENDANT ET JUSTE APRÈS LE NETTOYAGE.



Dépannage, interventions rapides

Mise en mode hibernation

Lorsque vous stationnez le véhicule pour plusieurs jours ou qu'il doit être transporté par ferry, train ou porte char, nous vous recommandons de le passer en mode hibernation.



En mode hibernation, le véhicule ne surveillera pas la température des batteries, ce qui risque de les abîmer.

Avant de passer le véhicule en mode hibernation, assurez-vous qu'il soit stationné dans un endroit à l'abri des fortes chaleurs ou des grands froids.



- Appuyez sur le bouton Start and Stop pour passer le véhicule en mode arrêt.
- Appuyez brièvement sur le bouton des feux de détresse (2).
- Immédiatement après avoir relâché le bouton des feux de détresses, appuyez de nouveau dessus et maintenez-le appuyé pendant 5 secondes au moins.
- Patientez un minimum de 30 secondes.

Vous pouvez vérifier que le véhicule est bien passé en mode hibernation en ouvrant les portes : les lumières de l'emmarchement restent éteintes.

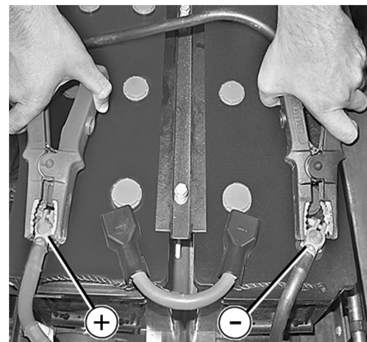
Sortie du mode hibernation

Clé dans la cabine, mettez le véhicule en mode contact en utilisant le bouton START/ STOP, voir Fonctionnement du bouton START AND STOP en page 148.

Démarrage du véhicule avec une aide externe

Si les batteries du camion sont complètement déchargées, remplacez-les ou recourez à un autre véhicule pour démarrer.

En cas de non démarrage avec les batteries d'accumulateurs du véhicule, il est possible d'utiliser une source de courant extérieure (chariot de batteries d'accumulateurs ou un autre véhicule).



Procédure :

- Mettez le véhicule en mode faible consommation d'énergie.
- Branchez la prise de démarrage à un chariot de batteries d'accumulateurs ou à un véhicule à l'aide de la rallonge prévue à cette effet.
- Sortez le véhicule du mode consommation basse à l'aide de la télécommande ou enclenchez l'interrupteur général.
- Actionnez le démarreur.
- Maintenez le moteur à un régime de **1 300 tr/ min.** pendant environ **5 minutes**.
- Eclairez les projecteurs de croisement avant de ramener le moteur au ralenti.
- Laissez tourner le moteur au ralenti pendant 1 minute.
- Débranchez la prise de démarrage du chariot de batteries d'accumulateurs ou d'un autre véhicule.
- Eteignez les projecteurs.



L'utilisation d'un chargeur de puissance pour l'aide au démarrage est interdite (détérioration des systèmes électroniques).

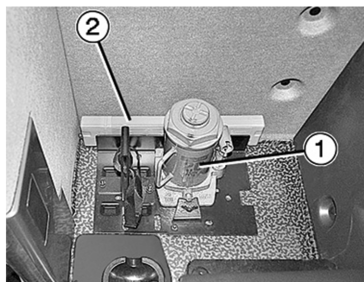
Pour cette opération, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Emplacement du cric et du lot de bord

Pour vous aider à faire face a tous les imprévus, votre véhicule est équipé d'un lot d'outillage léger. Vérifiez régulièrement que tous les outils sont présents et en bon état.

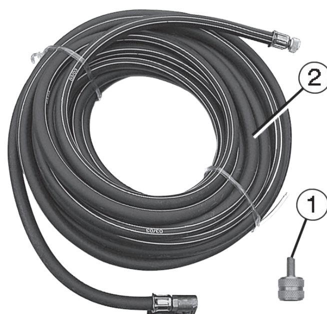
Rangement dans la cabine

- Cric (1)
- Triangle de signalisation (2)

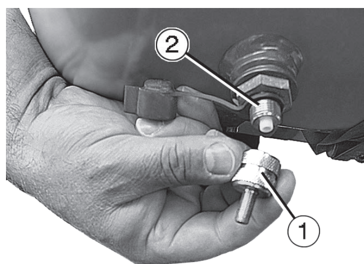


Prise de gonflage

Si un pneumatique doit être gonflé, utilisez l'adaptateur (1) du lot de bord livré avec la rallonge (2).



Vissez l'adaptateur (1) sur une des prises de pression (2) des réservoirs d'air du véhicule jusqu'au contact avec le clapet ; l'air ne doit pas s'échapper.



Vissez la rallonge de gonflage (2) sur l'adaptateur (1).



Tournez l'adaptateur (1) sur la prise de pression afin de libérer l'air du réservoir.





L'utilisation de la rallonge de gonflage des pneumatiques ne doit servir qu'en cas de dépannage. Rejoindre un point de services RENAULT TRUCKS pour faire contrôler la pression des pneumatiques.

Remplacement d'une roue

En cas de crevaison, vous pouvez utiliser la roue de secours pour vous dépanner.

Attention, remplacer une roue est une opération qui comporte des risques. Consultez le chapitre remplacement d'une roue, ou en cas de doute, faites appel au point de service le plus proche.

Lorsque vous déposez la roue de secours du porte roue, soyez prudent et anticipez pour chaque étape un risque de chute de la roue.

Arrêtez le véhicule dans un endroit approprié, sans gêne pour la circulation, et où vous pourrez circuler autour du véhicule sans danger pour vous et les autres.

Le terrain doit être plat et stable.

Arrêtez le moteur.
Activez le frein de stationnement. Reportez-vous au chapitre "frein de stationnement".
Allumez les feux de détresse.
Coupez le contact.

Pour localiser le gilet de sécurité, le triangle de signalisation, la lampe de détresse, l'outillage de bord, le cric, reportez-vous au chapitre "Emplacement du cric et du lot de bord".

Mettez le gilet de sécurité avant d'aller placer le triangle de sécurité et la lampe de détresse à une distance suffisante.
Calez le véhicule. Reportez-vous au chapitre "Cales de roues".
Dételez, si besoin, la remorque. Reportez-vous au chapitre "Sellette d'attelage".

Pour récupérer la roue de secours, reportez-vous au chapitre "Porte-roue de secours".
Assurez-vous du bon état de la roue de secours.

Placez le cric sous le véhicule et le mettre en appui. Utilisez les points d'appuis recommandés. Reportez-vous au chapitre "utilisation du cric".

Roue à remplacer encore au sol, desserrez les écrous de roue sans les enlever.

Relâchez les freins sur la roue qui doit être remplacée (risque d'ovalisation des tambours de freins).

STOP

UN ABAISSEMENT INCONTRÔLÉ DU VÉHICULE PEUT ENTRAÎNER D'IMPORTANTS DÉGÂTS MATÉRIELS, DES BLESSURES GRAVES, VOIRE LA MORT.

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC.
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE, ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- LE CRIC NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR SOULEVER BRIÈVEMENT LE VÉHICULE.
- LE CRIC PEUT S'ENFONCER OU S'EFFONDRER SI LE VÉHICULE EST SOULEVÉ PENDANT TROP LONGTEMPS, OU SI LE VÉHICULE BOUGE.
- FIXER LE CRIC UNIQUEMENT SUR LES POINTS D'APPUI RECOMMANDÉS.
- N'UTILISEZ QUE LE MATÉRIEL ISSUE DU LOT DE BORD RENAULT TRUCKS.
- NE JAMAIS DÉMARRER LE VÉHICULE, BOUGER LA CARROSSERIE, MONTER SUR OU DANS LE VÉHICULE TANT QUE CELUI-CI EST LEVÉ.

A l'aide du cric du lot de bord, soulevez le véhicule pour que la roue à remplacer, non chargée, ne soit plus en contact avec le sol.
Enlevez complètement les écrous de roues, puis retirez la roue.



Attention à ne pas endomager les filetages des goujons de roue lors de la dépose/pose de la roue.

STOP

ATTENTION AUX RISQUES DE CHUTE DE LA ROUE, ET À SON ENCOMBREMENT SUR LA CHAUSSÉE.

STOP

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, N'UTILISEZ QUE DES OUTILS ET ROUES D'ORIGINE RENAULT TRUCKS PRÉCONISÉ POUR VOTRE VÉHICULE.

Mettez soigneusement la nouvelle roue en place, en prenant garde de ne pas abîmer les goujons. Reportez-vous au chapitre "Indice de charge et pression des pneumatiques", section "roue et pneumatique".

Serrez la roue. Reportez-vous au chapitre "Serrage des roues".

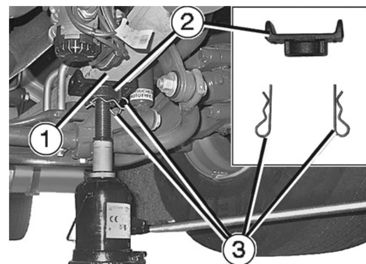
Contrôlez la pression des pneumatiques.

Utilisation du cric

Points d'appui avant (1)

Utilisez impérativement l'adaptateur (2) en le fixant sur la tête de cric à l'aide des deux goupilles (3).

Placez le cric le plus près possible de l'essieu.

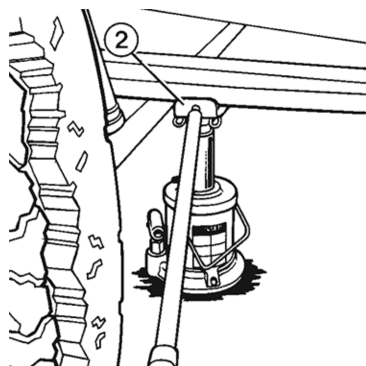


STOP

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC !
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- CALEZ FERMEMENT LES ROUES QUI RESTENT AU SOL.
- RELÂCHEZ LES FREINS SUR LA ROUE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉE.

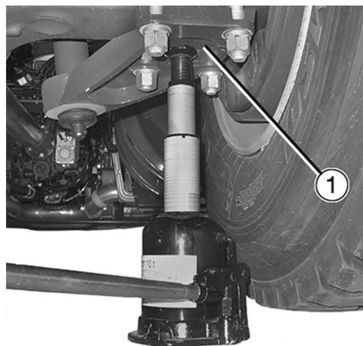
Dépose du cric

Si nécessaire, utilisez la barre de cric pour dégager l'adaptateur (2).



Points d'appui arrière

Points d'appui arrière (1)





Calez les roues avant du véhicule.

Remorquage

S'il n'est plus possible de contrôler le camion, il peut être nécessaire de le remorquer jusqu'à un atelier. Certaines mesures correctives doivent d'abord être effectuées afin de ne pas endommager le véhicule, ou de ne pas risquer d'accident.

Sécurisation du véhicule pour le remorquage

Assurez-vous que toutes les conditions de sécurité sont appliquées avant d'intervenir sur le véhicule.

Se déplacer autour d'un véhicule à l'arrêt sur une route très fréquentée est très dangereux. Ne prenez pas de risques inutiles.

Pour cela, il est impératif de :

- Mettre la boîte de vitesses en position neutre
- Activer le frein de stationnement.
- Activer les feux de détresse.
- Porter le gilet de sécurité.
- Placer le triangle de présignalisation au moins 200 mètres derrière le véhicule.



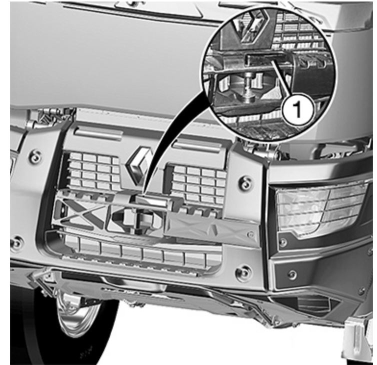
Remorquer un véhicule industriel peut-être extrêmement dangereux.

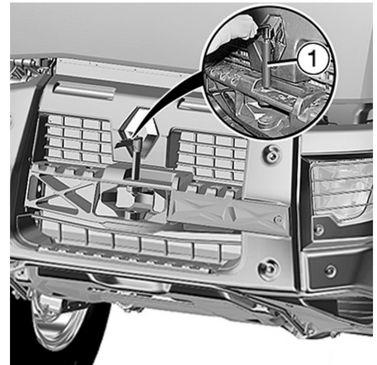
Avant de commencer quelque opération que ce soit, assurez-vous de la sécurité du camion.

Dans tous les cas, faites appel à un professionnel du secteur. En cas de doutes, contactez le concessionnaire Renault Trucks le plus proche.

Chape de remorquage avant

Faites tourner la poignée de la chape de remorquage (1) pour la déverouiller.
Soulevez-la pour engager une barre de remorquage.







La chape (1) fixée sur la traverse avant est conçue pour assurer le remorquage sur route dans des conditions normales.

Le dégagement d'un véhicule embourbé dont les roues motrices patinent dans un sol meuble ou boueux engendre un effort beaucoup plus important sur la chape (1).

Dans ce cas, utiliser un moyen de levage approprié.

Si nécessaire, un observateur au sol guidera la manoeuvre, éventuellement à l'aide d'un émetteur radio.

Le remorquage doit s'effectuer moteur tournant.

Si le moteur du véhicule est en panne :



- Neutralisez mécaniquement les cylindres de frein en cas d'absence de pression d'air.
- La direction est dure car son assistance ne fonctionne pas.

- Mettez la boîte de vitesses au neutre.
- Déposez la transmission.
- Utilisez la chape de remorquage.

Reportez vous au chapitre déverrouillage du frein de stationnement, voir Déverrouillage du frein de stationnement en page 264.



Afin d'éviter la détérioration de la boîte de vitesses, déposer impérativement l'arbre de transmission lors d'un remorquage avec les roues motrices au sol.



Calez les roues du véhicule.

Déverrouillage du frein de stationnement

Si vous ne pouvez pas démarrer le moteur du camion ou en cas de panne électrique, le frein de stationnement doit être desserré pour que vous puissiez déplacer le camion.

Il y a trois façons de relâcher le frein de stationnement.

- Dans le cas d'une panne moteur, remplissez le système pneumatique avec de l'air d'un autre camion, par exemple. Vous pourrez alors utiliser la commande de frein de parc en cabine.
- Dans le cas d'un défaut électrique, relâchez manuellement en injectant de l'air dans le circuit pneumatique, comme expliqué dans ce chapitre, voir Desserage du frein de stationnement en cas de défaut électrique en page 265.
- En déchargeant mécaniquement les ressorts de frein de stationnement.



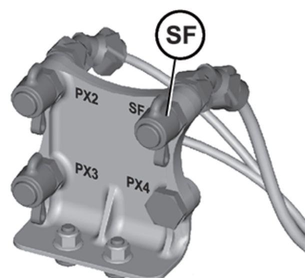
Calez les roues du véhicule.

Remplir de l'air dans le système pneumatique

Le support du remplissage d'air est situé à l'arrière ou sur le côté gauche du châssis.

Lors du remplissage d'air depuis un autre camion p.ex., le mamelon de test repéré SF (system fill) sur le support doit toujours être utilisé. Ceci permet de sécher l'air entrant et d'empêcher que de l'humidité entre dans le système.

Les autres raccords repérés PX2, PX3, PX4 sont des raccords de test de pression de freinage sur les essieux arrière.



Le repère SF permet d'identifier le raccord de remplissage d'air comprimé.

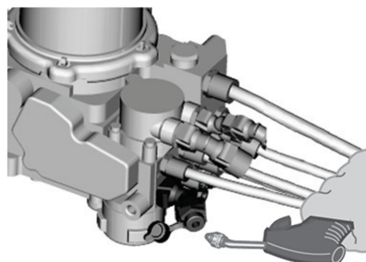
Desserage du frein de stationnement en cas de défaut électrique

Pour certains défauts électriques, le frein de stationnement à commande électrique n’est pas desserré. Il peut être desserré manuellement s’il y a de l’air comprimé dans le circuit.



Le non-respect de cette instruction entraîne l’apparition de codes d’erreur.

1. Mettez le véhicule en mode parking, voir chapitre bouton START/STOP , voir Fonctionnement du bouton START AND STOP en page 148.
2. Attendez 2 minutes jusqu’à ce que toutes les unités de commande électronique soient désactivées.
3. Branchez l’alimentation externe en air. Par exemple, soufflez dans le raccord à l’aide d’un pistolet à air, comme indiqué sur la figure.



4. Remplissez le circuit d’air jusqu’à 8,5 bar maximum. (S’il y a trop de pression, un message d’erreur apparaît après le redémarrage du véhicule.)

5. Débranchez l’alimentation externe en air. (En cas de fuite pendant le remorquage, il est recommandé de laisser le raccord branché à l’alimentation en air pour éviter tout serrage intempestif du frein de stationnement.)

6. Le frein de stationnement est desserré.

Le frein de stationnement peut être serré à nouveau en évacuant le circuit d'air par le même raccord.

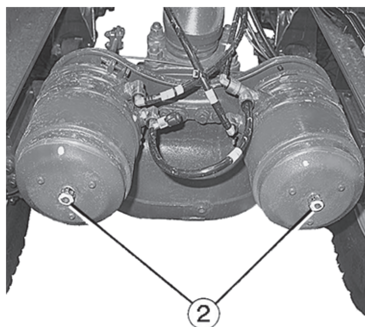


En cas de doutes, demandez à votre concessionnaire Renault Trucks.

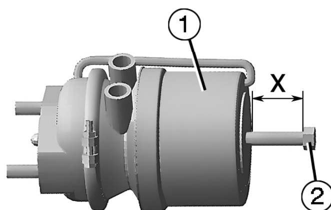
Desserrage mécanique du frein de stationnement

Selon l'équipement de votre véhicule

En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), dévissez la vis (2) de chaque vase, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues.

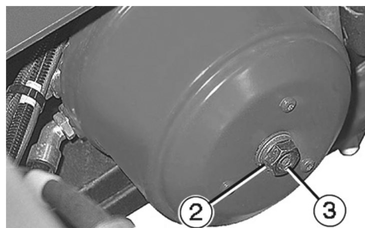


La longueur X de sortie de la vis (2) est différente (15 mm ou 65 mm) suivant le type de cylindre de frein (1).



Déverrouillage du frein de stationnement

En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), tournez la vis (2) de chaque vase dans le sens antihoraire, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues ; le repère rouge (3) doit être sorti.



Selon l'équipement de votre véhicule

Remise en service : envoyez une pression d'environ 5 bars dans le circuit. Amenez la vis (2) au contact du cylindre et serrez-la au couple de 75 Nm ou tournez-la

dans le sens horaire et serrez-la au couple de 75 Nm ;
le repère rouge (3) doit être rentré.



Un outil de serrage d'écrou **ne doit pas** *être utilisé car le cylindre pourrait s'endommager.*

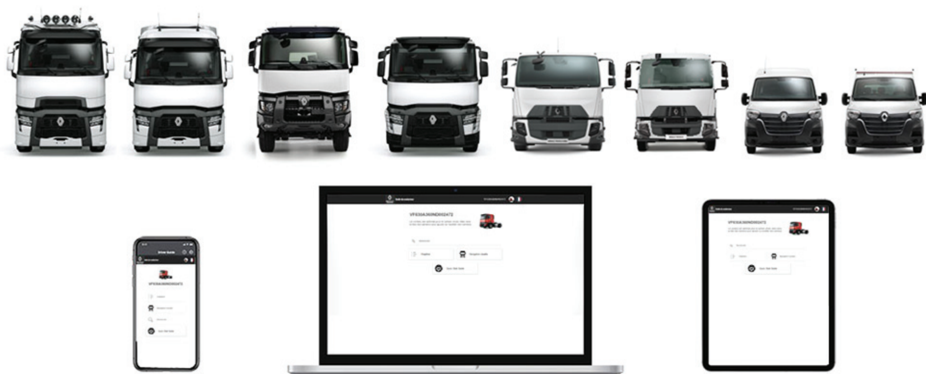


Dans la mesure du possible, remplissez toujours les réservoirs du frein de stationnement et desserrez le frein de stationnement pour faciliter la remise en place de l'écrou. Une usure inutile du cylindre de frein peut ainsi être évitée.



Certains camions sont équipés de cylindres de frein de stationnement aux essieux avant et arrière.

Accès au Guide du conducteur



Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.



ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.

Key Fob/SCIM radio frequency certification List			
Country	Certificate authority	Mark/Number/QR	Item
Algeria	**ANF**	**137/H/ANF/2021**	**Keyfob**
Algeria	**ANF**	**138/H/ANF/2021**	**SCIM**
Ghana	**NCA**	**NCA Approved : 7E5-7M-XAC-RDR**	**Keyfob**
Oman	**TRA**	**OMAN-TRA R/10731/20 D172338**	**Keyfob**
Singapore	**IMDA**	**Complies with IMDA Standards DA107248**	**Keyfob**
United Arab Emirates	**TRA**	TRA TRA - United Arab Emirates Dealer ID : DA98284/21 TA RTTE : ER93173/21 Model : MBECFOB2106 Type : Immobilizer FOB Key	**Keyfob**
USA	**FCC**	**FCC ID : NYOMBECFOB2106**	**Keyfob**

Country	Certificate authority	Mark/Number	QR/Warning Mark	Item
Indonesia	**SDPPI**	**80017/SDPPI/2022 PLG ID : 5177**		**Keyfob**
Indonesia	**SDPPI**	**79032/SDPPI/2021 PLG ID : 5177**		**SCIM**
Malaysia	**SIRIM**	MCMC HIDF16000136		**Keyfob**
Malaysia	**SIRIM**	MCMC HIDF16000136		**SCIM**





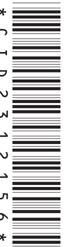
A

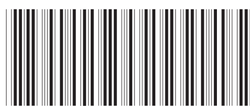
B

C

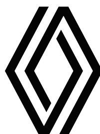
V

W





31KS008318 FRA PC23
BRG-L2 35708-46891-8-04



RENAULT
TRUCKS

RENAULT TRUCKS

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 50 000 000€

Siège social : 99, route de Lyon

69800 Saint-Priest - France

Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 506 077

renault-trucks.com